ENTREPRENEURS
des Territoires
MAGAZINE

Le ministre chez un entrepreneur de travaux de la Sarthe

VIE SYNDICALE

- Inscriptions Congrès 2013 à Châlons

PROFESSION

- Reportage chez les entrepreneurs de l'Aube et de la Haute-Marne

ACTUALITÉS

- Certifications : une journée d'échange

SALON

- Les nouveautés du Sima

DOSSIER

- Le Strip-till
- Parasites en forêt

71 mars 2013 - 11 €
LA REVUE DU MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS DE SERVICES **AGRICOLES, FORESTIERS ET RURAUX**

NOUVEL ARION 600

L'ARION 600 nouvelle génération vous propose encore plus de confort grâce à sa nouvelle cabine à 5 montants suspendue sur 4 points, ainsi qu'avec le nouveau joystick CMOTION.

Avec plus de puissance disponible, un couple moteur augmenté de 10 %, un refroidissement moteur optimisé, aucun additif à rajouter et deux régimes de prise de force économiques, le nouvel ARION 600 est 7 % plus économe et 7 % plus propre.

Une nouvelle génération de tracteurs est née.
Nouvel ARION 600, la référence.

CLAAS

www.claas.fr
Nous construisons vos plus beaux records.

Sommaire

Entrepreneurs des Territoires MAGAZINE

Directeur de la publication
Gérard Napias
Président de la Fédération nationale Entrepreneurs des Territoires

Éditeur délégué et rédacteur en chef
Jacques Fitamant / *redac.edt@fitamant.fr*

Rédacteurs
Pages Vie syndicale :
Patrice Durand / *p-durand@e-d-t.org*
Tammouz Eñaut Helou, Erwan Charpentier.

Guillaume Le Gonidec / *redac.edt2@fitamant.fr*
Frédéric Ripoche, Christophe Reibel, François Delaunay, Jean-François Rivière.

Secrétaire de rédaction et rédactrice
Valérie Bridoux / *redac.edt@fitamant.fr*
tél : 02 98 98 01 40

Chefs de publicité
Maryannick Raphalen et Charlotte Marcadé
pub.edt@fitamant.fr
tél. 02 98 98 01 40

Assistante commerciale et marketing
Claire Delmas / claire.delmas@fitamant.fr
tél. 02 98 98 01 40

Relations abonnés
Corinne Nay et Natacha Reboux / *abo@fitamant.fr*
tél. 02 98 98 01 40

Mise en page : Sonia Seznec

Impression : Calligraphy-print

PEFC 10-31-1614 Cette entreprise a fait certifier sa chaîne de contrôle. pefc-france.org

ISSN 1278 3927 - CPPAP N° 0613t85572
Dépôt légal : mars 2013 / N° 639000

Entrepreneurs des Territoires Magazine est la revue officielle de la Fédération nationale *Entrepreneurs des Territoires*

44, rue d'Alésia - 75014 Paris
tél. 01 53 91 44 98
mail : info@e-d-t.org

Entrepreneurs des Territoires Magazine est édité par les Éditions Fitamant (8 numéros par an) SNC au capital de 7623 euros, 29000 Quimper, France Registre du commerce de Quimper : B 388019820 Numéro de TVA intracommunautaire : FR 11 38 80 19 820

2 rue Félix Le Dantec - CS 62020
29018 Quimper Cedex
tél. 02 98 98 01 40 - fax 02 98 95 37 41

5 Éditorial

Vie syndicale

7 • Congrès national EDT 2013 à Châlons : inscriptions et hébergements
9 • Étude CER France :
10 résultats économiques des entreprises
11 • Enquête sur l'usage des matériels agricoles et forestiers
12 • Mise en œuvre de la taxe poids lourd
13 • Actualités forestières
14 • Actualités agricoles

Profession

16 • Congrès 2013 : portrait des entrepreneurs de la Haute-Marne
19 • Congrès 2013 : portrait des entrepreneurs de l'Aube
22 • Reportage dans le Loiret : travaux ruraux Bellanger

Pilotage de l'entreprise

25 • Le financement des entreprises
26 • Colloque Phytos-Santé
29 • Journée d'échange autour des certifications

Actualités

33 • Visite du ministre Le Foll
35 • Ateliers et conférences du Sima
38 • Interview de Michel Soufflet, grand témoin du Congrès 2013
40 • Échanges européens à l'assemblée générale de Poitou-Charentes
43 • Les étudiants TGC ETA de Mozas en Bretagne

45 Salon

Compte-rendu des nouveautés matériels du Sima

Dossier

53 • Dossier sur les parasites en forêt
58 • Gros plan sur le Strip-till
63 • Dossier sur les presses à balles rondes

Nouveautés Matériels

65 • Nouveautés Väderstad
67 • Nouveau bâtiment Kramp
70 • Nouveautés Ropa
72 • Nouveautés Holmer
74 • Brèves matériel

78 Agenda

Salon des ETA.
Vitaminez vos affaires !

Le Salon des ETA est l'unique salon d'affaires exclusivement dédié aux entrepreneurs de travaux agricoles et leur équipe.
Sur 30 000 m², les dirigeants des 200 marques exposantes vous présenteront leurs produits et matériels.
De quoi faire le tour de tous vos besoins et vitaminer vos affaires.

www.saloneta.com

Salon des ETA
Entrepreneurs de travaux agricoles, ruraux et forestiers

profield events

Liliane et compagnie

Mercredi 4 et jeudi 5 décembre 2013 au Parc des Expositions de Laval (53).

Fiscalité de l'énergie : consolider la performance de nos entreprises et celles des filières agricoles

En France, certaines activités bénéficient d'un traitement fiscal différencié, dont les travaux agricoles. Il ne s'agit pas d'une exception française, mais de l'application d'une directive européenne qui autorise les états membres à moins taxer le carburant utilisé dans les travaux agricoles.

C'est sur la base de cette directive que l'administration fiscale française a contrôlé des entreprises de travaux agricoles et que des amendes ont été prononcées. Un arrêté fiscal de fin 2011 paru début 2012 au Journal officiel crée une nouvelle définition des travaux agricoles, extrêmement restrictive, qui aboutit à une réglementation inapplicable.

La Fédération a dénoncé un arrêté aboutissant à une situation ubuesque dans les départements. Elle s'est mobilisée pour défendre une définition des travaux agricoles qui tienne compte des réalités de nos entreprises. Deux réunions se sont tenues avec l'administration sur le sujet. La révision de l'interprétation de la définition des travaux agricoles tarde à venir. Nous attendons ce rattrapage !

La Fédération s'appuie sur une étude de la diversification des usages des engins agricoles pour mettre en évidence l'évolution du secteur de travaux pour les exploitants, vers des travaux pour les territoires. La diversification des travaux de nos entreprises est à notre secteur ce que la production d'énergie est aux filières animales : une nouvelle source d'activité qui consolide l'ensemble ! Sinon, les prix des prestations augmenteront.

La Ceettar qui représente notre secteur à Bruxelles a présenté une étude de la fiscalité et des règles d'utilisation du carburant dans l'agriculture en Europe sur le dernier Sima. Si chaque pays a ses règles fiscales, sa propre définition des travaux agricoles, certains ont anticipé la diversification des travaux, d'autres non. Aller dans ce sens, c'est consolider la performance de nos entreprises et celle des filières agricoles.

Gérard Napias, président de la Fédération nationale EDT

Certification Phytosanitaire

www.certificationphytosanitaire.fr

Tout applicateur de produits phytosanitaires en prestation de services **a l'obligation de signer un contrat d'audit** avec un organisme certificateur **avant le 1er octobre 2012** et de lui faire certifier son entreprise **avant le 1er octobre 2013** pour obtenir **l'agrément de son entreprise**.

Pour tout savoir sur les pratiques phytosanitaires et préparer votre entreprise à la certification, rendez vous sur : **www.certificationphytosanitaire.fr**

L'action est pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

81e Congrès National des Entrepreneurs de Travaux Agricoles, Ruraux & Forestiers

23, 24 & 25 MAI 2013

Au Capitole à Châlons-en-Champagne

Entrepreneurs des Territoires Champagne-Ardenne

PROGRAMME

BULLETIN D'INSCRIPTION

Jeudi 23 mai

- Assemblée générale des présidents de syndicats EDT
- Inauguration officielle de l'exposition
- Déjeuner
- Table ronde débat : *« comment répondre à la demande des clients sans se surendetter en investissements ? »*
- Grand témoin : Michel Soufflet, Président du Groupe Soufflet
- Dîner - Spectacle

Vendredi 24 mai

- Table ronde : *« la transmission - reprise d'entreprise de travaux »*
- Débat libre avec le Président de la FNEDT
- Déjeuner
- Table ronde : *« Garantir les services de nos entreprises à nos clients »*
- Séance officielle de clôture par le Président de la FNEDT et par le Ministre
- Soirée de gala : Dîner - Spectacle

Samedi 25 mai

- Visite guidée du Champagne Mercier
- Déjeuner
- Visite guidée du Champagne Nicolas Feuillatte
- Croisière sur la Marne et visite d'Hautvillers
- Dîner - Buffet

Département.....

Nom de l'entreprise .....

Nom - Prénom .....

Adresse .....

.....

Mobile.....

Fax.....

Courriel.....

Vous êtes ☐ Congressiste ☐ Accompagnant

Pour les accompagnants : visites jeudi après-midi et vendredi matin

Cachet de l'entreprise

Droit d'inscription obligatoire (hors forfait 3 jours)	20,00 €	€
Journée du jeudi 23 mai Participation aux travaux - Déjeuner - Dîner Visites accompagnant ☐ Oui ☐ Non	65,00 €	€
Journée du vendredi 24 mai Participation aux travaux - Déjeuner - Dîner de Gala Visites accompagnant ☐ Oui ☐ Non	95,00 €	€
Journée du samedi 25 mai Déjeuner - Dîner - Visites	70,00 €	€
FORFAIT 3 JOURS Journées des 23, 24 et 25 mai	250,00 €	€
Chèque libellé à l'ordre de : Congrès EDT en Champagne-Ardenne Dès réception de votre règlement, une facture acquittée vous sera adressée (net de TVA)	Votre total à payer	€

Un bulletin par congressiste et par accompagnant

A compléter et à retourner avant le 20 avril 2013 à :

UREDT Champagne-Ardenne - Marie-Claude PHELIZON - 2, avenue de la gare - 51240 VITRY LA VILLE - Courriel : phelizon.jacques.eta@orange.fr

Liste des Hébergements

Les hébergeurs suivants pratiquent un tarif préférentiel «Congrès National EDT», via le code de réservation suivant : EDT052013

Hôtel-Restaurant IBIS 3*
Complexe agricole du Mont Bernard
Route de Suippes
51000 Châlons en Champagne
03 26 65 16 65

Hôtel Bristol 2*
77 avenue Pierre Semard
51510 Fagnières
03 26 68 24 63

Hôtel Gril Campanile 2*
Route de Reims — RN 44
51520 St Martin / le Pré
03 26 70 41 02

Le Montréal
Avenue Sarrail
ZAC du Mont Héry
51000 Châlons en Champagne
03 26 26 99 09

Balladins
Route de Reims — RN 44
51520 St Martin / le Pré
03 26 21 12 57

« Chambres d'Hôtes, Entre Cour et Jardin »
8 rue du Village
51520 Compertrix
03 26 68 50 86

« Chambres d'Hôtes, Les Perrières »
7 rue de Châlons
51240 Saint Germain la Ville
03 26 67 51 13

« Chambres d'Hôtes, La Maison de Marie Caroline »
4 rue Croix des Teinturiers
51000 Châlons en Champagne
03 26 22 74 87

Le Clos de Mutigny 2*
17 avenue du Docteur Jolly
51240 La Chaussée / Marne
03 26 72 94 20

B&B Hôtels 1*
Rue Michel Ménard
ZA Sud des Escarnotières
51000 Châlons en Champagne
0892 70 23 50

Hôtel le Première Classe 1*
Route de Reims — RN 44
51520 St Martin / le Pré
03 26 67 55 45

« Chambres d'Hôtes, La Pause Mangeotte
7 rue des Plançons
51470 Saint-Memmie
03 26 68 24 91

Gîte Au Gué de la Vesle
153 rue du Gué
51460 Courtisols
03 26 70 30 38

Hôtel du Midi 1*
1 rue du Colonel Caillot
51240 La Chaussée / Marne
03 26 72 94 77

Les hébergeurs suivants ne pratiquent pas de tarif préférentiel :

Le Renard 3*
24, place de la République
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
03 26 68 03 78

Hôtel de la Cité 2*
12, rue de la Charrière
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
03 26 64 31 20

Aux armes de Champagne 3*
31, avenue du Luxembourg
51460 L'EPINE
03 26 69 30 30

Hôtel Pasteur 2*
46, rue Pasteur
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
03 26 68 10 00

Auberge des Moissons (10 km) 3*
8, route nationale
51510 MATOUGUES
03 26 70 99 17

Hôtel Sainte Croix 2*
1, bd Hippolyte Faure
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
03 26 68 28 81

Hôtel du Pot d'étain 2*
18, place de la République
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
03 26 68 09 09

F1 1*
ZAC Ouest du Mont Héry
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
08 91 70 52 11

Résultats économiques des entreprises de travaux agricoles

CER France a publié une étude sur les résultats annuels de 847 entreprises de travaux agricoles parmi celles suivies en comptabilité par l'organisme. Les tendances sur long terme sont issues de l'analyse d'un échantillon de 103 entreprises de Bretagne.

Sur 5 ans, le chiffre d'affaires moyen des entreprises de travaux agricoles atteint 304 000 euros. Il progresse régulièrement sur la période 2003-2009 (+5,6 % par an en moyenne) avant de décrocher en 2010 pour atteindre 287 000 euros. Le chiffre d'affaires remonte en 2011 avec plus de 305 000 euros soit une hausse de 6,5 %. 2/3 des entrepreneurs de travaux agricoles sont en individuels avec un CA de 207 000 euros. Un tiers des entrepreneurs sont en sociétés avec un CA de 480 000 euros.

Malgré la progression du chiffre d'affaires, le taux de résultat courant qui reflète la rentabilité de l'activité reste insuffisant en moyenne à 2,3 %. Ces moyennes cachent toujours de très fortes disparités, puisque pour 100 euros de chiffre d'affaires, les 25 % supérieurs dégagent un résultat de 11 euros quand les 25 % inférieurs accusent une perte de 9 euros. Au final, le résultat d'exercice est relativement stable depuis 3 ans à 30 000 euros en moyenne suite à la part grandissante du résultat exceptionnel. En 2011, le résultat exceptionnel lié aux plus-values sur reventes de matériel représente près de 80 % du résultat d'exercice. Le résultat des entrepreneurs de travaux agricoles est donc de plus en plus lié à la revente de matériel.

Stabilisation des charges de personnel

Sur un groupe constant d'entreprises de travaux agricoles, on constate que les charges de personnel ont augmenté de 2,2 % en moyenne en 2011 par rapport à 2010. Cette évolution est à mettre en parallèle avec la hausse d'activité des entreprises à groupes constants en 2011 (+3,6 % en moyenne).

Elles représentent 19 % du chiffre d'affaires des entreprises de travaux agricoles en moyenne en 2011. Pour les entreprises de travaux en sociétés (2,77 UTH salariés), les charges de personnel représentent 22,2 % du chiffre d'affaires en moyenne (salaires, charges sociales des salariés et des chefs d'entreprises). Pour les individuels (1,11 UTH salarié), ces mêmes charges représentent l'équivalent de 15,7 % du CA.

Le poids des charges de personnel est resté globalement stable en % du CA sur la période 2004-2011.

Un chiffre d'affaires en hausse en 2011

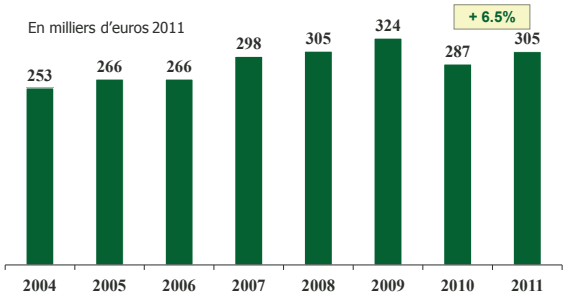

Source CER France Côtes-d'Armor

En valeur absolue, la progression est toutefois forte : les charges de personnel représentaient 42 000 euros par entreprise en 2003. En 2011, elles pèsent 59 000 euros en moyenne.

Forte hausse des coûts énergétiques

Les coûts énergétiques pèsent lourdement sur le résultat des entreprises de travaux agricoles. Les prix ont plus que doublé entre 2000 et 2011. Les combustibles représentaient 7 % du chiffre d'affaires en moyenne en 2000. Ils représentent 14,3 % du CA en 2011, pour un montant global de 44 000 euros.

Part des combustibles dans le CA

(103 entreprises de travaux agricoles – CER France Côtes d'Armor)

Tranche de CA	En % du CA 2000	En % du CA 2011	Combustibles 2011
< 50 000 €	7.9 %	16.4 %	5100 €
50 à 100 000 €	8.3 %	15.4 %	11 800 €
100 à 200 000 €	8.2 %	15.2 %	22 760 €
200 à 400 €	7.8 %	15.1%	45 040 €
> 400 000 €	6.4 %	13.8 %	86 620 €
Ensemble	6.9 %	14.3 %	43 790 €

Source CER France Côtes-d'Armor

Le poids du combustible dans le chiffre d'affaires diminue avec la taille de l'entreprise : pour les plus petites, celles de moins de 50 000 euros de CA, les combustibles représentent 16,4 % du CA. Pour les entreprises de plus de 400 000 euros de CA, les combustibles pèsent 13,8 % du CA.

Mis à part les coûts énergétiques, les autres principaux postes de charges évoluent peu sur les dernières années. Les frais d'entretien et de réparation sont stables aux alentours de 10 % du chiffre d'affaires. Suite à la baisse des taux d'intérêts, les frais financiers diminuent encore en 2011 à 3,5 % du CA. En raison du remplacement de la taxe professionnelle par la CVAE en 2010, les impôts et taxes sont aussi en nette diminution : ils passent de plus de 5 300 euros en 2009 à 2 700 euros en 2011 soit moins de 1 % du chiffre d'affaires en 2011.

Des investissements élevés mais en baisse depuis 2 ans

Compte tenu du poids des investissements engagés, les amortissements représentent le principal poste de charges. Ils couvrent 34 % du chiffre d'affaires en moyenne (30 % pour les entreprises de travaux agricoles au-delà de 400 000 euros de CA). Après le pic de 2009 à 138 500 euros, l'acquisition de matériel est en baisse depuis 2 ans. En 2011, il atteint en moyenne 113 300 euros (-18 % par rapport à 2009). Ces investissements atteignent 236 000 euros en moyenne pour les entreprises les plus importantes (plus de 400 000 euros de CA).

Compte tenu de la faible capacité d'autofinancement des entreprises, les investissements sont en totalité financés par de nouveaux emprunts. De plus, les emprunts réalisés dépassent le montant des investissements nets (acquisition de matériel – cessions), ce qui signifie qu'ils sont aussi utilisés pour consolider la trésorerie.

Une faible rentabilité

Au regard des derniers chiffres comptables disponibles sur l'activité des entreprises de travaux agricoles, celles-ci restent fragilisées par une faible rentabilité. La hausse des tarifs n'a pas suivi celle des coûts de revient. Le poids des investissements et la progression des combustibles sur long terme contrebalancent les gains de valeur ajoutée enregistrés par les entreprises de travaux agricoles. Les filières agricoles sont de plus en plus sous pression du fait de la hausse des prix des intrants (prix des céréales, énergie). Ce contexte rend difficile la répercussion des coûts des entreprises de travaux sur les tarifs des travaux facturés aux agriculteurs.

Geneviève Audebet (CER France Bretagne)

Mise en œuvre du Crédit d'impôt compétitivité emploi

Le Crédit d'impôt compétitivité emploi se met en place actuellement. Le CICE est un crédit d'impôt dont le montant est proportionnel à la masse salariale de l'entreprise comprise entre 1 à 2.5 Smic. Les bénéficiaires sont les entreprises redevables de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu.

Il vise à accorder le montant estimé de crédit d'impôt pour l'entreprise qui correspond à 4 % en 2013, 6 % en 2014 de réduction du coût du travail en vitesse de croisière calculé sur la masse salariale de l'année correspondante.

Pour déterminer le plafond des 2.5 Smic sur l'année civile, la rémunération à prendre en compte est calculée sur la base de la durée légale du travail, augmentée le cas échéant des heures complémentaires ou supplémentaires, sans prise en compte des majorations auxquelles elles donnent lieu. Un prorata devra être appliqué en particulier pour les contrats à durée déterminée ou les temps partiels.

Pratiquement, le CICE est imputé sur l'impôt sur les bénéfices dûs par le contribuable, donc en 2014 pour la période 2013. L'imputation s'effectue au moment du paiement du solde de l'impôt, donc en 2014 pour la période 2013.

Pour les reports éventuels de CICE, les entreprises pourront utiliser les créances de crédit d'impôt non imputées pour le paiement de l'impôt dû au titre des trois années suivant celle au titre de laquelle elles sont constatées et demander le remboursement de la fraction non utilisée à l'expiration de cette période.

Dans certains cas, en application du II de l'article 199 ter C du Code Général des Impôts, la créance de crédit d'impôt est immédiatement remboursable (PME, etc).

Modalités spécifiques pour le préfinancement

Les TPE et PME pourront sur demande bénéficier dès 2013 d'un mécanisme de préfinancement anticipé par un crédit bancaire garanti.

Les TPE bénéficient d'un renforcement du dispositif de crédits de trésorerie mis en place le 3 janvier 2013 par Oséo : une TPE pourra ainsi obtenir une aide en trésorerie auprès de sa banque garantie par Oséo sans recourir à une cession de créance de CICE. Les PME pourront solliciter le préfinancement du CICE directement auprès d'Oséo, en lui cédant la créance de CICE qu'elles ont sur l'État.

Erwan Charpentier

Usages des engins agricoles et forestiers : valoriser le matériel sur tous les marchés possibles

127 entreprises réparties sur toute la France ont répondu à une enquête réalisée par deux élèves d'Agrosup Dijon, en collaboration avec la FNEDT entre décembre et janvier 2013. Le coût du matériel étant de plus en plus élevé, il est important de trouver des activités qui permettent de le rentabiliser au mieux et de trouver des travaux qui permettent une optimisation du matériel, notamment pour limiter les périodes de sous-utilisation.

L'enquête ne prétend pas être une image de toutes les entreprises, mais donne une photographie nationale des entreprises de travaux agricoles et forestiers.

Les travaux ruraux et environnementaux, une activité très présente

Les entreprises ne se limitent pas à des travaux agricoles ou forestiers. Près des trois quarts des entrepreneurs réalisent des travaux environnementaux (74 %). Ces travaux sont devenus une activité à part entière. Il est possible de constater l'ancrage territorial des entreprises par l'analyse du panel clientèle : en majorité des agriculteurs, des particuliers, des entreprises privées, mais aussi plus de 50 % des entreprises réalisent des travaux pour les collectivités territoriales.

Combler des périodes de sous-activité : prétexte ou réalité

L'activité de travaux ruraux et environnementaux ne doit pas être exclusivement une activité de diversification, mais un métier en tant que tel. 73 % des interrogés déclarent avoir du matériel spécifique pour cette activité. La saisonnalité, avec des périodes de sous-activité, sont les mêmes pour tout type d'entreprise, qu'elles réalisent ou non des travaux ruraux et environnementaux. Cette période correspond aux trois mois d'hiver.

L'activité de travaux ruraux et environnementaux n'est alors pas une activité de diversification pour combler des périodes de sous-activité, mais un métier qui peut se superposer aux autres travaux. Or l'enquête révèle que pour 57 % des interrogés, le lancement dans l'activité de travaux ruraux et environnementaux a été motivé par le souhait de combler les périodes de plus faible activité.

Stratégie d'entreprise : comment s'y prendre

Les entreprises de travaux répondent à des demandes client, parfois spéciales, mais souvent leur

offre de services ruraux et environnementaux ne paraît pas publiquement. Alors que ces activités sont une opportunité de rentabiliser un matériel sur une diversité de travaux. La réponse à la demande plutôt que l'anticipation peut avoir comme conséquence de réaliser des modifications de matériels qui pourraient entraîner une non-conformité et des risques de défaut de garantie. La stratégie d'achat ou de location prend là toutes ses dimensions. L'enquête révèle une stratégie de location pour certains matériels pour 17 % des entreprises interrogées. La location est alors une solution pour répondre à certaines demandes spécifiques de travaux. On peut aussi observer des adaptations d'outils sur certains matériels pour réaliser ces travaux spécifiques, voire une transformation d'anciens matériels.

Il se trouve également que la grande majorité des entrepreneurs (79 %) travaillent sur une distance de moins de 40 km : ceci donne de réelles possibilités de couvrir un large spectre d'activités sur le territoire et donc d'y être encore plus ancré. Il semble donc important de mettre le savoir-faire en avant et de ne pas se contenter de répondre à la demande, mais aussi d'explorer de nouveaux marchés et d'anticiper les besoins.

Les résultats complets de l'enquête seront prochainement disponibles sur le site internet de la Fédération.

Nadine Moles et Guillaume Bertrandy ■

Mise en œuvre de la taxe poids lourd

Initialement prévue en 2011, la taxe poids lourd sera applicable en juillet 2013 sur l'ensemble du territoire national. Un report de la date de mise en œuvre est en discussion. Son principe vise à appliquer une taxe aux véhicules de transport de marchandises, dont le poids total roulant autorisé est supérieur à 3,5 tonnes.

La taxe poids lourd concerne tout autant les véhicules utilisés en transport public que pour le transport en compte propre. Cette mesure s'appliquera aux routes nationales non payantes et aux routes départementales qui contournent les itinéraires payants. Ce sont donc 15 000 km de routes (10 000 km de routes nationales et 5 000 km de routes départementales ou communales dans 65 départements) qui seront concernés par cette taxe.

Les arguments environnementaux sont avancés pour justifier la mise en place d'une telle taxe, incitant selon l'Administration au « report modal ». Surtout, l'« éco-taxe » poids lourd a pour objectif de créer de nouvelles recettes pour le financement des infrastructures de transport affectées à l'Agence de Financement des infrastructures de transport de France (AFITF) par la part revenant à l'État ou aux collectivités territoriales gestionnaires des voiries taxées.

Ainsi tous les véhicules circulant sur le réseau taxable devront être équipés de badges de télépéage. Le prélèvement de la taxe se fera par un système de péage immatériel et sans barrière. Le franchissement de 4 100 points de tarification présent sur le réseau concerné entraînera la facturation de la section correspondante, d'environ 4 km. Pour les poids lourds, des boîtiers GPS pourront détecter automatiquement le passage de ces points de tarification.

Répercussion de la taxe

Le taux kilométrique, estimé à une moyenne de 12 centimes d'euro, sera fonction du nombre d'essieux du véhicule, de la norme Euro du véhicule, à savoir : 8 centimes/km pour les véhicules à 2 essieux de moins de 12 tonnes ; 10 centimes/km pour les véhicules à 2 essieux de 12 tonnes et plus, et les véhicules à 3 essieux et 14 centimes/km pour les véhicules à 4 essieux et plus. Le prix est aussi modulé en fonction du niveau des émissions polluantes du véhicule.

Néanmoins, il est prévu certains aménagements avec minoration tarifaire de 40 % du montant de la taxe afin d'éviter un impact économique excessif pour certaines régions éloignées dans l'espace européen (critère de périphéricité). Sont concernées par cette mesure, la Bretagne, l'Aquitaine et la région Midi-Pyrénées.

Une cartographie des routes concernées a été mise en ligne par le ministère sur le réseau routier national non concédé et les routes départementales pouvant subir un report de trafic. www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Carte_Reseau_TPLN_A4.pdf

Par ailleurs, les dernières discussions au Sénat viennent de préciser les modalités de répercussion contractuelle de la taxe sur le prix de la prestation de transport routier de marchandises.

Cette majoration s'appliquera de plein droit, pour la partie du transport effectuée sur le territoire métropolitain en appliquant un taux déterminé en fonction des régions de chargement et de déchargement des marchandises transportées.

Le cas du compte propre

Pour les transports pour compte propre, il s'agira d'inclure le surcoût dans le prix de sa prestation.

Ces taux seront compris entre 0 et 7 %. Ils correspondent à l'évaluation de l'incidence moyenne de la taxe sur les coûts de transport. La facture fera apparaître cette majoration de prix.

À ce jour, les mesures portant sur l'application de l'« éco-taxe » excluent les matériels agricoles définis par voie réglementaire.

Erwan Charpentier

Actualités forestières

ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES

Infos EDT
0 820 20 06 47
Service d'information juridique
(prix d'un appel local)

Hygiène et sécurité

Une campagne nationale de contrôle « hygiène et sécurité » sur les chantiers forestiers aura lieu du 1er mars au 30 juin 2013. Cette action porte essentiellement sur les nouvelles obligations issues du décret du 17 décembre 2010 et de l'arrêté du 31 mars 2011, notamment sur celles relatives à l'aménagement des chantiers, à l'organisation des travaux et aux travailleurs isolés. L'action de contrôle vise les chantiers forestiers et sylvicoles et non le siège des entreprises (même si des informations complémentaires peuvent le cas échéant y être recherchées par la suite). La Fédération et son réseau tiennent à la disposition des adhérents l'ensemble des documents liés à cette campagne.

Intempéries et délais ONF de fin de coupe

EDT est intervenu auprès de la Direction Nationale de l'ONF concernant les difficultés prochainement rencontrées pour honorer les délais d'exécution des chantiers avant la date butoir fixée dans le contrat. La procédure ONF prévoit que l'exploitant-négociant fasse une demande de prolongation pour conditions météorologiques défavorables. L'ONF examinera avec bienveillance ces demandes. Nous invitons les entrepreneurs à alerter au plus tôt leurs clients exploitants-négociants et le réseau EDT en régions.

Interprofession France Bois Forêt

La Fédération est devenue membre actif de l'Interprofession nationale début 2013. Cette étape concrétise le rapprochement opéré depuis deux ans et permettra à la Fédération de porter la voix des entrepreneurs de travaux forestiers auprès de ses instances (Conseil d'Administration, observatoire économique, comité communication et comité développement). Lors des prochains appels de cotisation (avril 2013), à défaut d'avoir pu étendre l'accord national, une ligne de cotisation volontaire (non-obligatoire) spécifique à votre profession apparaîtra. Le futur accord portera pour la période 2014-2016. La Fédération a récemment travaillé pour inclure la profession dans l'enquête trimestrielle de conjoncture de France Bois Forêt (questions, listing). Si vous êtes sollicités, nous vous remercions de bien vouloir répondre à ce court questionnaire.

Vente engins forestiers 2011

Selon l'Institut technique FCBA, voici le nombre de matériels forestiers neufs vendus en France en 2011 auprès des constructeurs et distributeurs actifs sur le territoire français (chiffres 2011 / chiffres 2010) : débusqueurs (51 / 33), porteurs (134 / 73), machines de bûcheronnage (93 / 71) et têtes de bûcheronnage seules (30 / 20).

Contrôle lors des reboisements

Le projet PILOTE, lancé en 2013 et mené par la Mission de Gestion de la Végétation Forestière, auquel participe la Fédération a pour objectif d'évaluer l'efficacité de méthodes mécaniques de contrôle de la végétation dans les plantations. Nous nous intéressons à des méthodes nouvellement développées mais aussi des méthodes plus traditionnelles. Le projet se basera sur un réseau de chantiers de plantation pilotes, installés dans différentes régions. Pendant toute leur durée d'activité, les sites installés serviront également de support pour des formations (initiales et continues) et des journées de démonstration.

Montagne

La Fédération a participé mi-février au premier comité technique de l'étude conduite par le cabinet Ernst & Young à la demande du Ministère de l'Agriculture, sur la mobilisation des bois en montagne. Cette étude comprend trois tâches principales : (i) dresser un état des lieux de la mobilisation des bois et des dispositifs actuels de soutien, (ii) identifier les freins, leviers et dispositifs possibles de mobilisation du bois, (iii) étudier la faisabilité et les impacts de différentes alternatives de dispositifs de soutien spécifiques. La Fédération a notamment évoqué le cas du débardage par câble aérien et les difficultés touristiques et environnementales rencontrées dans la réalisation des chantiers. La fin de l'étude est prévue fin avril 2013

Commission approvisionnement du CIBE

M. François Pasquier, vice-président forêt FNEDT, a été élu début 2013 coprésident de la Commission approvisionnement du Comité Interprofessionnel du Bois Énergie, avec M. Patrick Ollivier (Fédération Nationale du Bois). Le programme 2013 de cette commission portera sur : (i) travaux sur le prix du bois énergie, indexation et révision, (ii) travaux sur la caractérisation des combustibles, dont bois fin de vie, (iii) perspectives d'appui au développement du bois énergie par le Fonds Chaleur, (iv) critères de durabilité de la biomasse solide, (v) réflexion sur la mobilisation de plaquettes forestières, (vi) réflexion sur la mise en place de la démarche d'observation des bassins bois énergie. Les entrepreneurs intéressés par ces travaux sont invités à se faire connaître (groupe de travail FNEDT bois énergie).

Actualités agricoles

ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES
Infos EDT
0 820 20 06 47
Service d'information juridique
(prix d'un appel local)

La fiscalité de l'énergie en débat

L'alignement « progressif » de la fiscalité du diesel sur celle de l'essence est une question « de santé publique » avant d'être une question fiscale, et est « incontournable », a indiqué mi février la ministre de l'Écologie, Delphine Batho. La commission des finances du Sénat a tenu fin janvier une table ronde sur le thème de la fiscalité écologique.

Interrogée par le Président de la commission sur l'effet d'une hausse des taxes sur le diesel sur les constructeurs de voitures diesel, Mireille Chiroleu-Assouline, professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a notamment déclaré « *La fiscalité écologique a pour finalité première - et normalement unique - de modifier les comportements. L'efficacité environnementale dépend de la réaction au signal-prix des comportements : plus ces derniers ont une élasticité forte au prix, plus les recettes sont appelées à diminuer.* »

Concrètement, l'augmentation des taxes provoque la réduction de la consommation mais a aussi des effets économiques. Pour l'universitaire, « *elle peut présenter un coût en pouvoir d'achat pour les ménages qui sont frappés, et en perte de compétitivité pour les entreprises impactées, bien que ces dernières puissent, en règle générale, répercuter une partie de ses coûts dans leur prix, donc sur le consommateur. Un impôt écologique non compensé aura forcément un coût en termes d'emplois et d'activité économique.* »

Appliquée à la situation des entreprises de travaux, toute hausse de la fiscalité sur le carburant réduira l'activité et donc l'emploi. Pour réduire les coûts économiques et sociaux de la fiscalité écologique, il faudrait remplacer des prélèvements obligatoires sur le travail très distordants par des prélèvements obligatoires assis sur une base environnementale. Un vœu pieux sans doute ? Autre piste : changer les comportements et les pratiques agricoles.

Un comité permanent pour la fiscalité écologique a été mis en place le 18 décembre 2012 à l'initiative des ministres de l'Économie et de l'Écologie. Les premières propositions doivent être remises en juin 2013, en vue de la loi de finances 2014.

L'Itab reconnu comme Institut technique pour le bio

L'Institut technique de l'agriculture biologique a été reconnu en janvier dernier comme institut technique, référent national de la recherche-expérimentation en agriculture biologique (AB). Créé en 1982, il rassemble des experts de terrain, de la recherche et les professionnels. Il produit des références et outils techniques sur le mode de production biologique, utiles aux agriculteurs en AB et conventionnels.

Les regroupements se poursuivent dans le lait en vue de 2015

Les regroupements d'entreprise dans la filière lait se poursuivent pour préparer l'après quotas laitiers de 2015. Agrial et Eurial, deux groupes coopératifs ont annoncé la fusion de leurs activités laitières. La collecte de lait de l'ensemble dépassera 2 milliards de litres, auprès des 5 200 adhérents livreurs des deux coopératives, sur un territoire couvrant la Basse-Normandie, les Pays de Loire, la Bretagne, la région Poitou-Charentes et la région Centre. Les travaux de préparation et de mise en œuvre effective de la fusion seront engagés dès 2013 et se poursuivront sur l'année 2014.

Consultation nationale sur l'eau

Depuis le 1er novembre et jusqu'au 30 avril prochain, chaque citoyen peut donner son avis sur l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques en ligne, sur le site de son agence de l'eau. L'accès au questionnaire se fait par le nom de la commune. En jeu : la révision des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage). Ces documents qui fixent la politique de l'eau dans chacun des treize bassins français seront révisés en 2014.

Débat sur l'impact sanitaire des pesticides

Le Sénat a organisé un débat sur l'impact des pesticides sur la santé, en présence des ministres Marisol Touraine (Santé) et Stéphane Le Foll (Agriculture). Suite au rapport de la mission commune d'information sur les pesticides rendu public en octobre dernier, le ministre de l'Agriculture a plaidé le mercredi 22 janvier au Sénat pour « *une séparation franche entre prescripteurs et fabricants, entre ceux qui proposent et ceux qui évaluent* ».

Sur la réduction de l'utilisation, le ministre a rappelé que « *notre objectif est de la réduire de façon significative* » et souligné que les questions fiscales pour parvenir à la séparation entre les activités de conseil et de vente des produits, de même que celle des équipements de protection individuels (EPI), doivent aussi être prises en compte.

Nicole Bonnefoy, co auteur du rapport a estimé que « *l'obligation faite à tout agriculteur et professionnel utilisateur de suivre une formation de deux jours est une puissante incitation, mais il faudrait aussi travailler sur les circuits de distribution.* »

Les communes et l'assainissement non collectif

L'AMF (Association des maires de France) et la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies) se sont associées pour la publication d'un guide du réseau actualisé sur les dernières évolutions réglementaires issues des lois Grenelle. L'assainissement non collectif (ANC), qui concerne 10 % de la population française, est une compétence de la commune depuis la loi sur l'eau du 3 janvier 1992. L'ANC n'est plus considéré comme une solution d'attente avant un futur raccordement de l'immeuble au réseau public de collecte des eaux usées. En effet, les performances des différentes techniques d'assainissement non collectif ont été nettement améliorées et permettent désormais un traitement efficace des eaux usées, évitant tout risque pour l'environnement et la santé des personnes. L'assainissement non collectif est donc reconnu aujourd'hui comme la meilleure des alternatives lorsque la faible densité de l'urbanisation ou d'autres causes spécifiques rendent très coûteuse la réalisation d'un réseau public de collecte des eaux usées.

Industrie automobile et du machinisme agricole.

En Allemagne, les constructeurs automobiles et de machines agricoles cherchent à séduire les salariés pour les attirer dans leur secteur faisant face à un manque de main-d'œuvre. En France, le machinisme agricole a besoin de 5 000 personnes dans les secteurs de la construction et de la distribution. Pour Patrick Perard, président d'Axema (union des industriels), avec des formations dédiées, les industriels de l'agro-équipement pourraient reprendre une partie du personnel.

Nouveau record pour le machinisme agricole allemand

L'Association VDMA a indiqué fin janvier que les fabricants allemands de tracteurs et de machines agricoles ont réalisé en 2012 un chiffre d'affaires de 7,66 milliards d'euros, soit une croissance de 10 % par rapport à l'année précédente.

Plus d'auto-entreprises et moins de créations de sociétés en 2012

L'Insee dans son enquête sur la création d'entreprises en 2012, indique que le nombre d'auto-entreprises augmente de 5 % tandis que celui des créations de sociétés chute de 4 %. À noter tout de même, dans l'industrie, le secteur « Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution » est en hausse de 3 % ce qui ne compense pas les baisses dans les autres secteurs.

Doubler la part de la voie d'eau dans le transport des grains à l'horizon 2020

Les filières du grain, L'Union des industries de la fertilisation ont signé avec Voies navigables de France (VNF) –, un accord-cadre visant à doubler la part de marché de la voie d'eau pour le transport des grains, coproduits et engrais.

Aujourd'hui, 12 % des transports de grains et engrais en France sont assurés par la voie d'eau (fleuves et canaux), avec des disparités régionales importantes : 40 % environ dans le Bassin parisien ou le Nord–Pas-de-Calais, mais seulement 10 % en Picardie ou en Champagne-Ardenne.

Mesurer l'impact des grands travaux

Les grands travaux ont un impact à long terme sur les territoires y compris sur les entreprises locales. Pour le mesurer sur la future ligne à grande vitesse entre Tours et Bordeaux, le concessionnaire Lisea, piloté par Vinci, a créé un observatoire socio-économique qui sera en place jusqu'en 2027, soit dix ans après la mise en service de la ligne.

L'autopartage bonifié par la technologie

Alphabet, loueur de véhicules pour entreprises a lancé une solution d'autopartage innovante. Cette société, filiale du groupe BMW a demandé au constructeur d'intégrer la télématique et les outils nécessaires dans le cerveau du véhicule partagé. L'objectif : une meilleure maîtrise du service. Véhicule abîmé ou mal garé, plein d'essence oublié : dès lors qu'il y a partage, l'exposition aux aléas augmente et détourne du partage. La solution proposée permet de réserver le véhicule par internet, de l'ouvrir avec le badge de l'entreprise, de faire l'état des lieux via l'ordinateur de bord.

Carnet de bons de prestations de service

La Fédération propose des carnets de 25 liasses de 3 feuillets (un fixe et deux détachables) de carnet de bons de travaux, carnet de devis, carnet de factures de prestations de services de 25 liasses de 3 feuillets. Et maintenant un carnet de fiches de chantier d'application de produits phytosanitaires en prestation de service de 25 liasses de 3 feuillets. Télécharger le bon de commande sur www.fnedt.org /Nos services / Documents entreprises.

Élections aux chambres d'Agriculture

Les élections aux chambres d'agriculture, qui renouvellent pour 6 ans l'ensemble des membres des collèges qui les composent, se sont déroulées de la mi-janvier au 31 janvier 2013. Ces élections ont concerné près de 3 millions d'électeurs pour 4 200 membres élus.

Selon les résultats définitifs publiés par le ministère, le taux de participation au collège « Salariés de la production agricole » s'établit à 16,12 %, contre 27,87 % en 2007. Les résultats France entière sont les suivants : CFDT 23,14 % ; CFTC 13,07 % ; CGC 14,28 % ; CGT 34,61 % ; FO 9,82 % ; Unsa 2,41 % ; Solidaires 0,21 %, Listes d'union et divers 2,46 %. Ces scores déterminent la représentativité des Fédérations de salariés.

Haute-Marne, la prestation complète a le vent en poupe

La Haute-Marne est le département atypique de la région Champagne-Ardenne. Son potentiel agronomique plus faible est à l'origine de grandes fermes. Elles font assez peu ponctuellement appel aux entrepreneurs. Elles s'adressent davantage à eux pour de la prestation de A à Z.

La Haute-Marne est un département de plateaux où les productions végétales dominent mais où la terre est rare. Comprenez que la couche dans laquelle les cultures doivent chercher l'eau et puiser leurs éléments nutritifs est mince : une quinzaine de centimètres si l'on écoute les acteurs locaux. L'assolement sort rarement du triptyque colza-blé-orge. Le potentiel est limité. Il est confirmé par des moyennes de rendements inférieures à la moyenne régionale et nationale : à peine 65 q/ha en blé et jusqu'à 80 q/ha « *quand il pleut tous les huit jours* ». Il explique la taille moyenne des exploitations qui tutoie ici la barre des 200 ha. Elles ont voulu compenser par la taille la rentabilité que la nature leur refuse instantanément. Ces grosses structures haut-marnaises ont adopté encore plus qu'ailleurs en France la forme sociétaire. Elles sont souvent autonomes en main-d'œuvre et en matériel. Le premier réflexe est de solliciter, ou de monter, une Cuma. Les entrepreneurs de travaux agricoles n'interviennent qu'en second rideau. Ils ne sont qu'une poignée. Chacun rayonne sur un secteur du département. Aucun ne s'estime en concurrence avec un autre. « *Tous collègues* », résument-ils. Tous ont d'abord été simples agriculteurs. L'entreprise est une diversification. La plupart ont franchi le pas de la création d'une Sarl pour répondre à une demande de prestation de A à Z.

Du matériel en copropriété

À Giey-sur-Aujon, au sud de Chaumont, Régis et Jean-Marc Hugot se sont vus proposer deux fermes, coup sur coup, à dix kilomètres de chez eux. Cette opportunité leur a fait abandonner l'engraissement de bovins en 2007. En tout, ils sont en charge de 750 ha. Un contrat les sécurise. Il court sur sept ans, stockage et déstockage de la récolte chez le client inclus. Jean-Marc et Régis, cogérants de leur Sarl, viennent d'embaucher Pierrick, le fils du second. Leur parc se compose de quatre tracteurs John Deere de 130 à 280 ch, de deux moissonneuses équipées de barres de coupe de 7,60 et 9 m, d'un semoir Horsch de 6 m, de deux déchaumeurs (Horsch à dents de 6 m, et Väderstad à disques de 8,20 m), d'un pulvérisateur de 4 000 l avec 30 m de rampe. « *Le matériel est récent et performant. C'est une nécessité. Les fenêtres d'intervention sont courtes. Les pannes seraient malvenues. Le client est exigeant sur le rendement, l'humidité* », affirment Régis et Jean-Marc. L'assistance au guidage s'impose doucement. « *On réalise à l'usage à quel point c'est utile. Il n'y a plus de croisement. C'est de la rentabilité supplémentaire.* »

À Laville-aux-Bois, Jérôme Yung, a créé officiellement son entreprise de tra-

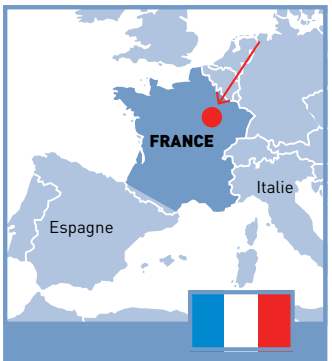

Le territoire de 625 000 ha de la Haute-Marne est couvert à 40 % par une forêt composée à 87 % de feuillus. La SAU de 305 400 ha se partage entre 40 % de céréales (blé, orge), 17 % d'oléagineux et plus d'un tiers de surfaces fourragères. Le département dénombre quelque 206 000 bovins soit un tiers des effectifs de la région Champagne-Ardenne. L'élevage s'effrite. En dix ans, le nombre d'exploitations spécialisées en lait a presque été divisé par deux. Le dernier RGA a encore recensé 2 200 exploitations dont 75 % à temps complet et 1 600 avec des céréales. La Haute-Marne est championne de France par la taille de ses structures d'exploitation : 181 ha en moyenne, voire 295 ha dans le cas des Gaec.

Régis, Jean-Marc et Pierrick Hugot. Leur entreprise réalise encore trois fois moins de chiffre d'affaires que le Gaec où les deux frères sont associés.

vaux agricoles en 2012. « *J'ai accepté de travailler 60 ha à façon en 2007. Je ne dépassais pas le seuil de chiffre d'affaires. Je suis resté seul avec un saisonnier pendant deux ans. Sur le long terme, ce n'est pas tenable. J'ai embauché un salarié à plein-temps, en plus du saisonnier d'avril à novembre. L'entreprise de travaux est le moyen de disposer de la main-d'œuvre suffisante et d'amortir mon matériel sur suffisamment de surface pour rester à un prix raisonnable. Mon parc est performant et adapté à la surface exploitée. Je possède un semoir en copropriété. Il a 12 000 ha en quatre ans. Un matériel coûteux à l'achat doit faire des hectares pour s'amortir convenablement* ». Jérôme Yung fixe ses prix en tenant compte de ses propres coûts. « *Il faut être dans le marché. Mais le client attache aussi beaucoup d'importance au savoir-faire. Des voisins ont vu comment je travaillais. Ils me font aujourd'hui confiance.* »

Le matériel de la Sarl Hugot. Récent, performant, pour intervenir lors des courtes fenêtres d'intervention.

Jérôme Yung a négocié un contrat à l'année pour les surfaces en prestation complète. À Mennouveaux, Florent et Alan Renard n'ont aucune assurance de ce type alors que trois fermes à façon de 310 ha au total constituent leur fonds de commerce. « *Nous établissons deux factures par an. Nous discutons des prix de l'année à venir à la fin de l'année en cours. Nous travaillons en confiance* » lance Alan. Les deux frères cherchent à être le plus efficace possible en minimisant leurs coûts. Ils

En forêt, une activité sans beaucoup de visibilité

La Haute-Marne possède une surface boisée conséquente, mais paradoxalement, peu d'entreprises locales de travaux forestiers. La majorité des chantiers reste à l'ONF ou revient à de grandes sociétés employant plusieurs dizaines de salariés basées en Côte-d'Or ou en Alsace. Elles sont actives dans le département depuis des dizaines d'années. Une petite part du gâteau va à une dizaine d'entreprises haut-marnaises. Il s'agit le plus souvent de sociétés unipersonnelles. À Euffigneix, Frédéric Mutz fait exception à cette règle. Sa société créée en 1992, est de taille intermédiaire. Elle a déjà fait travailler sept salariés. Elle en compte encore cinq, occupés à planter, débroussailler, élaguer. Elle est spécialisée dans le reboisement et le dégagement. Son parc matériel se compose de trois broyeurs à marteaux Ahwi et Bugnot, d'un porte-engins de 19 t, d'un chaptrack de 230 ch, de deux tracteurs à pneus de 95 et 125 ch, d'un chenillard à faible empattement de 90 ch, bien utile quand il faut intervenir sans casser et sans tasser dans des plantations de 3 m.

À ses débuts, la Sarl pouvait compter sur 80 % de chantiers domaniaux et 20 % de clients privés. « Actuellement c'est l'inverse » note Frédéric Mutz. « J'ai davantage privilégié la forêt privée et je ne m'en plains pas. L'ONF change de stratégie sans prévenir ». Les coopératives, les groupements et les experts forestiers, voire une banque institutionnelle, qui le missionnent l'envoient à cinquante kilomètres à la ronde, voire sur six départements limitrophes. « Il y a peu de monde en forêt. On se connaît. On se parle. La réputation de l'entreprise est importante. Mais ce sont les appels d'offres qui font le prix » analyse Frédéric Mutz.

Frédéric Mutz. Trois semaines par an, il fait de l'entretien de ripisylves. Un travail qu'il apprécie, parce qu'il est « technique ».

Il se fixe un objectif de chiffre d'affaires par jour et par ouvrier, mais depuis trois ans, la visibilité n'excède plus un mois et la crise écrase les tarifs « au détriment de la rentabilité ». « On nous demande de nous rapprocher du mieux disant. On est de plus en plus poings liés. On ne peut plus économiser sur rien, même sur l'organisation du chantier. » Des solutions comme un groupement d'achat, peinent à se mettre en place car la fibre individualiste l'emporte trop. Frédéric Mutz a passé le certificat QualiTerritoire en 2010. « Il ne contient rien d'effarant, mais c'est long à préparer » regrette-t-il. « Sans l'aide de ma secrétaire, j'aurais peut-être abandonné en cours de route. Je le renouvelle, il me sert pour deux chantiers par an »

Le déneigement l'hiver comme le fauchage des accotements l'été constituent des activités d'appoint des entrepreneurs de la Haute-Marne.

privilégient les techniques culturales simplifiées afin de réduire les frais d'implantation. « *Elles se généralisent. Tout le monde suit le même raisonnement. Le potentiel des sols de la Haute-Marne oblige à avoir les charges les plus basses* » observe Alan.

Le travail en 3x8

L'entreprise s'organise en trois huit avec son salarié pour répondre aux pointes de travail que constituent le déchaumage et le semis. « *Nous appliquons un schéma qui a cours dans l'industrie où il faut aussi amortir des équipements coûteux* » justifie Alan. Les deux frères n'ont pas hésité à acquérir du matériel en copropriété avec une autre entreprise de travaux agricoles. Ils se partagent ainsi un transbordeur, un déchaumeur de 12 m, un semoir combiné Väderstad de 8 m et un tracteur Case IH Steiger de 435 ch. Le semoir et le déchaumeur totalisent ainsi 1 500 ha par an. Un tel choix s'explique aussi par le besoin de se libérer du temps pour planifier des déplacements réguliers en Ukraine où les deux frères, leur collègue entrepreneur et un autre agriculteur se relaient pour assumer une présence permanente sur une exploitation de plusieurs milliers d'hectares. « *Des éleveurs peuvent faire appel à nous pour leurs cultures. Mais nous ne recherchons aucun chantier ponctuel. Ce sont des déplacements supplémentaires. S'ils ne cadrent pas dans notre calendrier, ils ne sont pas rentables* » résume Alan. En revanche, ils ont contractualisé avec le département le déneigement de deux circuits sur le plateau.

Peu de chantiers ponctuels

La demande ponctuelle porte sur la récolte et la pulvérisation. Elle se concentre sur l'épandage, de chaux ou de fumier pour Éric Louvet, installé près de Langres, dans le sud-est du département. Il possède trois engins de 14 m³. « *L'élevage domine. Mais ce sont les exploitations à dominante céréalière qui sont clientes. Je me suis fait ma réputation. Je connais mes coûts. Je ne travaille pas à perte* » dit-il. Les entrepreneurs haut-marnais se rejoignent pour pronostiquer une hausse de leur activité dans les années qui viennent. Ils ne croient guère au développement des chantiers ponctuels et peu au travail supplémentaire que devrait leur procurer la certification phytosanitaire qu'ils sont tous en train de préparer. Ils misent davantage sur la prestation complète. Autant les frères Hugot que les frères Renard, Éric Louvet et Jérôme Yung analysent : « *beaucoup d'agriculteurs ont plus de cinquante ans et sont souvent à la tête de structures plus petites que la moyenne. Ils n'ont plus envie d'investir et n'ont pas forcément de successeur et quand c'est le cas, il s'agit parfois d'un de leurs petits-enfants. Ils ne veulent pas se séparer de leur foncier. Donner à faire une ferme n'est pas qu'une mode. Elle garantit un meilleur revenu que de prendre sa retraite.* »

Christophe Reibel

Jérôme Yung : « Le parcellaire de taille moyenne et la distance entre les déplacements pénalisent l'activité d'une entreprise en Haute-Marne. »

Alan Renard a créé une entreprise de travaux agricoles avec son frère en 2004. Ils ont investi avec un collègue dans un tracteur de 435 ch qui tire des outils de 12 m.

Aube, des entrepreneurs qui font feu de tout bois

Le département de l'Aube a la capacité de satisfaire les amateurs de parcelles dont les extrémités se perdent à l'horizon. Elle cache aussi de la vigne, de la forêt et des secteurs plus herbagers. Ce terrain plus varié qu'il n'y paraît à première vue, les entrepreneurs généralistes le disputent aux spécialisés.

Empilez un bloc de roche mère de plusieurs centaines de mètres d'épaisseur et, par-dessus, quelques dizaines de mètres de craie fissurée qui font office de réservoir à eau. Recouvrez le tout de trente à quarante centimètres de terre. Vous obtenez « *une belle région de cultures* » avec des parcelles parfaitement accessibles qui peuvent facilement faire 1 200 m de long ! Autrement dit le département de l'Aube. Certes, ses sols blancs mettent du temps à se réchauffer au printemps, mais en plein été, avec de l'humidité sous les racines, « *ça pousse* » ! « *Ces sols sont faciles à travailler. Ils conviennent aux céréales, aux betteraves, aux pommes de terre, à la carotte, au céleri ou au poireau* » énumère Raymond Haon, entrepreneur à Droupt-Saint-Basle, retiré des affaires depuis un an. Si les grandes cultures dominent le paysage, des secteurs comme autour de Chaource sont plus orientés dans l'élevage alors que les vallées de la Seine et de l'Aube fournissent l'essentiel des surfaces boisées où s'activent quelques entrepreneurs de travaux forestiers. Au total, l'Aube dénombre quelque 80 entreprises de travaux agricoles et forestiers dont environ cinquante adhèrent au syndicat départemental présidé par Éric Launoy. Il explique : « *le nombre d'entreprises peut sembler modeste. Mais les exploitations sont de taille à être autonomes. Elles appellent seulement l'entreprise pour des chantiers spécifiques* ». Parfois Cuma et entreprises de travaux agricoles ne rechignent pas à s'entendre. En 2010 par exemple, dans le nord du département, deux d'entre elles signent un contrat de trois ans pour résoudre le problème de main-d'œuvre qui se posait pour une automotrice. « *On invente des solutions pour résoudre les problèmes qui se posent* » lance Hubert Deterre, entrepreneur spécialisé dans le pressage de paille. « *Il y a beaucoup d'exemples de chantiers mutualisés, d'agriculteurs qui se regroupent et s'entraident.* »

Raymond Haon : « L'Aube, c'est un rêve pour un amateur de grandes cultures. »

Des matériels plus puissants et plus larges

Dans le vignoble, l'entrepreneur est sollicité pour la taille, la récolte, voire le travail à façon qui prend de l'ampleur pour des clients particuliers à la tête de surfaces qui n'excèdent pas quelques dizaines d'ares. En grandes cultures, l'écrasante majorité des entreprises de travaux a été créée par des agriculteurs en quête d'un complément d'activité. Elles interviennent parfois pour traiter le colza en fleur ou la pyrale du maïs, mais sont en priorité présentes sur des chantiers

Les parcelles de plus d'un kilomètre de long sont courantes. Elles sont desservies par des chemins bien entretenus.

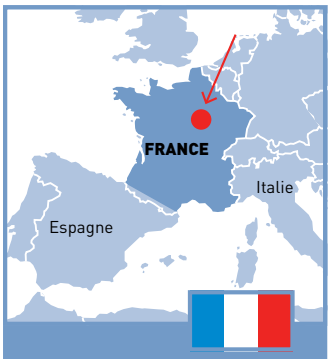

L'Aube est le troisième département de Champagne-Ardenne par sa superficie (602 749 ha) et le deuxième par sa SAU (374 600 ha selon le RGA 2010). Les céréales se taillent la part du lion (54 %). Elles précèdent les oléoprotéagineux 19 % et la betterave (6 %). Signalons aussi la pomme de terre (fécule et consommation) dont les surfaces dépassent les 6 000 ha et le chanvre qui navigue bon an, mal an entre 2 400 et 4 000 ha. L'Aube possède également un vignoble de dimension respectable. À 7 241 ha, il pèse près d'un quart des vignes de l'appellation Champagne. La forêt, dominée par les feuillus couvre 146 000 ha. Sur un total de 5 240 exploitations près de 2 400 travaillent des vignes et 2 949 se consacrent aux grandes cultures. Ces fermes cultivent en moyenne une surface de 125 ha. L'élevage décline. Environ 500 fermes affichent cette orientation avec un effectif de 53 200 bovins.

Alain et Éric Launoy. Leur matériel est détenu en copropriété par l'entreprise de travaux et leur exploitation. « Plus souple pour rembourser », commentent-ils.

de récolte et de pressage de foin et de paille. Elles font tourner de une à trois moissonneuses et de une à deux automotrices pour un permanent et de deux à quatre saisonniers. « *Très souvent, elles réalisent en entreprise moins de la moitié de leur chiffre d'affaires agricole. La main-d'œuvre se trouve. Il existe des fermes qui n'ont pas assez d'hectares et où le fils est prêt à avoir une occupation salariée* » témoigne Éric Launoy.

« Le tout en même temps »

Depuis dix ans, les matériels ont nettement gagné en puissance et en largeur de travail. Les tracteurs de 200 à 300 ch tirent beaucoup d'outils de semis direct. Les pulvérisateurs étendent régulièrement leur rampe jusqu'à 36, voire 42 m. Les barres de coupe font plutôt 12 que 6 mètres. « *Le climat est devenu moins favorable. La fenêtre de récolte est moins large. Au début des années 2000, on fauchait le grain et on pressait la paille dans la foulée. Aujourd'hui tout est fait en même temps. Depuis deux trois ans, les organismes stockeurs positionnent de plus en plus un camion en bout de champ. Mais on n'a que 45 minutes pour le remplir. Sans matériel performant on n'y arrive pas. Les entrepreneurs in-*

Paille, un créneau saturé

En 2011, l'Aube a expédié quelque 30 000 t (1) de paille dans une dizaine de départements français. Le pressage de paille est donc un marché plutôt bataillé. À Châtres, au nord-ouest de Troyes, Hubert Deterre en a fait sa spécialité. « La pénurie de paille de ces dernières campagnes a accru la demande et l'offre. Depuis 2010, quatre nouvelles presses ont été acquises à dix kilomètres à la ronde par des agriculteurs en quête de diversification. Sur vingt kilomètres, il y en a désormais vingt qui tournent ». Lui-même a démarré dans la prestation il y a vingt ans pour amortir sa première Hesston 4800, achetée pour satisfaire les besoins de son atelier d'engraissement finalement liquidé en 1995. De fil en aiguille, l'entreprise grossit avec deux autres presses, deux camions, un bâtiment de stockage. Hubert Deterre a reçu depuis peu le renfort de son fils, Mathieu. En février 2013, il reprend l'activité d'un collègue sans successeur pour créer la Sarl Le Clos Paille Fourrages. « J'ai doublé le volume traité d'un coup » dit-il. Avec trois cogérants et deux salariés, trois andaineurs Krone et Claas, trois presses Krone 1290 et Hesston 187, la Sarl manipule 13 000 t de paille par an. 95 % de la matière première est achetée au champ.

« La moisson devient trop souvent une période de surenchère pour récupérer les andains. Ce n'est pas sain » juge Hubert Deterre. Les entreprises spécialisées dans la paille, soit deux bonnes douzaines, doivent résister aux « tarifs parasites » pratiqués par « ceux qui veulent s'implanter ». Les clients sont parfois « durs à tenir ».

Hubert Deterre : « La moisson devient trop souvent une période de surenchère pour récupérer les andains. »

Mais la plupart sont très fidèles. « Ça permet de passer » glisse notre entrepreneur. « La campagne 2003 a failli me faire arrêter. Mais en 2006 j'ai décroché un marché avec la Suisse, d'abord via une coopérative en Bourgogne. Aujourd'hui, je traite en direct. Cela représente entre 3 000 et 4 000 t/an. Le contrat est verbal, mais il me garantit un volume. Je suis prêt à discuter du prix en cours d'année et à le lisser en cas de variations trop importantes. Mais j'ai sécurisé une partie de mon activité ». Son solde part en Belgique ou reste en France.

Pour traiter quelque 13 000 t de paille par, la Sarl Le Clos Paille Fourrages dispose d'un parc de trois andaineurs et de trois presses.

(1) Ce volume fluctue d'année en année. En 2012, il est redescendu à environ 10 000 t pour sept départements livrés.

Dans les terres humides autour de Lusigny-sur-Barse, une moissonneuse des frères Launoy est équipée de chenilles, l'autre de gros pneus.

Chez les Launoy, le semoir de 6 m est attelé à un tracteur John Deere muni d'un autoguidage SF2.

vestissent d'ailleurs dans des transbordeurs pour tenir les délais. Globalement, l'activité de battage est moins rentable car les prix n'ont augmenté qu'à la marge ».

Une place pour les travaux très techniques

Certaines entreprises occupent des créneaux très spécifiques. Citons celles qui récoltent du pavot, du chanvre, de la luzerne ou qui proposent une prestation complète en pomme de terre comme la Sarl Gombault à Viâpres-le-Petit. L'entreprise ne se connaît guère de concurrents qui s'aventurent sur ce terrain très technique. Elle est équipée pour mener simultanément cinq chantiers. Elle assure plantation, arrachage, déterrage, triage. « *Nous intervenons pour des surfaces comprises entre 5 et 50 ha. C'est très pointu. Le seul souci de l'entrepreneur doit être le résultat. Cela passe par une relation de confiance. Le dialogue à trois entre l'agriculteur, le transformateur et l'entrepreneur est essentiel. Mais on a beau avoir vingt ans d'expérience, on se retrouve chaque année devant une page blanche* » déclare Patrick Gombault.

Les peupleraies qui couvrent quelque 10 000 ha dans les vallées de la Seine et de l'Aube fournissent un autre terrain d'activité aux entrepreneurs. Le nettoyage, l'élagage, le reboisement, le déchiquetage, constituaient le cœur de l'entreprise de Raymond Haon avant qu'il ne la cède à Martin Poupart, uniquement actif jusque-là dans la Marne.

La paille l'été, la forêt l'hiver

La Sarl Poupart réalise du pressage de paille durant deux mois l'été et travaille en forêt le reste de l'année. Son gérant et ses deux salariés débitent chaque année 2 000 m³ de grumes (dont 90 % de peupliers) et produisent 8 000 t de plaquettes. « *Comme la paille, le bois énergie a le vent en poupe. Nous profitons depuis dix ans de la demande des unités de déshydratation de luzerne. En 2013, la ville de Troyes met en service une chaufferie qui doit consommer 6 000 t de paille et 7 000 t de plaquettes à l'année. Cela doit stabiliser le marché. Les acteurs locaux ont investi sur le long terme. Ils privilégient l'approvisionnement de proximité. Je ne suis pas inquiet de ce côté-là. Je le suis davantage pour les scieries qui utilisent du peuplier pour fabriquer du contreplaqué. À Epernay une usine attend un repreneur. Mais il faudrait encore d'autres outils de première transformation* », analyse Martin Poupart. « *Il manque des prestataires pour transporter tous ces matériaux énergétiques. Certains entrepreneurs réfléchissent pour se lancer* » relève Raymond Haon.

« *Être réactifs !* »

Éric Launoy a été élu président du syndicat des entrepreneurs de l'Aube en 2007. Il a depuis constaté la légère diminution du nombre des entreprises, faute de successeurs. Mais comme Raymond Haon, il est optimiste sur le volume de travail confié aux entreprises de travaux agricoles du département. La certification phytosanitaire « *pourrait ramener des surfaces aux entrepreneurs* », mais « *cela reste lourd à expliquer. Il a fallu convaincre les entrepreneurs* » signale-t-il. Il est plus confiant dans la tendance d'un nombre croissant de propriétaires à donner leur ferme à faire à façon. « *Ils sont en quête de tranquillité, optent pour la pluriactivité, possèdent des terres éloignées de leur site principal ou connaissent des problèmes de succession : tous les cas de figure sont possibles* » analyse-t-il. Avec son frère Alain, il est cogérant d'une entreprise de travaux agricoles qui s'est montée progressivement depuis 1972 pour aujourd'hui avec quasiment deux salariés, se concentrer sur le pressage de paille, la récolte des céréales et le séchage du maïs. Une activité de transport de grains, d'engrais, de paille ou de matériaux inertes, vient en complément. Deux enfants envisagent de rejoindre l'entreprise et la ferme dans les années qui viennent. « *C'est motivant*, reconnaît Éric. *Cela change du flou qui prévaut quant aux évolutions du cadre réglementaire. Notre principe est de nous montrer réactifs. Nous sommes prêts à tout moment à changer notre fusil d'épaule.* »

Éric Launoy : « Le syndicat des entrepreneurs de l'Aube travaille en étroite relation avec celui de la Marne. »

Christophe Reibel

L'entreprise Bellanger : travaux ruraux et entretien d'espaces verts

Depuis 25 ans, Jean Bellanger développe sa petite entreprise de travaux ruraux et d'entretien d'espaces verts dans le Loiret. Ces deux activités lui permettent de travailler quasiment toute l'année. Céréalier depuis peu, Thomas, son fils, le seconde dans ses tâches le long notamment des routes d'une quinzaine de communes.

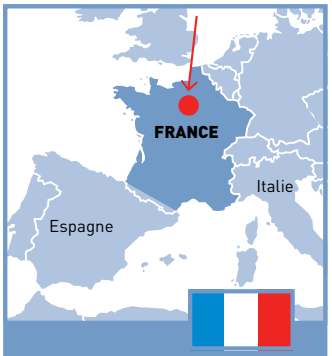

L'entreprise individuelle de Jean Bellanger est basée à Guignonville, dans le Loiret (région Centre). Des fauchages, élagages, débroussaillages, le long de routes et de voies ferrées sont ses principales activités. En 2011, employant un salarié à plein-temps, elle a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 120 000 euros HT.

En cette matinée de novembre, à l'approche du village de Guignonville, le brouillard cède peu à peu la place à un ciel voilé. Distant de douze kilomètres de Pithiviers, quarante d'Orléans, cette localité est associée à la commune de Greneville-en-Beauce. Fondée voilà 25 ans, l'entreprise de travaux ruraux et d'entretien d'espaces verts de Jean Bellanger est proche de la mairie. Dans cette région de céréales et de betteraves, Jean, 58 ans, la poignée de main ferme et le regard déterminé, a peu à peu gagné la confiance d'une clientèle fidèle avec laquelle il entretient des relations cordiales. Après de courtes études au lycée agricole de Chartres-La Saussaye (Eure-et-Loir), un Brevet de Technicien Agricole en poche, le futur entrepreneur débute sa carrière en travaillant chez divers agriculteurs et dans des coopératives. Courant 1978, il décroche un poste de chef de culture à la conserverie de Jargeau (Loiret), qu'il occupera dix ans. *« Je mettais en place les cultures, je dirigeais le matériel de récolte avec un collègue,* se souvient Jean. *Dans cette entreprise, je me suis en outre familiarisé avec les démarches administratives, les relations avec la clientèle. »*

Une reconversion réussie

Environ un an avant la fermeture de cette conserverie, Jean planifie sa reconversion avec l'aide d'un comptable. Malgré son intérêt pour le métier d'agriculteur, il lui manque les fonds pour reprendre une ferme. Il décide de créer une entreprise individuelle de travaux ruraux et d'entretien d'espaces verts. Cette dernière voit le jour en 1988, une fois signé un contrat de fauche avec le Conseil général du Loiret. *« Après l'achat d'un peu de matériel, je n'avais plus un centime en poche ! Je me suis formé à la fauche de banquettes avec un mécanicien agricole. » À l'époque,* l'entrepreneur bénéficia d'une aide à la création d'entreprise d'un montant de 35 000 francs. Sans cette aide, certes modeste mais bienvenue, il ne serait probablement pas parvenu à créer son activité. Les premières années, il négocie auprès de ses assureurs et de la Mutualité Sociale Agricole des facilités de réglement pour ses cotisations. Après deux années de contrat avec le Conseil général, il propose ses services à des municipalités, des entreprises, des agriculteurs et à des particuliers proches de chez lui.

Salarié de la TPE paternelle et céréalier

Jeune homme souriant et volontaire, Thomas Bellanger est salarié de l'entreprise paternelle. Il a effectué son apprentissage en travaux paysagers en alternance entre le CFA de Bellegarde et la TPE de son père. Il est titulaire d'un BEP et d'un Bac Pro en travaux paysagers. Après l'obtention de ses diplômes, Jean l'a embauché en CDI à temps plein. Mais aujourd'hui, Thomas travaille à mi-temps. En effet, depuis l'automne 2012, il loue et conduit une ferme céréalière d'environ 60 ha. Au quotidien, lui et son père entretiennent d'excellentes relations. « En travaillant ensemble, mon fils et moi avons noué des liens forts, souligne Jean. J'essaie de lui transmettre au mieux mon expérience. »

Jean et son fils Thomas effectuent un débroussaillage le long d'une voie ferrée destinée au transport de marchandises.

Le parc de matériels

Pour les travaux ruraux :
- Deux tracteurs : un Claas de 110 ch, un Deutz-Fahr de 100 ch
- Épareuse Rousseau équipée d'un bras de 6 m de long, utilisée pour le fauchage
- Épareuse Noremat multi-usages au bras de 7,50 m : fauchages, gros broyages de bois, lamier
- Roto-faucheuse Noremat de 2 m de large : entretien des banquettes d'accotement
- Broyeur Eschlböck Biber 2/14 alimenté en branches manuellement

Pour l'entretien des espaces verts :
- Tracteur Kubota de 22 ch, acheté récemment
- Un Peugeot Partner, un Peugeot Boxer et plusieurs remorques de transports des déchets verts
- Des tondeuses, des motoculteurs, une motobineuse, deux micro-débroussailleuses

Un hangar en tôles de 300 m², destiné au stockage du matériel et d'une cuve GNR de 2 500 litres.

Une lettre aux retombées positives

Les dix premières années, au volant de son tracteur équipé d'une épareuse ou d'une roto-faucheuse, Jean s'affaire seul sans compter ses heures. *« Je travaillais quasiment non-stop douze heures, lors des périodes de pointe. C'était un peu trop ! »* Mais, à la fin des années 1990, Thomas, son fils, le rejoint, d'abord comme apprenti puis comme salarié. Âgé de 28 ans, le jeune homme possède deux diplômes en travaux paysagers. La SNCF et une quinzaine de collectivités locales du Loiret, situées dans un rayon d'une trentaine de kilomètres, constituent leurs principaux clients. *« Voilà trois ans, mon épouse et moi avons adressé un courrier à la SNCF. Notre objectif était d'offrir mes services de débroussaillage et d'élagage le long de leurs voies ferrées proches. Quinze jours plus tard, nous avons reçu une proposition de chantier sur la ligne Bordeaux-Paris, mais à achever en huit jours. Mon fils et moi avons accepté cette proposition. Depuis, nous intervenons toujours sur cette ligne et sur plusieurs lignes de transport de marchandises. Mon interlocuteur à la SNCF est strict quant à la qualité du travail à réaliser, mais plus souple face aux aléas climatiques. »*

Les chantiers pris en charge par l'entreprise Bellanger de part et d'autre d'une voie ferrée peuvent être assez longs. En effet, certains d'entre eux exigent un mois de travail à temps plein voire un peu plus. Lorsque l'un de ces chantiers s'avère complexe avec de nombreux arbres difficiles d'accès à élaguer, Jean appelle à la rescousse un autre entrepreneur, sans hésiter. *« Récemment, à ma demande, un collègue est venu travailler avec nous deux jours afin d'accélérer un chantier le long d'une voie ferrée »*, relate l'entrepreneur. Jean et Thomas mettent également leur savoir-faire au service d'une quinzaine de communes telles : Pithiviers, Férolles, Engenville, Thignonville, Autruy-sur-Juine. *« Concernant la ville de Pithiviers, je travaille avec elle depuis 1988. Lorsque nous désirons tailler les haies quinze jours avant la date prévue au départ, elle nous l'autorise. S'il faut retarder un fauchage en raison d'une végétation en retard nous le faisons. Aujourd'hui, nous réalisons des travaux variés en toutes saisons ou presque et nous nous adaptons aux demandes. »*

Des travaux ruraux à l'entretien d'espaces verts privés

Courant mars, généralement, l'entrepreneur connaît l'essentiel de son calendrier de travail annuel. Hors activité d'entretien d'espaces verts, 80-90 % de ses chantiers sont, en effet, programmés à partir du mois en question. De chaque côté des routes où ils interviennent, Thomas et son père fauchent des banquettes, des grands talus, des fossés au moyen d'une roto-faucheuse et d'une épareuse. Pour l'élagage des haies des communes et des entreprises, des rives de bois d'agriculteurs, ils utilisent une épareuse à lamier. Selon Jean, le lamier permet de réaliser un travail de coupe soigné. *« Après leur coupe, nous broyons les branches jusqu'à 14 cm de diamètre afin de laisser un chantier propre. Chez les particuliers, dans la mesure du possible nous récupérons ces broyats puis les compostons avec d'autres végétaux dans un petit silo en béton. Nous produisons ainsi 100-150 m³ de compost par an »*, ajoute l'entrepreneur. Ce compost sera bientôt épandu dans les

Devant le hangar de l'entrepreneur, ses deux tracteurs : un Deutz-Fahr de 100 ch et un Claas de 110 ch équipés chacun, ici, d'une épareuse.

Jean Bellanger à son bureau, aménagé dans sa maison de Guignonville.

Tondeuse, motobineuse, motoculteurs, taille-haies et compresseur, entre autres, utilisés par Jean et Thomas pour leurs travaux d'entretien d'espaces verts.

champs de Thomas, céréalier, depuis peu. Le broyage des branches est réalisé à l'aide d'un broyeur Eschlböck entraîné par la prise de force de l'un des tracteurs de l'entreprise.

Lorsqu'ils ne travaillent pas le long des routes ou des voies ferrées, les deux hommes s'occupent des espaces verts d'une clientèle de particuliers et d'entreprises privées. Semis, tontes et scarifications de pelouses, plantations, tailles et élagages d'arbres constituent l'essentiel de leurs interventions chez une trentaine de clients, renouvelés surtout grâce au bouche à oreille. *« Cette activité représente 30-35 % de mon chiffre d'affaires. Elle est en recul par rapport à ce qu'elle représentait voilà 10 ans car j'ai plus de concurrents. Quant aux entreprises, l'entretien de leurs espaces verts n'est plus leur priorité même s'ils en font faire au minimum »*, constate Jean. Au quotidien, les relations de ce dernier avec les collectivités locales, les entreprises et les particuliers sont basées sur une confiance réciproque. *« Mon fils et moi avons la chance de travailler pour des personnes fidèles et compréhensives »*, se réjouit le père de Thomas dont certains clients sont des amis d'enfance. Mettant un point d'honneur à réaliser des chantiers irréprochables, depuis ses débuts il n'aurait perdu aucune des communes dans lesquelles il intervient.

Le lamier à quatre disques dont dispose l'entrepreneur pour la taille de haies, de rives de bois, le long ou non de routes, de voies ferrées.

Une sécurité et un entretien du matériel de rigueur

Soucieux de la qualité, Jean l'est aussi concernant la sécurité de ses chantiers. Une sécurité au cœur de ses préoccupations en particulier lorsqu'il travaille le long des routes. *« Même en faisant attention, en m'arrêtant lorsque des véhicules arrivent en face de mon tracteur ou lorsqu'un cycliste me double, un accident est toujours possible. Nous devons donc avoir les yeux un peu partout, à chaque instant. »* Lorsque la fatigue se fait sentir, l'entrepreneur préfère désormais confier certaines tâches à son fils. *« Avec les ans, je ne peux plus faucher dix heures de rang sans faire plusieurs pauses. »* Pour l'entretien de son matériel de travaux ruraux, l'achat de pièces pour ses deux motoculteurs, ses taille-haies et autres, l'entreprise Bellanger dispose de trois concessionnaires. *« Ces derniers sont les mêmes depuis 25 ans et connaissent donc très bien nos machines,* se satisfait l'entrepreneur. *Lorsque l'un de nos tracteurs est victime d'une panne sur un chantier, nous sommes dépannés dans les 48 heures.* » Le plus souvent, père et fils réparent seuls leur matériel d'entretien de jardins. *« Pour ce matériel, un concessionnaire nous fournit des pièces en seulement un ou deux jours ! »*

Au fil des ans, Jean a fait évoluer son matériel en fonction des exigences de ses nouveaux chantiers. *« Ma première roto-faucheuse, ma première épareuse ont duré environ huit ans. Ensuite, j'ai acheté une épareuse autorisant un changement plus aisé des têtes de coupe et*

La cuve GNR de l'entrepreneur, d'une capacité de 2 500 litres, équipée d'un compteur. Jean l'a acquise courant 2011.

Le silo en béton et parpaings dont disposent Jean et Thomas Bellanger lorsqu'ils désirent composter des broussailles et des broyats de branches.

j'ai investi dans un second tracteur. » Ainsi, Thomas pourra poursuivre l'activité de son père avec du matériel en bon état. *« Une révision de notre matériel est réalisée au moins une fois l'an par un mécanicien venant sur place. »* Bientôt sexagénaire, dans deux ou trois ans l'entrepreneur prendra une retraite bien méritée. Son fils reprendra alors le flambeau tout en s'occupant de sa petite ferme céréalière. Selon Jean, Thomas devrait parvenir à conjugueur travaux ruraux et culture de céréales. *« Un chantier de fauche pour une collectivité locale peut attendre trois, quatre jours. Mon fils verra dans quelles conditions il désire poursuivre cette activité marquée par des pics de travail d'avril à juin, puis d'août à octobre. »*

Jean-François Rivière

Banquiers, entrepreneurs, comptables, tous partenaires

Le 8 février dernier, à la Côte-Saint-André, avait lieu l'assemblée générale des Entrepreneurs des Territoires de l'Isère. Suite aux demandes des adhérents, Martine Perrin, la présidente de l'organisation départementale, avait organisé une table ronde afin de présenter les besoins de financement des entreprises et de revenir sur l'importance du dialogue entre tous les acteurs.

« *Nous ne vous avons pas fait venir pour comparer le taux des prêts.* » Le message adressé aux intervenants de la table ronde était clair. Michel Gabillon, membre du Bureau national EDT (délégué aux relations avec les élus, les chambres consulaires et les institutionnels) et vice-président de la chambre de Commerce et d'Industrie nord-Isère, animait les débats. Il a d'emblée averti l'auditoire : « *Le monde de l'entreprise a besoin d'investir pour se développer, les entrepreneurs des territoires en font partie, toutefois les investissements sont de plus en plus lourds, ils demandent d'avantage de conseils auprès de nos partenaires de proximité : les comptables, les banques, les fournisseurs, etc. Le but est d'aborder le sujet du financement des entreprises, d'apporter un éclairage et des informations afin de mieux comprendre les mécanismes financiers.* » Des amorces de réponses ont permis de sensibiliser de l'auditoire afin de chacun puisse adapter ses réflexions sur ses investissements.

Les intervenants de la table ronde, pendant l'Assemblée Générale EDT de l'Isère.

Des intervenants de qualité

M. Gabillon a ensuite présenté les intervenants sollicités pour l'occasion par Martine Perrin : Dominique Renoud du Crédit Agricole sud Rhône-Alpes, M. Morel, chargé des prêts Agilor au siège du Crédit Agricole Centre-Est, accompagné de Magali Rey-Dorenne, chargée de clientèle, Denis Landreau du Crédit Mutuel, spécialisé dans le crédit-bail et la location financière, Pierre-Antoine Tosi de la Banque Populaire. Etaient aussi présents : Pierre Genève du cabinet In Extenso, spécialisé dans l'agriculture et les entreprises de travaux agricoles, accompagné de son adjoint Christophe Bourdat. Enfin, Jean-Pierre Vitton, vice-président EDT 38 et élu à la Fédération nationale, qui témoignait de son expérience d'entrepreneur.

Premier sujet abordé : les nouvelles directives de « Bâle III ». Quelles sont-elles, et quelles conséquences sur le monde de l'entreprise, notamment sur les fonds propres ? Ces nouvelles directives vont obligatoirement impacter la clientèle des banques. Martine Perrin, la présidente d'EDT 38 précise que : « *Les banquiers, assez réservés sur le sujet, ont fini par reconnaître que oui, c'est un élément pris en compte de manière plus importante dans les dossiers.* »

Dialoguer en amont

Les principaux dispositifs de financement ont ensuite été abordés : prêt simple, prêt bonifié de type Agilor, leasing, location financière, ainsi que les différentes formes de garanties et d'assurances. Au-delà de l'assurance décès invalidité, la souscription d'une assurance fiscale « décès homme-clé » peut s'avérer cruciale pour protéger son conjoint. De même, la différence de coût entre une assurance invalidité partielle et totale est bien souvent négligeable et mérite d'être choisie.

Le besoin de trésorerie constitue un point critique pour les entrepreneurs à certaines périodes de l'année. « *Il faut anticiper, dans la mesure du possible, demander rapidement un étalement des encours à son banquier.* » Pierre Genève, comptable spécialiste des entreprises de travaux agricoles a rappelé qu'il est nécessaire d'ajuster et d'adapter les stratégies au cas par cas. « *Les entrepreneurs ont besoin de conseil pour choisir les financements, on n'est plus à l'époque où l'entrepreneur signait le bon de commande sur un salon agricole et allait ensuite voir son banquier. Il faut maintenant avoir une discussion en amont, aller voir son banquier, son fournisseur, son comptable.* »

En conclusion, il existe donc un besoin d'échange entre tous les acteurs, l'anticipation et l'échange avec ses partenaires financiers sont essentiels. Répondant à la demande des entrepreneurs qui voudraient les voir plus souvent sur le terrain, les représentants des banques présents ont répondu avec enthousiasme : *« Nous serions ravis de venir chaque année visiter vos entreprises ! »*

Valérie Bridoux

Colloque « Phytos » : la santé en question

Alors que les victimes de produits phytosanitaires ont obtenu récemment une première reconnaissance des pouvoirs publics, un colloque a rassemblé l'ensemble des acteurs en Poitou-Charentes, révélant que les professionnels agricoles peinent à adopter les bonnes pratiques. Le risque reste trop souvent ignoré.

[Rouillé (86), le 17 décembre 2012] Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, on dénombre chaque année un million d'empoisonnements graves par les pesticides, à l'origine de 220 000 décès. Mais malgré ce chiffre alarmant, les études montrent que le facteur de risque « pesticides » est sous-estimé. Ce colloque, organisé par la chambre régionale d'Agriculture Poitou-Charentes, avec le concours financier de la Région, du lycée agricole de Venours, de l'État, de l'Europe, de la Fondation Xavier Bernard et de l'Onema (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques), a rassemblé plus de 200 participants.

Le colloque de Rouillé a mêlé aux témoignages de professionnels les enseignements de spécialistes de la santé. De gauche à droite : Luc Servant (chambre d'Agriculture Poitou-Charentes), Caroline Chenet (agricultrice), Giovanni Prete (sociologue) et Jacky Lorand (agriculteur).

Le danger, une prise de conscience récente

La question du danger des pesticides est apparue récemment dans l'espace public. Comme l'a montré Giovanni Prete, sociologue à l'université Paris XIII, de quelques centaines d'articles de presse annuels en 1990, la question est devenue le sujet de plusieurs milliers d'articles en 2007. Si la population agricole jouit d'un moindre risque de survenue de cancer, comparativement à l'ensemble de la population (-15 % pour l'ensemble des cancers), certains tel celui de la prostate sont surreprésentés : 8 % en moyenne sur l'ensemble des études, sachant que certaines matières actives constituent un facteur de risque nettement supérieur (multiplié par 130 pour les Trans-nonachlores, « *un niveau comparable à l'amiante* »).

« *Les professionnels ont du mal à en prendre la mesure. Et quand c'est perçu, ils peinent à en parler…* » poursuit le sociologue. Dans l'imaginaire des utilisateurs, la peau (80 % des contaminations) est ainsi perçue comme une barrière, alors que le risque est identifié avec les produits humides mais peu perçu pour les traitements de semence. Il s'agirait alors de mobiliser des appuis cognitifs (odeurs et couleurs) pour attirer l'attention sur la dangerosité des produits phytosanitaires. « *On y a pensé, mais nous avons noté que ça affecterait davantage le voisinage que les utilisateurs* », explique Jean-Charles Bocquet, directeur général de l'UIPP (Union des Industriels de la Protection des Plantes), qui demande à ces derniers d'entreprendre une démarche volontaire en la matière.

Le produit doit faire peur

Point d'orgue de ce colloque, le témoignage de Caroline Chenet, dont le mari Yannick est décédé en 2011 d'une leucémie. « *Ce n'est pas la maladie qui doit faire peur ; c'est le produit qui devrait, disait-il* ». Membre de l'association Phyto-Victimes et agricultrice sur une exploitation de polyculture-élevage, elle témoigne de l'importance du regard dans le monde agricole, ses conséquences économiques et sociales. « *Le cercle d'amis se rétrécit, les*

Le dispositif Phyt'attitude, créé en 1991 par la MSA, est un observatoire composé de médecins du travail, de conseillers en prévention et d'experts toxicologues. Il recense, analyse et valide les informations sur les accidents ou incidents survenus lors de l'utilisation de produits phytosanitaires. Phyt'attitude fonctionne sur le principe de signalement volontaire de symptômes.

situations familiales conflictuelles se multiplient… et il n'y a aucune aide ». Malgré la reconnaissance comme maladie professionnelle obtenue en 2006, le couple a dû faire face aux nombreux problèmes induits par sa situation. Ils ont ainsi dû vivre avec 750 euros par mois, dont une partie dédiée aux médicaments. Le régime agricole souffre sur ce point d'un cruel retard face au régime général. « *C'est la réalité chez TOUS les malades du monde agricole* insiste Caroline Chenet. *C'est pour cela que je veux parler de la maladie, de la déchéance physique : 10 ans jusqu'à ne plus parler, marcher, manger…* »

Les symptômes (troubles neurologiques, digestifs et respiratoires, lésions de la peau…) toucheraient pourtant un applicateur sur cinq selon les services du ministère de l'Agriculture. Caroline Cheret notera plus tard que l'observatoire Phyt'attitude mis en place par la MSA peine à fonctionner : « *Il faut remonter les informations pour faire changer la situation.* »

L'efficacité des EPI en question

La seule perception du danger n'est pas suffisante. Les travaux montrent en effet qu'il faut dépasser cette question, car certaines bonnes pratiques s'avèrent inapplicables. « *Appliquer toutes les bonnes pratiques ne sera donc pas suffisant* » juge Giovanni Prete, qui cite une étude montrant que les combinaisons de protection n'offrent pas toujours une barrière suffisante, « *un exemple d'ambiguïté qui étend le fossé entre risque réel et perception du danger* ». Robert Tessier, représentant le ministère de l'Agriculture, se montre plus optimiste sur ce point mais

Une association pour les victimes des produits phytosanitaires

Créée en 2010, l'association Phyto-Victimes regroupe déjà 100 membres dont 80 malades. Elle se donne pour mission de faire reconnaître les pathologies liées aux intoxications chroniques ou aiguës (soit à long et court terme). Elle tente de faire progresser et simplifier la prise en charge, pour éviter aux nouveaux malades le « parcours du combattant » vécu par nombre de ses membres. Enfin, Phyto-Victimes soutient la prévention et contribue autant que possible à renforcer la législation. www.phyto-victimes.fr

Face à la maladie, nous ne sommes pas tous égaux

Il existe des facteurs génétiques et une hétérogénéité des pathologies qui ne facilitent pas l'évaluation de notre sensibilité aux produits phytosanitaires. L'efficacité de leur élimination par l'organisme peut dépendre de ces « polymorphismes génétiques », alors que les métabolites produits par la réaction immunitaire d'élimination ont parfois des effets encore plus négatifs. Les propriétés physico-chimiques diffèrent entre substances actives, notamment leur capacité à traverser les barrières biologiques. Les réactions issues d'associations de pesticides compliquent encore davantage l'évaluation de leur nocivité. « 1+1 est généralement différent de 2. Parfois plus, parfois moins », explique Luc Multigner, chercheur épidémiologiste à l'Inserm.

La mise en œuvre des EPI n'est pas aussi simple qu'il y paraît.

Semoirs rapides Kongskilde Vibro Seeder

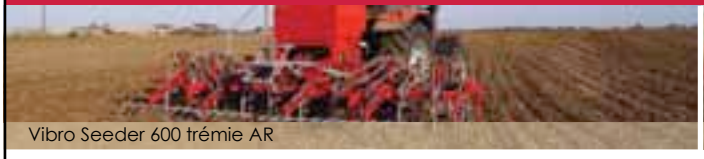

Vibro Seeder 600 trémie AR

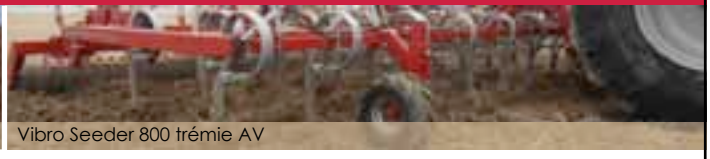

Vibro Seeder 800 trémie AV

Les semoirs à dents Kongskilde Vibro Seeder allient rapidité et précision.

Disposant de dents VTH (dent de déchaumeurs), les Vibro Seeder offrent un grand dégagement pour un flux régulier et une profondeur de semis constante.

Disponibles en :
- Version porté et trémie arrière de 1100l de 4 à 6m
- Version porté avec trémie avant (1500 ou 1900l) de 4 à 8m
- Version trainé avec trémie avant (1500 ou 1900l) de 6 à 8m

Kongskilde Howard France SA
mail@hf.kongskilde.com • www.kongskilde.com

KONGSKILDE

admet que les Équipements de Protection Individuelle (EPI) devront progresser en efficacité. Il rappelle que leur disponibilité est prise en compte dans l'obtention des autorisations de mise sur le marché (AMM).

Des solutions pour limiter le risque

Les fournisseurs d'EPI cherchent aujourd'hui à optimiser leur efficacité. Mais aussi intégrer le confort d'utilisation, en lien avec les contraintes physiques et les conditions climatiques. « *Il faut aussi les mettre en œuvre correctement, notamment savoir retirer ses gants sans se recontaminer* » remarque Jean-Charles Bocquet, le représentant des firmes phytosanitaires.

L'autoguidage au secours des utilisateurs

Jacky Lorand, exploitant à Bouresse (86) a, de son côté, témoigné des bénéfices du guidage par satellite : « *Son coût m'est apparu bien moindre le jour où j'ai dû descendre du tracteur pour jalonner, et que j'ai ressenti les effets du produit : larmes aux yeux et écoulements du nez. Un pulvérisateur bien équipé limite largement les risques : pas besoin de descendre, évitant le contact* » a-t-il poursuivi. D'autre part, effectuer les traitements de nuit permet, en plus d'optimiser l'efficacité de l'intervention grâce à une hygrométrie supérieure, de limiter les risques : « *Nous avons moins chaud, donc sommes moins réceptifs au produit qui pénètre les pores de la peau lors de la transpiration.* » Mais comme le rappellera Luc Multigner, épidémiologiste à l'Inserm : « *Il n'y a pas de meilleure protection que l'information.* »

Débat autour des certificats individuels

Directrice du lycée agricole de Venours, Denise Menard a fait référence à la présence dans les référentiels de formation d'un contenu relatif aux produits phytosanitaires, leur utilisation et les moyens de protection. « *J'ai entendu des enseignants dénoncer l'équivalence de la Certification phytosanitaire avec le Bac professionnel. Je suis également contre : nous n'avons pas le temps de former suffisamment les élèves en ce sens.* » Un constat validé par les quelques études disponibles. La formation doit donc être effectuée dans l'entreprise, au quotidien.

Le référentiel des distributeurs exige de leur part les explications et l'information sur les risques et la protection. Ils doivent même veiller à la lecture des consignes, mais bien souvent les distributeurs ne rencontrent pas les applicateurs. Les employeurs utilisant des produits phytosanitaires sont de leur côté tenus de donner l'information en vertu de l'article R-4412-38 du Code du Travail. Ils semblent donc seuls pour sensibiliser les salariés intervenant dans l'application. Il faut encore le rappeler : appliquer les bonnes pratiques constitue la seule solution pour se prémunir des dangers.

Écarter le risque

Le danger inhérent aux produits phytosanitaires est installé durablement. Si les quantités de spécialités diminuent légèrement, celles de matières actives sont bien en augmentation, en attendant l'arrivée sur le marché de solutions biologiques (champignons, bactéries, substances d'origine végétale, arthropodes et nématodes auxiliaires...) au détriment de la chimie de synthèse. Le risque est la résultante d'un danger et d'une exposition : si le premier ne diminue pas, il est indispensable d'agir sur l'exposition, c'est à dire, prendre en compte le triptyque produits-machines-utilisateurs.

Luc Servant, président de la chambre d'Agriculture de Poitou-Charentes, avait d'emblée tenu à rappeler que ce colloque se focalisait sur le risque, et non sur le bien-fondé de l'utilisation des produits phytosanitaires. Rappelons que notre pays est le premier utilisateur de pesticides en Europe. Si l'ensemble des échanges se sont déroulés dans un climat de sérénité, le colloque de Rouillé aura mis en exergue qu'à une question complexe, il n'existe pas de réponses simples. D'autant que le « risque zéro » n'existera jamais. Mais des solutions peuvent déjà être mises en œuvre dans toutes les entreprises pour en limiter la portée.

Guillaume Le Gonidec

Les pictogrammes ont changé

Le nouveau règlement entré en application le 1er décembre 2010 est la transposition européenne du Système Général Harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques. Jusqu'à présent, chaque pays ou groupe de pays possédait sa propre classification des produits chimiques, donc ses étiquettes et fiches de données de sécurité. Suite à des propositions émanant de l'ONU, le nouvel étiquetage (critères de classification et messages d'avertissement) se mettra progressivement en place jusqu'à l'échéance du 1er juin 2015. Il demeure encore trop peu connu des utilisateurs.

Suite à l'harmonisation des affichages, de nouveaux pictogrammes et messages d'alerte font leur apparition (ancienne étiquette à gauche, nouvelle à droite).

Certifications : une journée d'échange pour mutualiser les expériences

Une dizaine de professionnels du Nord de la France ont fait une halte dans l'entreprise Gautier le 10 janvier dernier, pour échanger sur la mise en place des certifications. Récit d'une journée de partage largement axée sur la traçabilité de chantier.

Le groupe présent lors de cette journée de mutualisation des expériences. Une dizaine d'entrepreneurs du Nord et leurs conjoints rencontraient des entrepreneurs bretons ou leurs salariés responsables de la mise en place de la certification.

[Saint Barnabé, Côtes-d'Armor] La dizaine d'entrepreneurs qui avaient fait le déplacement depuis les régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie ont pu apporter leurs connaissances sur la certification Iso 14001 version 2004 aux entrepreneurs bretons. Ils ont mis en place cette certification dès 2006, avec le concours de l'association Presta'terre (www.edtperspective.com). Ils ont reçu en échange les retours d'expérience sur la certification des activités d'application phytosanitaire en Bretagne. Avec plusieurs années de recul, et parfois une précédente expérience dans le cadre d'activité annexes, ces entrepreneurs du Nord se sont familiarisés avec la certification bien avant les entrepreneurs bretons concernés aujourd'hui, comme l'ensemble de leurs collègues, par la certification de l'activité phytosanitaire. Quoi qu'il en soit, tous ont déjà travaillé sur l'étape d'audit.

Un puzzle à assembler

De la définition de l'audit à l'attitude à tenir, en passant par l'acceptation des remarques, la présentation du matin s'est ainsi essentiellement focalisée sur la préparation de l'audit interne. « *On a établi les pièces du puzzle. Il s'agit maintenant de les assembler* » explique Sébastien Mérat du cabinet de conseil Peri G. Quelles sont ces pièces ? L'analyse des risques environnementaux, ou encore les outils pour faciliter la veille réglementaire. « *Ensuite, on passe au plan d'action* » poursuit le spécialiste, qui parle de « Formation Action » pour développer un œil critique, constructif, et acquérir la culture de la prévention. Autant d'objectifs à poursuivre car, parmi les exigences futures de l'application phytosanitaire, certaines n'ont jamais été formalisées jusqu'à aujourd'hui. C'est le cas de la veille réglementaire et de la traçabilité.

Didier Cachera, membre d'EDT Perspective et Didier Collet, directeur de la société Digital DC System, en cours d'échange sur l'utilisation pratique des outils informatiques.

La traçabilité grâce au logiciel de gestion

L'informatique mobile est un outil de choix pour répondre aux exigences de traçabilité formulées par les certifications. D'autant que les entreprises de travaux cumulent les facteurs favorables à l'utilisation de tels outils : fluctuation du planning, itinérance du personnel ou volume de tâches administratives. « *Les entreprises de travaux agricoles ont la palme de la fluctuation. Si ça marche pour elles, ça marchera pour toutes* » se félicite Didier Collet, directeur de la société Digital DC System, qui a conçu un logiciel de gestion spécifique baptisé Facilitime (lire encadré).

La traçabilité impliquera de recueillir un nombre important de données. Mais ces données enregistrées (unités de vente - temps, surface, volume - temps d'utilisation du matériel, temps de travail des conducteurs, données techniques, localisations...) se-

Facilitime : un logiciel conçu par et pour les entrepreneurs

Toujours en cours de conception, le logiciel Facilitime a été créé par Didier Collet (Digital DC System) avec le concours d'entrepreneurs, dont Régis Macé et Jérôme Guillon. Facilitime propose un planning quotidien ou hebdomadaire, par salarié, client, domaine, nature ou tarif de chantier. Mis à jour en temps réel, ce planning offre du premier coup d'œil une vue globale, grâce à des codes couleurs identifiants précisément l'état de la prestation : planifiée, terminée, en cours de facturation... Facilitime exploite des données de localisation pour le suivi en temps réel des conducteurs ou l'optimisation des déplacements dont le guidage jusqu'à l'entrée de la parcelle. Il assure la traçabilité des épandages, applications de produits phytosanitaires. Le logiciel offre par ailleurs une fonction d'envoi automatisé de mail pour signifier les caractéristiques du chantier au donneur d'ordre. De même, une partie « Entretien du matériel » est disponible, mais encore peu utilisée. Pour offrir un outil global, Digital DC System travaille à la compatibilité avec les systèmes de documentation des constructeurs : « c'est en cours avec le Fendt VarioDoc » précise Didier Collet. À l'avenir, le logiciel pourrait aussi évoluer vers davantage d'interactivité, une relation chauffeur-entreprise-client plus étroite, et la connexion vers des services embarqués ou d'autres services tel e-phy, le portail du ministère de l'Agriculture relatif aux phytosanitaires. La reconnaissance vocale et les flashcodes ouvrent également de nouvelles perspectives en faveur d'une utilisation généralisée de l'informatique mobile : l'applicateur pourrait par exemple enregistrer aisément chaque produit prélevé dans le local, en flashant immédiatement le code correspondant.

Le logiciel Facilitime présenté lors de cette journée permet de recueillir en fin de chantier la signature du donneur d'ordre. Une exigence du référentiel de certification.

ront exploitables par le chef d'entreprise à des fins de gestion. Elles participeront ainsi à compenser le coût de mise en place de la traçabilité. Par l'informatisation, les entreprises peuvent en effet espérer des gains dans l'évaluation des temps de travaux, du prix de prestation, dans la géolocalisation et la traçabilité, ou encore l'interfaçage avec le client. L'outil informatique simplifie la facturation (il garantit l'intégrité des données, supprime les oublis, et permet une facturation immédiate), permet une mise à jour en temps réel du planning, établit la traçabilité exigée dans le cadre des certifications, produit des rapports, ou identifie les heures de présence des salariés. Ces derniers peuvent acquérir une autonomie accrue, et bénéficient d'un accès permanent aux informations client. Outre la responsabilisation du personnel, apparaît alors la perspective d'une prestation plus personnalisée.

Jérôme Guillon, entrepreneur à Vitré, a présenté la partie phytosanitaire du logiciel Facilitime, conçue avec le concours de son entreprise. Cette partie donne au salarié un accès à toutes les données techniques nécessaires et ce, depuis son smartphone. Il renseigne les données de facturation puis les données techniques liées au chantier effectué (hygrométrie, état du sol...), peut recueillir la signature du client - un des points problématiques soulevé par les entrepreneurs - et enfin clôturer le chantier qui rejoindra le poste facturation. Le chantier est alors intégré dans l'historique, et il devient possible de consulter la fiche correspondante

En fin de journée, Régis Macé, président des EDT dans les Côtes-d'Armor, a reçu dans son bureau les entrepreneurs pour une démonstration. Concernant l'informatique, il chasse les idées reçues : les conducteurs plus âgés s'adaptent très bien aux nouvelles exigences.

Visite de l'atelier de l'entreprise Gautier. L'occasion d'aborder de nouveaux points liés à la certification, certains visiteurs adoptants spontanément le costume de l'auditeur.

suivant des critères de date, type de chantier, client… Des fiches que l'agriculteur ou le technicien peuvent aussi consulter grâce au mode de stockage (lire encadré).

Une valorisation sans fin

Si l'accès des clients au compte n'est pas encore développé, il pourrait, de l'avis des spécialistes présents, se généraliser. Pour le client comme pour l'entrepreneur, la quantité d'informations désormais mises à disposition est importante : facturation détaillée, données techniques, intrants, etc. Quant aux valorisations des données, « *elles sont infinies* » annonce tout simplement le concepteur du logiciel.

« *Notre première priorité reste de remplacer les bons en papier* » explique Didier Collet. Car le rassemblement de ces bons est pour tous une étape critique, en raison du risque d'égarement de ces morceaux de papiers. La mise en place de la certification serait ainsi l'occasion de revoir cette étape « à risque ». Régis Macé, gérant de l'entreprise Gautier, estime gagner chaque semaine une journée dans le traitement des bons, suite à l'adoption du logiciel Facilitime. « *Dans le cas du pressage, activité pour laquelle la facturation est soumise à des variables telles que longueur ou diamètre des bottes, le système peut calculer seul* », précise Régis Macé. Pourtant, l'entrepreneur n'aurait même pas besoin d'intégrer cet aspect pour dégager un seuil de rentabilité : la suppression du risque de la perte de bons en papier constitue à elle seule une économie suffisante. « *Nous avons calculé que 4 bons perdus suffisent à rentabiliser l'achat d'un tel système ; soit ici 0,1 % des bons traités annuellement dans l'entreprise* », note Didier Collet.

Chasser les idées reçues

Face à cette montée de l'informatique dans les entreprises, les intervenants ont levé un à un les freins psychologiques. Ainsi, le personnel s'est souvent impliqué au-delà des prévisions des entrepreneurs : « *beaucoup plus que l'on ne pensait initialement* », remarque Didier Cachera (59), membre d'EDT Perspective. Et contrairement aux appréhensions courantes, dans les faits, la main-d'œuvre la plus âgée se convertit facilement à cette nouvelle donne : « *Ce sont les meilleurs : ils appliquent ce qu'on leur apprend*, assure Régis Macé. *A contrario, les jeunes cherchent davantage à bidouiller et sont finalement moins faciles.* » L'entrepreneur a mis en place une prime d'intéressement pour valoriser les salariés qui consignent correctement les données.

Pour les gérants, l'exigence d'une réorganisation interne, la complexité de tarification (la certification offre donc une occasion de la simplifier) ou encore certains comportements réfractaires face à l'informatique peuvent donc disparaître. Car les faits font encore mentir les appréhensions théoriques. L'historique prouve que la « peur du flicage » est une barrière levée aisément. Tous les salariés utilisent aujourd'hui un téléphone portable ; l'informatique mobile bénéficie donc déjà de fondations favorables. « *Demain, les conducteurs seront probablement démunis si l'outil ne marche plus,* remarque Sébastien Mérat.

BUREAU VERITAS CERTIFICATION

Obtenez votre agrément pour l'application de produits phytopharmaceutiques.

Entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux, vous devez obtenir un agrément. La certification de votre entreprise est indispensable pour l'obtention de l'agrément.

- **1ère étape** : établir un contrat avec un organisme de certification et en envoyer une copie à votre DRAAF **avant le 1er octobre 2012**
- **2ème étape** : être audité et obtenir votre certificat, pour le transmettre à votre DRAAF avant le 1er octobre 2013.

Pour vous permettre de répondre dans les délais et en limitant vos coûts, nous vous proposons :
- Une ligne téléphonique dédiée et une adresse email pour poser vos questions et assurer le suivi de votre dossier,
- Un intervenant près de chez vous pour vous auditer,
- Il connaît vos impératifs, votre matériel et les produits utilisés.

Contactez-nous :
Bureau Veritas Certification
Tél. : 02 99 23 31 84
certiphyto@fr.bureauveritas.com
www.bureauveritas.fr/certification

*Move Forward with Confidence**

*Avançons en confiance

BUREAU VERITAS

Attention !

Il est possible que votre champ soit trop petit pour ce filet

4500 m de filet !

Tama – Agriculteurs, cultivateurs d'innovations

Tama FRANCE

Impasse du champ de la roche
72300 Parcé sur Sarthe
Mail : ventes@tama-france.fr

Mais c'est déjà le cas avec internet ou les GPS : on serait arrêtés si ça bloquait ». C'est d'ailleurs une des raisons qui explique le choix d'une application avec abonnement, et du mode SaaS (Software as a Service ou logiciel en tant que service) permettant un hébergement à distance des données. « *Ça ne marchera jamais avec un logiciel hébergé totalement en ligne,* avance Didier Collet. *Il faut inévitablement retenir la forme d'une application en local pour y avoir un accès permanent* », le réseau restant déficient dans de nombreuses zones rurales.

L'occasion d'un audit blanc

Cette journée de mutualisation d'expériences s'est conclue par une visite du site de l'entreprise Gautier. Le nouvel atelier, construit pour satisfaire aux dernières exigences réglementaires, a ainsi largement mobilisé l'attention. D'autant que certains visiteurs ont instinctivement partagé leur expérience de l'audit en suggérant au chef d'entreprise certains aménagements. Ainsi, grâce à leurs yeux avertis, les panneaux d'emplacement des extincteurs seront déplacés à une hauteur plus adéquate pour être visibles immédiatement en cas d'urgence. L'œil critique que recherchaient les organisateurs semble au rendez-vous. Cette journée aura largement dégagé la visibilité sur le chemin conduisant à la certification : les outils nécessaires sont à disposition.

Guillaume Le Gonidec

Une formation pour bien réagir en situation de crise

En ce matin du 10 janvier, une douzaine de salariés provenant de quatre entreprises (Sarl Légumia, Sarl Jan, Sarl Gautier, et négoce agricole Appro 2000) sont conviés dans les locaux de la Sarl Légumia à Remungol (Morbihan). Dans le cadre de la démarche de certification Iso 14001, ils doivent réagir à plusieurs situations accidentelles sous l'œil attentif de Ronald Rose. Habitué de ces situations, le pompier professionnel intervient ici pour le compte du cabinet Peri G, dans une formation qui vise à faire prendre conscience aux salariés d'un manque de connaissances sur les réflexes et le comportement à tenir en situation d'urgence. Se succèdent alors choc électrique, fuite de GNR, incendie, ou encore renversement de bidons dans le local phytosanitaire. « On leur demande quelle solution ils envisagent, puis de la mettre en œuvre : pas toujours aussi facile à faire qu'à dire », explique le formateur.

Cas concret : le renversement de bidons dans le local phytosanitaire, impliquant un dégagement de fumée. Un groupe de six salariés intervient, alors que six autres assistent à la scène. Les premiers s'emparent d'un extincteur, puis s'approchent du local avant d'aller chercher une poudre absorbante. Premier bilan : 3 salariés potentiellement asphyxiés en oubliant leur masque de protection. Il fallait en réalité établir un périmètre de sécurité, prévenir les pompiers et leur signifier quels étaient les produits en présence grâce au registre phytosanitaire. « Où est le registre ? » demande le formateur. « Eh bien, dans le local… », répond timidement un salarié. Un cas que Ronald Rose rencontre fréquemment : « Ne mettez jamais les fiches de sécurité, extincteurs et protections dans le local ! Elles seront inaccessibles le jour où vous en aurez réellement besoin. Il faut connaître au moins les produits les plus dangereux pour transmettre l'information. »

Spécialiste de la gestion de crise, le pompier professionnel Ronald Rose consulte les salariés pour connaître leur attitude face aux situations d'urgence.

Bilan de cette opération : 3 morts. Dans la crise, les salariés ont oublié de mettre leur masque de protection avant d'intervenir.

L'exercice fait prendre conscience aux salariés d'un manque de connaissances dans ce domaine. « Il en résulte une meilleure acceptabilité de la formation », note Ronald Rose. Son caractère didactique semble porter ses fruits : « Je n'avais jamais vu des salariés revenir aussi satisfaits et convaincus, note l'entrepreneur Michel Hamon (56), qui l'a proposée à son équipe quelques semaines auparavant. Et parce qu'elle plaît, je ne doute pas qu'ils en parleront autour d'eux », poursuit-il. La transmission des bonnes pratiques s'effectue alors de manière spontanée. Un travail de tous les jours que prône le pompier intervenant en formation : « Proposez des axes d'amélioration dans votre entreprise ! » répète-t-il aux participants.

Le ministre Stéphane Le Foll à l'écoute des entrepreneurs de travaux

La fédération nationale Entrepreneurs des Territoires souhaitait interpeller le ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt sur les contraintes auxquelles font actuellement face les professionnels. Stéphane Le Foll a donc été convié dans l'entreprise Leveillé samedi 9 mars, afin de prendre la mesure de ces contraintes et du potentiel d'activité existant.

[Louplande, Sarthe] Soixante-cinq personnes, élus et entrepreneurs, ont accueilli Stéphane Le Foll au sein de l'entreprise de travaux Leveillé. De nombreuses problématiques, plus ou moins spécifiques aux prestataires de services, ont ainsi été abordées par Michelle Trespeuch, présidente EDT Pays de la Loire, dans son discours d'ouverture : modalités d'utilisation des carburants, exonération des heures supplémentaires, formation et besoin de compétences, professionnalisation de l'application phytosanitaire... L'occasion pour Entrepreneurs des Territoires de réaffirmer son rôle moteur dans la quête de durabilité.

Le témoignage de Romain Demilly, apprenti en 3ème année Bac pro, a permis de réaffirmer le besoin de compétences des entreprises de travaux. Michel Leveillé, à droite du ministre Stéphane Le Foll, a rappelé que : « l'entreprise s'intègre dans une chaîne, c'est un maillon social. »

EDT fait valoir ses atouts

L'organisation a ainsi pu faire valoir ses atouts, mais également parler des freins auxquels elle fait face. Élu député dans un département dont le premier employeur privé n'est autre que Claas, Stéphane Le Foll s'est évidemment félicité du dynamisme des filières agricoles, mais a vite regretté son manque d'attractivité : « *Il faut faire des efforts de communication, favoriser les passerelles et arriver à débloquer les tabous* » a annoncé le ministre, qui a saisi la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche à l'issue du Sima.

Michel Leveillé aura, en faisant témoigner salarié puis client, exposé son ressenti sur les derniers dispositifs du gouvernement tels que que la remise en cause de l'exonération des heures supplémentaires et le crédit d'impôt compétitivité-emploi. D'autant que, comme l'a rappelé l'agriculteur appelé à témoigner, une bonne santé financière doit s'exprimer tout au long de la filière. « *On ne veut pas de subventions mais des chantiers* » s'est exprimé Michel Leveillé, soulevant le fait que les entrepreneurs ne bénéficient pas ou peu d'aides, contrairement aux coopératives d'utilisation de matériel agricole. Le financement sera mis en cause à plusieurs reprises, le ministre souhaitant alors valoriser Oséo et la récente Banque Publique d'Investissement pour pallier l'actuelle frilosité des banques.

La durabilité : aspect omniprésent

Qu'elle soit économique, sociale ou environnementale, la quête de durabilité s'est affirmée tout au long de la rencontre. Quelques annonces ont été formulées, notamment la proposition d'une loi relative aux thématiques forestières et à la biomasse, en fin d'année. Celle-ci portera « *sur la forêt française en général, sa capacité à s'adapter au réchauffement climatique, ou encore l'équilibre résineux-feuillus* ». Interpellé sur ce point, il a ensuite exprimé la nécessité de transformer cette matière première dans l'Hexagone, dénonçant un problème d'organisation au sein de la filière.

Le ministre aura, à plusieurs reprises, exprimé son intérêt pour les techniques

Le ministre a exprimé sa volonté de réorganiser la filière forestière française. Une discussion gouvernementale sera initiée à l'automne.

culturales simplifiées, souhaitant maximiser la couverture des sols. Il a également indiqué avoir compris la demande d'un délai supplémentaire pour certifier l'activité relative aux produits phytosanitaires. Si Stéphane Le Foll saluait plus tard l'implication des entrepreneurs dans sa mise en œuvre, le président de la Fédération nationale EDT, Gérard Napias, a constamment rappelé sa volonté d'être consulté et de mobiliser le secteur, tout en réaffirmant : « *Je suis de ceux qui aiment tenir et non pas voir venir, Monsieur le ministre* ».

Se réaffirmer comme interlocuteurs

Stéphane Le Foll a, pour conclure, repris les grandes thématiques abordées en affichant sa connaissance des sujets (Directive machines, formation, certification...). Il a de nouveau affiché sa volonté de concilier performance économique et écologique, notant « *J'aime cette idée d'économie des territoires* ».

La visite devait durer une heure et demie ; le ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt sera finalement resté à l'écoute des entrepreneurs durant près de deux heures et demie. Tous auront ainsi pu valoriser le rôle des entreprises des territoires, et réaffirmer distinctement le potentiel qu'elles renferment. Un message reçu par le ministre, qui associera l'organisation dans de futures prises de décision, notamment la future loi d'avenir qui sera discutée dès novembre prochain.

G. Le Gonidec

La FNEDT met l'utilisation du GNR à la Une du Sima

Le salon international du machinisme agricole a connu cette année un nouveau record de fréquentation, avec près de 250 000 entrées. Le stand de la FNEDT était situé pour la première fois dans le hall 5A, au milieu des autres partenaires institutionnels. Retour sur les événements pros qui ont émaillé ce salon.

[Parc des expositions de Villepinte] « *Sur le stand, nous avons reçu beaucoup de questions autour de la certification d'entreprise* » témoigne Jean-Marie Lefort, vice-président agricole de la FNEDT, « *cela nous apportera certainement de nouvelles adhésions. Nous avons eu également des contacts suite à la conférence que nous avions organisée avec la Confédération européenne des entrepreneurs (Ceettar) sur la fiscalité du gazole à usage agricole.*»

En effet, la conférence du 25 février a présenté une analyse comparative de la situation dans 6 pays membres de l'Union Européenne : Belgique, Allemagne, Pays-Bas, Danemark, Italie et France. « *En Europe, le carburant représente le 3e poste de dépense pour les entreprises de travaux agricoles. Le coût de l'énergie est donc au cœur des préoccupations des entrepreneurs. Les taxes représentent, en fonction des règles de fiscalité des différents pays, entre 44 % et 60 % du prix du carburant* », explique Éric Dresin, directeur de la Ceettar.

Fiscalité du gazole : des situations hétérogènes en Europe

La taxation des produits énergétiques et de l'électricité est définie au niveau européen par la directive cadre 2003/96 qui fixe un niveau minimum de taxes de 21 euros/1 000 litres. Les travaux agricoles y sont mentionnés comme une exception, les États membres pouvant appliquer un niveau de taxation allant jusqu'à zéro pour le carburant servant à réaliser ces travaux. « *Mais l'Europe n'a pas bien précisé ce qu'elle mettait dans cette catégorie. La législation européenne définit la production agricole, mais pas les travaux agricoles. Ainsi, il faut descendre au niveau national pour voir la définition des travaux agricoles. Chaque État fait sa sauce, il en résulte une fiscalité et des règles d'utilisation du gazole non routier très variables d'un pays à l'autre* », précise Éric Dresin.

D'où une situation ubuesque dans certains pays, comme la France, où les règles d'utilisation du GNR ont été fixées par l'arrêté fiscal du 10 novembre 2011, et où les entrepreneurs de travaux se retrouvent obligés d'utiliser deux types de gazole : du « rouge » et du « blanc », sur un même tracteur, en fonction des travaux à exécuter : travaux ruraux ou travaux agricoles. « *Un tracteur a vocation à être polyvalent, faudrait-il que les constructeurs aillent jusqu'à prévoir deux réservoirs sur les machines ?* » questionne Éric Dresin. Faisant suite à la verbalisation de plusieurs entreprises par les Douanes, la FNEDT a demandé la réintégration des travaux ruraux dans le Bulletin officiel des Douanes. « *La rédaction d'une liste des travaux plus exacte est en cours* », précise Patrick Roux du bureau Fiscalités de l'énergie aux Douanes, en réponse à la question d'Aurélie Babin, présidente d'EDT Charente-Maritime, sur le cas des travaux ruraux.

Éric Dresin, directeur de la Ceettar, et Vassil Zhivkov de la Commission européenne : « La Commission européenne a le droit de proposer des changements dans la réglementation, mais au final, ce n'est pas nous qui décidons. »

Besoin de concertation

Autre sujet évoqué : éviter les cas de distorsion de concurrence aux frontières. « *La frontière belge est à 10 km de chez nous, si ça continue, on va aller s'installer en Belgique et continuer de travailler en France* » explique Jean-Marie Lemaire, président de l'Union régionale EDT Nord Pas-de-Calais

Jean-Marie Lefort, vice-président agricole FNEDT, animait la conférence : « On ne comprend pas pourquoi il existe tant de disparités entre les pays ! ». À sa gauche, les étudiants d'AgroSup Dijon venus présenter leur enquête sur l'utilisation des engins agricoles et forestiers (lire page 11) : Guillaume Bertrandy et Nadine Moles, puis Éric Dresin, directeur de la Ceettar et Vassil Zhivkov de la Commission européenne.

De gauche à droite, Eric Dresin, directeur de la Confédération européenne des entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux (Ceettar), Peter Farrelly, président des Farm Contractors of Ireland (FCI), Gérard Napias, président de la FNEDT, John Sheehy, membre du Bureau FCI, Charlotte Jehanno de l'agence About France et Frédéric Jan, entrepreneur en Bretagne, sur le stand de la FNEDT au Sima 2013.

Picardie (NDLR : en Belgique, la fiscalité du gazole est à o). Invité à s'exprimer sur le sujet, Vassil Zhivkov, administrateur de l'unité Fiscalité énergétique de la Commission européenne a expliqué la position de son organisation : « *La Commission européenne a le droit de proposer des changements dans la réglementation, mais au final, c'est la Cour de Justice au Luxembourg qui décide. En ce qui concerne l'agriculture, les discussions sont toujours en cours. Et vraisemblablement, il y aura toujours la possibilité pour les États membres d'appliquer des règles nationales différentes.* »

Au terme de cette présentation, il est apparu clairement aux participants que la question de la fiscalité du carburant dans ses dimensions juridiques, administratives et financières, dépasse nos frontières. De plus, alors que les ministres des finances sont en train de négocier un nouveau cadre juridique potentiellement plus strict, l'initiative de la Fédération souligne le besoin d'une réaction concertée des entrepreneurs d'Europe pour réduire les charges et les tracasseries administratives dans le futur.

Le président de la FNEDT, Gérard Napias, après avoir rappelé que la France n'était pas si mal placée en Europe pour le moment, notamment grâce au remboursement partiel de la taxe intérieure de consommation (TIC), a conclu en disant : « *Aujourd'hui, c'est le début de la réflexion commune avec les autres États membres. C'est pourquoi la Ceettar organisera des réunions semblables dans les différents pays dès les prochains mois.* »

Rencontre avec les entrepreneurs de travaux irlandais

Le 25 février également, la FNEDT a accueilli sur son stand une délégation d'entrepreneurs de travaux irlandais. À cette occasion, Gérard Napias, président de la Ceettar, a rencontré Peter Farrelly et John Sheehy, respectivement président et membre du Bureau de FCI, Farm Contractor in Ireland, la nouvelle organisation représentant les entrepreneurs de travaux agricoles et ruraux d'Irlande, créée en avril 2012. Cette nouvelle organisation, née de la scission avec la Professional Agricultural Contractors of Ireland (PAC) bénéficie du soutien de la FTMTA (Farm Tractor and Machinery Trade Association).

Les échanges ont permis de jeter les bases d'une future coopération avec la Ceettar et les organisations des États membres.

Remise des trophées « J'aime mon métier »

L'Aprodema, Association professionnelle pour la promotion et la formation des métiers de l'Agroéquipement, a organisé le lundi 25 février, la remise du 3ème trophée « J'aime mon métier » sur le stand du Pôle Agroéquipement du Sima. Ce concours vidéo était proposé aux classes de Bac pro et BTS inscrites dans les établissements de formation professionnelle en agroéquipement ou machinisme agricole. Les votes se sont déroulés sur internet. Ce sont les élèves du lycée agricole La Faye de St Yrieix-La-Perche (87) qui ont remporté cette année le Trophée, avec plus de 6 000 vues et plus de 3 000 votes pour leur vidéo intitulée « AE, c'est nous pour vous ».

Valérie Bridoux

Michel Morel, président de l'Aprodema, en compagnie de Gérard Napias, président FNEDT, a remis le Trophée de la meilleure vidéo « J'aime mon métier » aux élèves du lycée agricole La Faye de St Yrieix-La-Perche (87). De gauche à droite : Xavier Vailloud (enseignant en agroéquipement), Romain Prodel, Donovan Faure et Dimitri Goussin.

Retrouvez la vidéo gagnante sur le site de l'Aprodema : www.dailymotion.com/video/xwjw28_aprodema-2013-ae-c-est-nous-pour-vous_webcam#.UTzYVhyRdWM

« On réussit parce qu'on se montre exemplaire »

Michel Soufflet sera le grand témoin du congrès EDT 2013, le 23 mai à Châlons-en-Champagne. À 82 ans, dont 66 de carrière, Michel Soufflet dirige toujours, avec son fils Jean-Michel, le groupe de 4 300 personnes qu'il a créé. L'homme se dit méthodique, maniaque, concret. Entretien au milieu des volutes de cigare, à Nogent-sur-Seine, son fief familial.

EDT mag' : Comment devient-on le premier négociant privé de France ?

En commençant par ajouter la vente d'engrais et de phytosanitaires à celle de grain. En jouant ensuite à fond la carte de l'export par la voie fluviale et maritime. J'ai toujours privilégié l'aspect commercial avant de me concentrer sur l'investissement. Quand j'investis, je dois avoir prévu ce qu'il faut pour faire tourner cet outil. L'entreprise est à 100 % familiale. Elle ne distribue jamais de dividendes. Elle réinvestit tout. Pour gagner sa croûte, il faut aller plus loin dans la transformation. Nous avons choisi la meunerie et la malterie. En 1972, je me suis dit que si déjà je vendais de l'orge, autant devenir malteur. Aujourd'hui, avec vingt-six malteries dans quinze pays, le groupe est le numéro un mondial. Nous venons d'en acheter une au Brésil. Nous sommes en négociations pour une autre en Inde. Le potentiel de développement est là-bas et ailleurs. Les pays de l'Est vont devenir des exportateurs de céréales ! Dans l'Hexagone, il n'y a plus rien à faire.

EDT mag' : Les opérations de croissance externes semblent toujours figurer à l'ordre du jour…

Il n'y a pas d'autre solution que de se développer pour assurer sa pérennité. J'ai beaucoup voyagé. C'était nécessaire pour grandir. Je me suis débrouillé en parlant l'allemand. Ce ne serait plus possible aujourd'hui. L'anglais est indispensable.

EDT mag' : Les cours des céréales jouent de plus en plus au yo-yo. Comment abordez-vous cette volatilité ?

En évitant de prendre trop de risques. Le Matif (Marché à terme des Instruments Financiers) est devenu un outil très important. Nous nous y positionnons très rapidement, le temps de nous couvrir progressivement sur le marché physique. Nous débouclons nos positions ensuite. Nous gardons aussi un œil sur l'énergie. C'est un poste crucial pour le groupe. Nous achetons un volume annuel de gaz et d'électricité à un prix fixe. En matière de logistique, il faut en permanence trouver le moins cher pour aller d'un point à un autre. La péniche est de loin la plus compétitive actuellement.

EDT mag' : Comment dirige-t-on un groupe comme Soufflet ?

Je suis entouré par une très bonne équipe, qui a l'esprit d'entreprise. Je dis toujours qu'il faut se poser deux questions : est-ce que j'aime les gens avec qui je travaille ? Et, est-ce que les gens

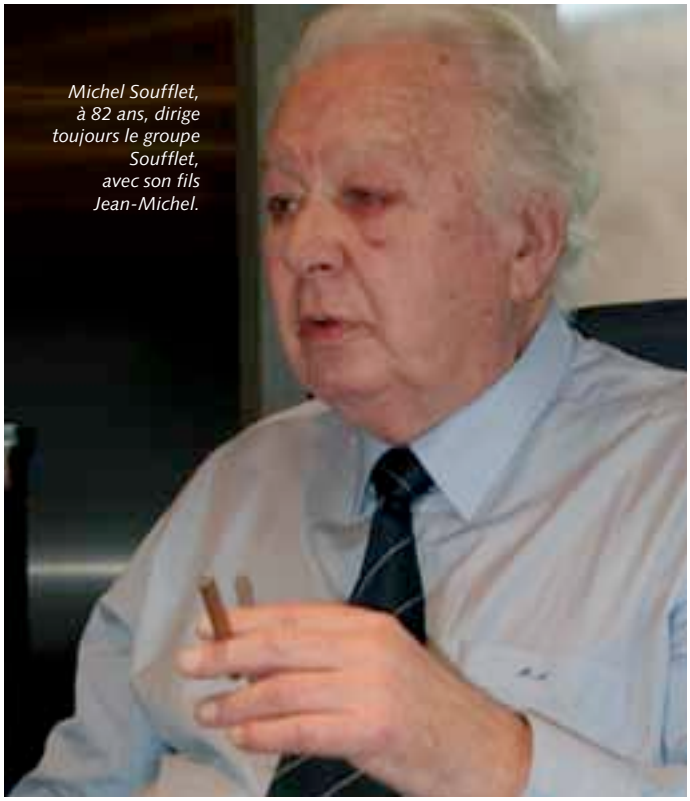

Michel Soufflet, à 82 ans, dirige toujours le groupe Soufflet, avec son fils Jean-Michel.

avec qui je travaille m'aiment ? Si la réponse à l'une des deux est « non », changez de métier ! J'ai la chance de ne pas être sujet au stress. Quand un problème se présente – et il y en a tous les jours – le pire est de le mettre sur un tas avec les autres. On le voit chaque fois qu'on tourne la tête. Je m'efforce de le résoudre le plus vite possible. Je me dois d'être exemplaire. Le patron doit être le meilleur. Si je gagne le plus, il est normal que je travaille le plus. Le personnel a confiance en moi parce qu'il m'a vu balayer les silos, m'activer au cul des camions. Quarante ans après, on en parle encore. Un chauffeur qui a besoin que je lui rende un service n'hésite pas à venir dans mon bureau. Il faut leur donner de la considération. Le développement de l'entreprise nous y a aidés. Il nous a permis de mener une politique de promotion interne.

EDT mag' : Michel Soufflet serait-il un brin paternaliste ?

C'est un peu la culture du groupe. Quand il a fallu créer un comité d'entreprise, j'ai incité ses responsables à acheter des loge-

ments de vacances pour que le personnel puisse les louer. Nous en avons 80, en Bretagne, sur la Côte d'Azur, dans le Centre. En morte-saison, la semaine revient à 40 euros. En haute saison, c'est 80 euros. Je pense que c'est de la bonne gestion. Je suis un homme de terrain. J'ai commencé par là. Je vais toujours dîner en culture. À chaque fois, je rencontre trois ou quatre agriculteurs. Je paye de ma personne. J'aime bien ça. Je reste proche d'eux.

EDT mag' : Quels conseils donneriez-vous à un jeune qui se lance dans la vie professionnelle ?

S'il ne parle pas l'anglais sa carrière est foutue. Il ne doit pas non plus vouloir aller trop vite. Chaque chose, chaque poste, en son temps.

EDT mag' : Vous auriez l'âge de prétendre à la retraite…

La retraite ? Pourquoi ? Je ne sais rien faire d'autre. Je ne me vois pas repeindre ma cuisine ou m'occuper de mon jardin. Et puis mon personnel me manquerait beaucoup trop.

Propos recueillis par Christophe Reibel

« Je dis toujours qu'il faut se poser deux questions : est-ce que j'aime les gens avec qui je travaille ? Et, est-ce que les gens avec qui je travaille m'aiment ? Si la réponse à l'une des deux est « non », changez de métier ! »

Signature d'une convention ERDF-FNEDT

Le 27 février dernier, à l'occasion du Salon de l'Agriculture, la Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires et ERDF (Électricité Réseau Distribution France), qui gère 95 % du réseau de distribution d'électricité du territoire métropolitain continental, ont signé une convention de partenariat, manifestant la volonté de collaborer dans le domaine des travaux d'élagage et de la sécurité des entreprises travaillant à proximité des ouvrages électriques.

ERDF, qui est responsable de l'exploitation de 350 000 km des lignes HTA et 415 000 km de lignes BT aériennes, a décidé, pour faire face à ses nouveaux besoins, de rechercher de nouvelles entreprises qualifiées pour réaliser des travaux d'élagage-abattage. De leur côté, les entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux peuvent chercher à se diversifier et sont alors susceptibles d'effectuer des travaux d'élagage-abattage.

De gauche à droite : Robert Dieudonné (entrepreneur de travaux forestiers dans les Vosges, membre du CA FNEDT), Patrice Durand (directeur FNEDT), Catherine Cros (directrice Politique Industrielle et Immobilier ERDF), Gérard Napias (président FNEDT), Sylvain Gillet (Marketing Achat ERDF), Jean-Paul Dumont (1er vice-président FNEDT), Olivier Genin (directeur Politique Industrielle ERDF) et Marc Breuil (chef de division raccordement ERDF).

Accroître le nombre d'entreprises prestataires pour répondre aux besoins croissants d'ERDF

ERDF et la FNEDT ont donc décidé de coopérer : ERDF communiquera à la FNEDT des informations sur le volume prévisionnel d'activité et le périmètre des travaux d'élagage-abattage. De son côté, la FNEDT informera notamment ERDF sur le contexte de ce secteur. ERDF mobilise ses moyens pour expliquer le déroulé de ces marchés d'élagage très particuliers qui interviennent sur des propriétés privées aux abords des lignes électriques.

La sécurité des salariés des entreprises de travaux

ERDF participera à la sensibilisation des salariés en fournissant tous les renseignements nécessaires à la prévention de ces risques. Pour ce faire, les partenaires proposeront aux entreprises des fiches sur la prévention des risques électriques, participeront à des analyses de situations d'accidents ou de presqu'accidents. Les partenaires s'appuieront sur la campagne « Sous les lignes, prudence, restons à distance » pour ce qui concerne les travaux agricoles.

Les premiers contacts ont été pris entre les représentants EDT et ERDF dans les régions suivantes : l'Aquitaine, de Midi-Pyrénées, des Pays de la Loire, de la Bretagne, du Limousin, de la Champagne-Ardenne, de la Lorraine, de la Franche-Comté et de la Bourgogne.

Pour plus d'Europe, les entrepreneurs sont déjà prêts

Dans le contexte de crise auquel fait face la France, les entrepreneurs de Poitou-Charentes sont bien décidés à trouver des solutions. Ils ont donc invité trois professionnels italiens et danois pour échanger, lors de leur assemblée générale, sur les moteurs et freins de la prestation de service.

[Pont-l'Abbé-d'Arnoult, samedi 12 janvier 2013] L'assemblée générale de l'Union Régionale EDT Poitou-Charentes s'est déroulée sous les yeux de trois professionnels étrangers. Conviés dans le cadre d'une table ronde qui se voulait européenne, ils ont pu mettre en lumière les spécificités de leurs marchés face aux 120 professionnels picto-charentais qui s'étaient déplacés pour l'occasion.

C'est devant plus de 120 entrepreneurs que Gérard Napias, président de la FNEDT, a introduit, après l'AG de l'Union régionale EDT Poitou-Charentes, une conférence d'envergure européenne.

Les entrepreneurs européens au centre d'une table ronde

Dans la matinée, le rapport d'activité d'EDT Poitou-Charentes a été présenté, puis les participants ont pu écouter les enseignements d'une l'enquête portant sur la typologie de l'emploi salarié, et enfin d'un professionnel du sommeil. Mais en point d'orgue, l'UREDT avait prévu une table ronde intitulée « Les entrepreneurs de travaux agricoles en Europe ».

Trois représentants conviés pour l'occasion ont donc pu faire bénéficier les participants du contexte spécifique à leurs pays respectifs : Giuliano Oldani, entrepreneur dans la région de Milan, et Francesco Torrisi, directeur de l'Unima, y ont représenté l'Italie. Bent Juul Jørgensend, directeur de la DM&E, l'organisation qui rassemble les prestataires de service danois (travaux agricoles, ruraux, publics...) y fournissait le contexte d'un pays agricole majeur d'Europe du nord.

Moteurs et freins à la prestation

La première comparaison porte logiquement sur l'évolution du recours aux entrepreneurs dans chacun des pays. Le Danemark est caractérisé par une forte érosion du nombre d'agriculteurs conjuguée à l'augmentation de la production globale. « *Plus ça va, plus ils ont recours aux entrepreneurs,* explique Bent Juul Jørgensend. *La première raison est que les banques ne prêtent pas assez pour leur donner la possibilité de se structurer correctement* ». Au Danemark, le rachat des droits de production implique une forte mobilisation de capitaux. L'entrepreneur poursuit : « *La seconde est que la production laitière est déjà très exigeante ; les agriculteurs ne peuvent donc être suffisamment formés pour être efficaces. Toutefois, depuis la crise ils réalisent à nouveau certains travaux par eux-mêmes pour tenter d'économiser.* »(*)

Francesco Torrisi, directeur de l'Unima, et Bent Juul Jørgensend, directeur de la DM&E, opposent tous deux le potentiel d'activité important à la nécessité d'un environnement juridique et économique stable.

En Italie, la prestation de travaux est également en forte progression, mais les bénéfices sont en revanche limités. « *Les marges restent faibles car il y a beaucoup de concurrence. D'une part les petites entreprises* [NDLR : exploitations agricoles] *qui peuvent se permettre d'effectuer des travaux pour des tiers, de l'autre la concurrence entre entrepreneurs qui ont des prix trop bas... et gênent les entreprises sérieuses* ». Le manque de contrôles est alors pointé du doigt. Enfin, les délais de paiement exces-

La durée du travail en question : France, Italie, Danemark

La durée de travail des salariés a monopolisé les échanges durant un long moment. La comparaison était d'autant plus intéressante que les réglementations des trois pays représentés semblent particulièrement différentes, et traduisent plusieurs orientations politiques. Le sujet était abordé par Gérard Napias, qui déplore les freins portés aux heures supplémentaires. « Une secrétaire en plus nécessite un bureau supplémentaire, un ordinateur, un stylo (…) en gros 2 000 euros. Un conducteur d'engin supplémentaire aura besoin d'une machine en plus, parfois 300 000 euros. » Le recours des entrepreneurs aux heures supplémentaires tient essentiellement à ces exigences pratiques, que le gouvernement ne comprend pas suffisamment selon lui.

Le pic de travail printanier, caractéristique de l'Europe du Nord, est compensé par le recours à des salariés extra-agricoles qui prennent leurs vacances à ce moment. Pour les entrepreneurs danois qui jouissent d'une facilité d'échange avec leur gouvernement, la législation impose une durée hebdomadaire de 37 heures. Les 2 premières heures supplémentaires sont majorées de 30 %, les suivantes de 80 % (durant l'évocation de cette majoration, des rires se font entendre dans la salle). Un dispositif de compensation permet cependant d'effectuer 45 heures par semaine en période de pointe puis 30 heures en période creuse. Beaucoup de lois permettraient d'économiser sur le poste main-d'œuvre, mais les dispositifs sont trop peu employés par les entrepreneurs : seuls 10 % d'entre-eux ont recours au dispositif de compensation 30/45 heures. « Ils la connaissent, mais ont peur de l'appliquer en raison d'un taux de syndiqués de 80 % » avance Bent Juul Jørgensend.

Qu'en est-il en Italie ? « Je viens d'une famille de moissonneurs : mon père me parlait déjà du sommeil » commence l'entrepreneur milanais, en référence à la conférence menée plus tôt dans la matinée. Et pour cause : c'est un des gros problèmes des prestataires italiens. « J'ai plus d'un salarié qui dépasse les 400 heures mensuelles en période de pointe (NDRL : vous avez bien lu, 400 heures !), annonce Giuliano Oldani. Un problème que nous avons compensé avec un dispositif à l'italienne : des heures non-taxées lors des déplacements entre villages, soit 2 heures économisées chaque jour ». L'entrepreneur, qui souhaiterait s'organiser en 2 x 8 heures, s'est pourtant rapproché de son responsable régional afin de créer un réservoir d'emploi qualifié. Dans un pays qui affiche un taux de chômage de 37 % chez les jeunes, manquer de main-d'œuvre en période de pointe révèle de relatifs dysfonctionnements. « Monsieur Oldani n'a pas plaisir à faire travailler ses salariés 400 heures, poursuit Francesco Torrisi, mais il n'a pas le choix. On ne peut créer deux équipes, il faut des gens formés pour ce travail ». Mais l'exigence de stabilité et homogénéité fiscale se mêle encore une fois avec l'exigence de salariés formés. « Créer une Europe sociale est fondamental » a expliqué le directeur de l'Unima.

sifs : « *nous sommes payés très tard* », conclut le responsable italien.

La professionnalisation, une nécessité

Gérard Napias, président de la Fédération Nationale EDT et de l'organisation européenne Ceettar, expliquera qu'en France, le recours aux entreprises de travaux, s'il tient à la coutume, est aussi lié aux prix très bas pratiqués par certains. « *Mais aujourd'hui, la professionnalisation gagne du terrain* » remarque M. Napias, pour qui la demande sociétale est un moteur de la professionnalisation, avant l'agriculteur. Tous se prononcent donc en faveur de cette professionnalisation accrue, avec l'exigence de la valoriser. « *Au niveau européen, avec Gérard, nous essayons de limiter les réglementations inutiles, et au contraire de qualifier et donner des choses valorisables* » annonce Francesco Torrisi, secrétaire général de l'organisation italienne.

Tous reconnaissent aussi le besoin d'investir et d'innover pour perdurer. « *Si vous voulez avoir un futur, vous devez investir dans l'innovation* » annonce Giuliano Oldani. La législation italienne a déjà intégré les problématiques d'efficience environnementale. Des dispositifs d'aide valorisent les travaux à impact limité, par exemple en matière de consommation de carburant. Des dispositifs que le responsable juge insuffisants : « *Il nous faut les trois piliers réunis : patrimoine, bénéfices et financement.* »

Le déficit de compétences, réalité européenne

Au Danemark, Bent Juul Jørgensend affirme ne pas disposer des aptitudes pour valoriser correctement des machines de plus en plus perfectionnées. Si deux années de formation pratique sont exigées pour conduire des matériels agricoles, la loi danoise ne formule aucune exigence de formation aux employeurs. Ceux-ci entreprennent souvent la démarche volontairement : « *parce que nous voulons des gens formés, et que nos employés ont eux-mêmes disposé de formations* » témoigne B.J. Jørgensend. Les entrepreneurs danois font remonter leurs demandes et comptent fortement sur ce qui s'apparente chez nous à l'apprentissage.

Si les homologues italiens, pour qui : « *le vrai pari, c'est la formation continue* », sont tenus par la loi de réaliser des formations effectuées par les organisations territoriales, elles sont ici aussi largement inconnues des entrepreneurs. « *Cela pourrait pourtant leur être très avantageux : avec la méthode de financement employée* (un fonds décerné par l'État aux services de l'Unima, issu d'un prélèvement sur les fiches de salaire) *ça ne leur coûterait pas davantage »*, explique Francesco Torrisi. En France, Gérard Napias peut donc se féliciter de valoriser au maximum les sommes prévues à cet effet, issues à 95 % des cotisations. Le fonds alloué par le Fafsea en 2012, plus de 200 millions d'euros, était ainsi épuisé dès octobre.

À l'heure des questions, la prudence s'impose

La parole fut, enfin, donnée aux entrepreneurs pictocharentais venus en nombre pour leur assemblée régionale. Après l'aspect social qui avait largement dominé les té-

Giuliano Oldani, entrepreneur dans la région de Milan, souhaiterait limiter les volumes d'heures effectués par une organisation en 2 x 8 heures. Mais l'exigence de main-d'œuvre formée revient au devant.

moignages auparavant, leurs questions ont permis d'effectuer d'autres comparaisons. Et à nouveau sujets, nouveaux points de divergence.

La circulation routière

Sur la réglementation routière tout d'abord, qui oppose largement Italie et Danemark. La situation des premiers semble particulièrement proche de l'Hexagone, pour les contraintes de gabarit. « *Notre gros problème, c'est la limitation du poids roulant à 20 tonnes pour les remorques. Nous risquons constamment la prison* » explique Giuliano Oldani. Les Danois semblent bien loin de ces considérations, eux qui sont autorisés à se rendre chez leurs clients avec des engins de 3,30 m de largeur, contre 2,20 m pour les autres usagers. « *Agriculteurs et entrepreneurs bénéficient de règles spécifiques, bien faites* » se félicite leur représentant. Les tracteurs des entrepreneurs danois portent une plaque d'immatriculation, contrairement à ceux des agriculteurs. Ils doivent également s'acquitter de taxes spécifiques à leur profession. Dès 16 ans, un permis spécifique aux tracteurs les autorise à emprunter le réseau routier, puis dès 18 ans, à conduire les ensembles au PTRA (poids total roulant) le plus élevé, entre 50 et 55 tonnes !

Concernant les permis, l'Italie se place comme la France, avec l'exigence actuelle de l'équivalent du permis B et un permis spécifique en préparation. La contrainte est ailleurs : comme les Français, les Italiens font face aux nombreux ronds-points et chicanes mis en place sur le réseau routier. Mais ils subissent également un dispositif qui ferait trembler tous les entrepreneurs français : la nécessité d'obtenir une autorisation dans chacun des villages traversés par une machine escortée ! L'excès de réglementation n'avait pas encore été soulevé ; on en trouve ici un exemple parfait. Mais à ce sujet Gérard Napias souhaite faire preuve de la plus grande prudence : « *C'est tout de même notre sécurité et celle des usagers qui est en jeu* ». Une conclusion qui fédère les quatre représentants.

À l'image de ce dernier témoignage, le public d'entrepreneurs aura pu se féliciter d'une recherche conjointe de reconnaissance de la part des entrepreneurs européens. Pour être force de proposition, un tel échange d'envergure européenne s'impose. La question « l'herbe est elle plus verte ailleurs ? » ne devait pas trouver de réponse. Tentons déjà de faire reverdir nos parcelles dans le contexte de crise structurelle qui frappe aujourd'hui l'Hexagone.

Guillaume Le Gonidec

(*) Vous pouvez retrouver une interview de Francesco Torrisi dans le n° 69 du magazine EDT. Le n° 68 comportait quant à lui une présentation de la fédération DM&E à l'occasion de la visite en France d'un groupe d'entrepreneurs retraités danois.

La MFR de Mozas en Bretagne

En janvier dernier, les candidats à la formation Technicien Gestionnaire de Chantier en entreprise de travaux agricoles (TGC ETA) de la MFR de Mozas, en Isère, ont passé une semaine en Bretagne. Un voyage d'étude pour voir ce qui se fait dans d'autres régions en matière de gestion et d'organisation d'entreprise. Nous les avons rencontrés lors d'une visite chez le fabricant Sulky-Burel, près de Rennes.

[Châteaubourg, Ille-et-Vilaine] *« C'est nous qui avons conçu le voyage, géré le budget, le programme, une vraie organisation de chantier »*, lance le groupe. Ils s'appellent Cédric, Franck, Quentin, Maël ou Jonathan et ont en moyenne 20 ans. Issus d'un Bac Pro pour la plupart, ils sont 12 à avoir embarqué pour la TGC, formation débouchant sur une certification. Créée par EDT, elle vise à préparer, au plus près des besoins, les futurs conducteurs de travaux en entreprise de travaux agricoles (lire *EDT* n° 67, 68, 70). Du 21 au 25 janvier, ils ont sillonné la Bretagne et aussi les Pays de la Loire. Des visites de concessionnaires, constructeurs et prestataires ont fait l'objet du déplacement. Nous les avons retrouvés chez Sulky-Burel pour la visite de la nouvelle usine de ce spécialiste de matériels de semis et fertilisation, à Châteaubourg.

Le groupe de la MFR de Mozas et leur accompagnateur Alexis Guilloton (Sulky) devant le semoir Seed Master du Canadien Straw Track allié à Sulky pour le semis direct (largeur de 12 à 30 m).

De la précision…

« Nous sommes au parc affaire, ici arrive la matière première venant de l'extérieur, comme ces panoplies de trémie avec ses panneaux arrière, droite et gauche, des pièces découpées au laser », explique au micro Alexis Guilloton, chef produit semoir et travail du sol qui reçoit le groupe de jeunes chez Sulky-Burel. *« Nous prévoyons ces volumes 6 mois à l'avance en fonction des indicateurs agricoles du marché »*, ajoute-t-il. La visite se poursuit sur des chemins balisés, question de

L'esprit Sulky

« Créer des choses intuitives et simples, de qualité, avec un service derrière, c'est notre crédo », assure Alexis Guilloton. *Avec son « cercle d'écoute client » Sulky joue « la proximité » en rapprochant les agriculteurs des prototypes. « C'est très bénéfique pour développer une machine et argumenter nos choix »*, ajoute le représentant du fabricant. *Outre deux bureaux d'études, dont « un laboratoire d'idées », l'entreprise possède deux fermes, l'une pour tester des pratiques agronomiques comme le semis direct, l'autre le matériel. Également, « une piste de torture » use les machines pour anticiper d'éventuels problèmes de long terme. Enfin, parmi les actualités, l'entreprise a pour objectif d'atteindre 50 % de l'activité à l'export d'ici 2015 (lire aussi EDT n° 66) et l'envol de Sky Agriculture, une entité à part entière pour le développement des outils dédiés aux techniques culturales simplifiées (TCS).*

La fabrication est un long processus de précision et de compétences. 200 personnes y travaillent à Châteaubourg. Gilbert Jouan est le directeur de l'usine et Julien Burel, le PDG.

sécurité. La naissance d'une machine commence par la fabrication de pièces de référence, frappées, la base de toutes les autres. Ici, des tôles sont découpées, embouties, détourées, poinçonnées. Là, un opérateur commande une presse numérique où sont enregistrées des séquences de pliage. On imagine la trémie prendre forme. Au centre logistique, 4 000 pièces de rechange sont stockées. La visite continue par la section soudure (18 soudeurs). À ce stade l'entreprise fabrique à la commande et non plus à la prévision. Un robot réalise les soudures de grande précision. *« C'est indispensable pour l'équilibrage de certains outils comme des plateaux d'épandage qui tournent à la vitesse de 820 tours/minute »*, précise Alexis Guilloton. À Châteaubourg, on ne fabrique pas uniquement du Sulky. Des éléments Rabe, JD ou Carré sont assemblés ici, *« dans le cadre de partenariats industriels et commerciaux »*.

...sur toute la ligne

Nous passons par un magasin de petites pièces de série en attente de commandes pour être peintes, puis pénétrons dans l'antre de la section peinture. *« Voici une trémie de DPX18 »*, observe le commentateur. Ce distributeur d'engrais passe en pièces détachées sur le convoyeur. *« La peinture, c'est 90 % de notre secret contre la corrosion grâce à la technique de cataphorèse »*, confie Alexis Guilloton. Les pièces peintes traversent un four en canopée fonctionnant au gaz naturel. *« Notre objectif est de réduire au maximum les coûts d'énergie et les déchets »*, précise-t-il. Apparaît la zone de montage où des distributeurs d'engrais (DPX 18, 24, 48...) attendent d'être assemblés. Sur une étiquette est marqué « Australie », leur pays de destination. Le personnel s'active autour des machines. *« Nous sommes attentifs au confort de travail, à la question de l'ergonomie »*, souligne le commentateur. Des semoirs pneumatiques sont en cours de montage (Xéos, Chronos...). La visite arrive à son terme. Là, un container est rempli de matériels, dont un semoir Easydrill (SD) destiné au Japon, un des plus gros clients à l'export du fabricant. À l'extérieur de l'usine, c'est un peu le clou du spectacle. Un mastodonte trône devant le bâtiment. C'est le Seed Master, un semoir SD du fabricant canadien Straw Strack, impressionnant avec ses pneumatiques d'avions. Allié à Sulky, le français le distribue notamment en Russie, où il avale des dizaines de milliers d'hectares.

Temps d'échange

« C'est un grand espace clair et propre », jugent les étudiants en parlant de l'usine. *« Et plutôt bien équipée »*, ajoute leur responsable de formation, Philippe Calvignac. L'enseignant se souvient *« dans une autre vie, avoir déchargé des wagons de rotors 400 Sulky »*, un distributeur d'engrais de 400 kg *« qui se vendait comme des p'tits pains »*. Les jeunes Rhônalpins ont choisi la Bretagne pour son panorama agricole et ses entreprises de travaux au gabarit plus important que celles de leur région. *« On est dans le pays de la machine agricole »*, lance l'un d'eux. *« C'est important de voir d'autres contextes, une fois dans le travail ce sera plus difficile de le faire »*, ajoute un autre camarade. *« On s'intéresse à l'organisation de ces entreprises, la gestion du personnel, du stock, le parc de matériel »*, ajoutent les futurs professionnels ; des informations qui pourront leur servir dans le dossier qu'ils présenteront pour l'obtention de la certification. Ils sont douze à suivre la TGC ETA, dont quatre ont déjà des projets de reprise, *« du long terme, d'ici dix ans »*. *« Il faudra d'abord prendre de l'expérience, se constituer une trésorerie, saisir des opportunités »*, ajoute Philippe Calvignac. La moitié d'entre eux arrivent au terme de la formation cette année. *« Elle représente notre métier, c'est un plus pour être reconnu auprès des banques »*, estime Philippe Papazian, entrepreneur de travaux agricoles depuis 1991 en Isère, venu accompagner le groupe.

Frédéric Ripoche

Quand législation et demande tiennent la vedette

Le dernier Sima a révélé un nombre d'innovations relativement peu élevé, en comparaison des éditions précédentes. Pourtant, les niveaux d'activité restent très importants et la législation impose un renouvellement soutenu des gammes. Premier tour des nouveaux produits exposés.

[Parc des expositions, Villepinte] Le salon international du machinisme agricole a fermé ses portes jeudi 28 février, alors que les organisateurs se félicitent d'un nouveau record de fréquentation. Les 1 700 entreprises représentées auront ainsi reçu de nombreux professionnels, le salon enregistrant près de 250 000 entrées. Voici un premier tour des stands, focalisé sur les matériels tracteurs, matériels de récolte et de transport.

En traction, les normes mènent toujours la danse

Si le Sima a été relativement pauvre en innovations, les visiteurs pouvaient y croiser de nombreuses gammes inédites de tracteurs ; les normes de pollution des moteurs assurant jusque 2018 un renouvellement rapide des gammes. Celles-ci s'accompagnent très souvent d'une proposition accrue de transmissions (CVX chez Case IH, AutoCommand chez New Holland, DirectDrive chez John Deere…) et de compatibilités Isobus étendues pour les terminaux. La télématique fait elle aussi figure de sujet d'actualité, et permet aux constructeurs de tenir un discours plus ouvert sur le service après-vente.

Avec les 6600, Massey Ferguson dispose désormais d'une gamme conforme à la norme Tier 4 Interim. Les cinq modèles retiennent une motorisation Agco Power avec DOC et SCR. Développant 120 à 160 ch, ils adoptent les transmissions semi-powershift Dyna-4 et Dyna-6 à quatre et six rapports sous charge, ou la variation continue Dyna-VT.

Disponibles avec transmission semi-Powershift ou à variation continue TTV, les Deutz-Fahr des séries 5 et 6 TTV rejoignent leurs homologues dévoilés à l'Agritechnica. La nouvelle cabine, partagée avec les Same Virtus et Lamborghini Nitro, a intégré les contraintes accrues d'ergonomie. On remarque d'autre part l'utilisation de nombreuses leds.

La gamme Belarus compte pour le moment six modèles de tracteurs, tous réceptionnés, et pourrait s'élargir au vu du catalogue qui comprend des tracteurs de 17 à 350 ch mais aussi des porteurs forestiers et autres engins spécifiques.

Les **Massey Ferguson** de la série 6600 ont fait leur apparition à l'occasion du salon. Remplaçant les séries 5400 et 6400 à quatre cylindres, ils reçoivent le bloc Agco Power (ex-Sisu) de 4,9 l de cylindrée, couplé aux dispositifs SCR et DOC (catalyseur d'oxydation diesel) pour répondre aux dernières normes. Les cinq modèles développant 120 à 160 ch offrent des capacités de relevage s'échelonnant entre 7 100 et 8 600 kg, alors que les débits du circuit hydraulique CCLS sont compris entre 58 et 110 l/min. Disponibles en concession à partir d'octobre 2013, ils permettent à Massey Ferguson d'afficher une double offre (4 et 6 cylindres) entre 140 et 160 ch.

À l'image de la majorité des constructeurs, ce salon international permet au groupe **Same Deutz-Fahr** de dévoiler les solutions retenues pour satisfaire à la norme Stage 3A (Tier4 Interim) entrant actuellement en vigueur. SDF retient une injection à haute pression (2 000 bars) et assume un « downsizing optimisé » de la cylindrée (962 cm³ par cylindre) pour s'associer aux différents dispositifs de traitement des gaz. La recirculation externe (EGR) des gaz d'échappements refroidis est aujourd'hui associée à un catalyseur d'oxydation diesel (DOC) et sera ensuite complétée par le traitement SCR pour satisfaire à l'ultime Tier 4 Final. Cela se traduit par une courbe de couple davantage linéaire (avantageuse à bas régime) alors que la puissance pourra atteindre respectivement 100, 140 et 200 ch pour les blocs 3, 4 et 6 cylindres. D'autre part, les dirigeants affichent désormais une volonté de différencier au maximum les marques.

Les **Same** Virtus, dessinés par le cabinet Giugiaro comme toutes les productions récentes du groupe, développent 90 à 122 ch (modèles 100, 110 et 120) à 2000 tr/min. Le bloc moteur Deutz de 3,26 litres développe jusqu'à 130 ch chez Lamborghini, qui retient des transmissions semi-powershift, ou encore la variation continue en version VRT. Ils reçoivent jusqu'à cinq distributeurs hydrauliques alimentés via un circuit à simple ou double pompe débitant 60 ou 90 l/min. Comme le système de direction rapide SSD, le système « 60 Eco » proposant le débit maximal (60 l/min) dès 1 600 tr/min sera apprécié dans les applications au chargeur. Le Lamborghini Nitro adopte par ailleurs un système de freinage servo-assisté PowerBrake. Son relevage électronique présente une capacité de 6 600 kg.

Belarus fait une nouvelle entrée, remarquée, sur le marché français. Le constructeur vise la commercialisation de 6 000 tracteurs chaque année, via un mode de distribution original : qui aurait cru qu'un tel constructeur serait le premier à proposer, dès cette année, de commander un tracteur de 350 ch sur internet ? Son distributeur, Podia, construit actuellement près de Troyes un bâtiment destiné à ac-

Il était le premier tracteur à afficher exclusivement l'identité Claas après le rachat de Renault Agriculture, mais l'Axion 800 doit aujourd'hui répondre aux dernières normes d'émissions. Toute comparaison avec les récentes gammes 500, 600 et 900 n'est pas fortuite : l'Axion 800 qui foulera les parcelles en 2014 n'en partage pas que le design. Il adopte la cabine avancée à quatre montants, et un bloc FPT de 6,7 l monté sur carter structurel, développant 200 à 270 ch.

cueillir showroom et stock de pièces. Le mode de vente ne pouvant bien entendu satisfaire tous les professionnels, le distributeur s'est entouré de huit commerciaux pour le marché français. Banque Populaire est quant à elle partenaire pour le financement. Et parce que la garantie 2 ans ou 2 000 heures ne dispense pas d'un service après-vente, Podia a signé un partenariat avec un réseau de 140 agents. L'entreprise annonce des tarifs « inférieurs de 25 % aux occasions récentes ».

La principale actualité chez **Claas**, qui fête actuellement son centenaire, était la présentation du nouvel Axion 800. Dix ans après la reprise complète de Renault Agriculture, Claas a mobilisé son bureau d'étude qui est reparti d'une feuille blanche. Surface de refroidissement accrue, empattement long, répartition 50/50, carter structurel et berceau avant en « taille de guêpe » : la comparaison avec le récent Axion 900 est justifiée. Ce nouvel Axion 800 en adopte aussi la cabine à quatre montants suspendue sur quatre points. Développant de 200 à 270 ch, les quatre modèles annoncés reçoivent un bloc FPT de 6,7 litres associé aux dispositifs SCR et DOC. Notons que ces deux éléments ont été intégrés pour ne pas entraver la visibilité. Le ventilateur ViscTronic est également de la partie. Côté transmission, Claas annonce qu'une Cmatic (variation continue) arrivera quelques mois après l'Hexashift à six rapports sous charge. La capacité du relevage avant atteindra 3,5 à 5,6 tonnes selon les modèles, alors qu'un dispositif innovant caractérise la prise de force frontale : le désaccouplage total limitera la puissance absorbée par ses engrenages baignant dans l'huile, en cas de non-utilisation prolongée (-0,4 l/h de carburant annoncés). Les nouveaux Axion 800 restent proposés en version CIS ou Cebis, la seconde se distinguant de série par le levier CMotion, un terminal tactile et des commandes électro-hydrauliques des distributeurs. Côté pratique, remarquons le nouveau système de dépliage du pack de refroidissement, ou la caisse à outils logée sur un tiroir coulissant dans le marche-pied droit.

Mc Cormick profite également du salon pour lancer un renouvellement important de ses gammes de tracteurs, et présente la génération X. Les X7.4 à quatre cylindres remplaceront les MC et MTX, alors que les six cylindres X7.6 remplaceront les X70. L'évolution est de taille : cabine, motorisation, transmission, design ; tout ou presque a changé. Mc Cormick retient ainsi la solution SCR pour répondre à la norme Tier4 Interim, dotant ces tracteurs des moteurs Bêta Power « Fuel Efficiency » de 4,5 et 6,7 l de cylindrée. Les six modèles développent 143 à 166 ch, et 165 à 188 ch. Tous retiennent la transmission Pro Drive Plus à passage des gammes robotisé et automatisme de gestion des rapports sous charge (4 à 6 selon les modèles).

John Deere mettait en avant ses tracteurs de la nouvelle série 6M. Remplaçant la série 6030, ils se veulent plus abordables que les 6R par un équipement de série moins important. Notons que le constructeur a reçu deux médailles pour son tracteur polycarburants (solution Multifuel) conforme à la norme d'émissions actuellement en vigueur, ainsi que pour l'accès à distance Remote Display Access s'intégrant dans les solutions de télématique. Face à la solution Multifuel de Deere, Valtra oppose le Biogaz, comme il l'avait déjà fait lors d'Agritechnica. Le tractoriste finlandais aura vanté la polyvalence de ses tracteurs, exposés dans diverses configurations, dont une version forestière passée dans les ateliers Fautras.

Case IH n'a pas manqué de mettre en avant sa dernière transmission CVX adaptée aux puissants Magnum, ou encore la casquette de goulotte à angle ajustable électriquement pour s'assurer que le tracteur suive la moissonneuse à une distance adaptée. Car si les séries Farmall U et Pro marquent le début d'année, c'est davantage sur ces innovations que souhaiteront s'attarder les entrepreneurs. Les Maxxum à 4 cylindres (110 à 131 ch) accèdent, tout comme les Mag-

Les trois modèles de la série X7.6 disposent d'un circuit hydraulique fermé à détection de charge, couplé à une pompe débitant 130 l/min. Ils affichent une capacité de relevage de 9 800 kg contre 6 450 pour les X7.4.

À l'intérieur de la cabine, la convivialité fait un bond en avant avec un environnement et une ergonomie de commande remarquable. Un monolevier s'associe à l'écran tactile en bout d'accoudoir pour fournir au conducteur tout ce dont il a besoin, à portée de main.

New Holland met le T6 AutoCommand en vedette, et d'une manière générale la CVT. Le constructeur qui expose l'articulé T9 équipé de pneumatiques de 2,32 m, met aussi en avant de nombreuses promotions sur les pièces et autres fournitures dans son réseau, dont le pack d'entretien Zenh.

> Ensifilm® XL Misez sur la
Plus de balles,

num, à la transmission à variation continue CVX. À partir du Sima, le groupe CNH est en donc capable de proposer une transmission à variation continue sur l'ensemble de sa gamme de tracteurs de plus de 110 ch.

Récolte : tant que les limites ne sont pas atteintes…

Les constructeurs de machines de récolte sont habitués à tutoyer les limites de gabarit, particulièrement lorsqu'il s'agit de concilier débit de chantier et encombrement routier. Les puissances développées par les dernières moissonneuses-batteuses autorisent l'utilisation de cueilleurs de grande largeur, récoltant parfois jusqu'à seize rangs. Ceux-ci présentent toutefois une largeur importante, dans le cas où un dispositif de repliage dispense du transport en long.

Cressonni répond à cette problématique avec ses deux nouveaux cueilleurs de 10 et 12 rangs à 75 cm. Pour atteindre la largeur de 3,45 m au transport sans toutefois masquer le champ de vision du conducteur, le constructeur italien retient un repliage vers l'avant des parties latérales. Le poids reste comparable à un cueilleur « standard » : « *on ne demande rien de plus à la moissonneuse, comme pour nos coupes repliables* » avance Santina Cressonni.

Distribuées dans l'hexagone par DCMA Dario, les barres de coupe **Zaffrani** (de 5 à 9,20 m) permettent de récolter le tournesol avec un minimum de pertes. Mais si elles n'exigent pas une puissance importante, leur action peut se conjuguer avec le broyage des résidus de culture. C'est ainsi que Zaffrani propose, pour ses cueilleurs de 6 et 7,40 m de largeur, une unité de broyage à axes verticaux supportant chacun deux couteaux (régime de 2 300 tr/min). Point limitant : la vitesse doit être réduite à 8 km/h.

Sur le Sima, **Krone** a organisé son stand en quatre pôles ; aux côtés des pôles « petite fenaison » et « presses à balles rondes », les entrepreneurs auront pu apprécier une partie spécialement dédiée aux ensileuses, mettant en avant un nouveau bec 8 rangs à repliage « sandwich ». La visibilité depuis le poste de conduite fait un bond en avant, alors que 400 kg sont économisés par la construc-

Positionnée à 20 cm du sol, l'unité de broyage Zaffrani dispose d'un entraînement indépendant avec roue libre intégrée. Le broyeur, qui peut être escamoté durant la récolte, est suspendu au moyen d'une boule d'azote et affiche un angle constant quelle que soit sa hauteur (0 à 80 cm).

Cressonni inaugure le repliage vers l'avant pour proposer une largeur de transport de 3,45 m avec ses deux cueilleurs de 10 et 12 rangs à 75 cm d'écartement. Si le poids reste comparable aux cueilleurs équivalents, le constructeur proposera un chariot de transport pour les plus longs trajets.

Sur le SIMA, Olimac entendait présenter ses produits avec l'objectif de reconquérir de nouveaux distributeurs pour le marché français, considéré comme prioritaire en Europe. Son cueilleur Drago est le seul à disposer d'un réglage individuel automatique des plaques d'arrachage. Il est disponible en versions fixes ou repliables de 2 à 24 rangs, avec ou sans broyeur.

tion compacte et aplatie, qui s'avère avantagée en culture versée ou variétés sensibles aux pertes d'épis. L'EasyCollect 603 présente une largeur de 3,00 m au transport. Comme ses aînés, il bénéficie d'un entraînement hydraulique et du dispositif AutoScan de série (capteur optique intervenant dans l'adaptation automatique de la longueur de coupe en fonction de la maturité).

Les nouveaux becs EasyCollect série « 3 » tranchent avec le repliage vertical des premières versions équipant la BigX. Après les modèles 10 et 12 rangs, c'est au tour du modèle 8 rangs (6,00 m) d'accéder à un triple repliage horizontal.

La nouvelle série d'ensileuses 7080 de **John Deere** dispose d'un modèle supplémentaire, et couvre ainsi des puissances de 380 à 812 ch. Elle s'étoffe notamment d'un nouveau modèle de 440 ch, et intègre l'éclateur à disques KernelStar. Les deux premiers modèles accèdent par ailleurs à un nouveau boîtier à cinq vitesses baptisé Loc. La grande évolution concerne la motorisation, désormais conforme à la norme Tier 4 Interim grâce au recours à un filtre à particules et à la recirculation externe des gaz d'échappement (hormis le modèle 7980 de 812 ch, non soumis, motorisé par un Cummins Tier2 de 19 litres). Alors que la 7180 se distingue avec le moteur PowerTech Plus de 9 litres, les autres retiennent le bloc PSX de 13,5 l.

Ces nouvelles ensileuses pourront adopter les becs de la série « 400 Plus » qui font l'actualité chez **Kemper**. Après avoir subi quelques modifications l'année dernière, ils subissent aujourd'hui des évolutions majeures qui avaient déjà marqué le passage de la série 300 à la version « Plus ». Kemper met aussi en avant sa solution d'autoguidage conçue en partenariat avec Reichardt : le capteur intégré au diviseur central récupère l'information de position donnée par un arc synthétique pour diriger l'ensileuse.

Proposés en largeurs de 3,50 à 4,50 m, les pick-up Stark se caractérisent par une double spire, l'absence de cames et le choix de garants en matière synthétique (PE 500) insensible aux chocs. Deux rouleaux assurent le tassage de l'andain avant son recentrage par la vis d'alimentation de 595 mm, en inox.

Sur le stand John Deere, les nouvelles ensileuses de la série 7080 succèdent aux six modèles de la série 7050. Mais si un matériel a pu se faire remarquer, c'est sans conteste la moissonneuse S690 équipée de la nouvelle plate-forme de coupe 640D d'une largeur de 12,20, à même de valoriser le débit des dernières non-conventionnelles de forte puissance.

Large canal d'entrée, suppression des vis latérales au profit d'un tambour excentrique, et abaissement des toupies, caractérisent les becs de la série 400 Plus. S'ils gagnent en poids à vide (200 kg pour un modèle 8 rangs) leur porte-à-faux est légèrement accru.

Grimme complète son offre grâce à l'acquisition de Kleine : intégrale BeetLiner compact (ex-SF 10) et déterreur CleanLiner Classic, qui viennent s'ajouter aux Maxtron 620, 630, ainsi qu'à l'arracheuse chargeuse Rootster, badgée « édition France » sur le Sima.

Gamme cohérente, forces commerciales et marketing fédérées ; le groupe Exel vient de constituer une entité à même d'optimiser le développement de ses produits. Le nombre d'automotrices construites par le groupe passe ainsi de 4 à 1.

Le système d'arrachage à socs oscillants et débattement latéral de la TE7 Cargo se veut le compromis idéal en toutes conditions. D'une faible demande en traction (130 à 160 ch) celle-ci est plus compacte et manœuvrable.

Fabriquée par Moreau mais assemblée chez Matrot, l'automotrice Exxact AutoTraxx constitue un nouveau modèle. Bénéficiant d'une trémie de 7 tonnes, l'arracheuse 6 rangs affiche tout de même une forte ressemblance avec la Magister présentée en 2007.

ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES
RECEVEZ CHEZ VOUS LA SEULE REVUE EXCLUSIVEMENT DÉDIÉE AUX ENTREPRENEURS DE SERVICES AGRICOLES, FORESTIERS ET RURAUX
02 98 98 01 40

Un équipement dont était doté le bec 390 Plus exposé.

Stark Industries exposait sur son stand cueilleur à maïs, chenilles Tidue (constructeur récemment racheté par Camoplast) et devrait proposer un multiplicateur de vitesse dans quelques mois. Mais si la constitution d'un réseau est le chantier prioritaire de l'année, Stark exposait aussi un nouveau pick-up de 3,50 à 4,50 m. On notera que les peignes sont espacés de 72 mm, et que la version repliable à double entraînement ne nécessite aucune descente de cabine lors du repliage ; particularités qui caractérisaient déjà les coupes repliables Stark.

Betterave : la France, marché immature ?

L'année passée a laissé des traces chez les producteurs de betteraves en France. L'hexagone avait vu son parc de chantiers décomposés fondre, au profit d'intégrales de forte capacité. Pourtant, le rappel à l'ordre climatique semble faire mouche chez les constructeurs qui disposent encore de matériels de plus faible capacité.

Le Sima 2013 aura vu la création d'une nouvelle marque dans le secteur betteravier : **Exxact**. Placé sous la responsabilité d'Agrifac mais issu du regroupement des gammes **Agrifac, Moreau et Matrot**, le nouveau pôle betteravier du groupe Exel vise 20 % de parts de marché, soit 500 machines annuellement. Les constructeurs français pourront ainsi profiter du réseau de distribution Agrifac d'envergure mondiale pour accroître leurs exportations. En france, c'est Moreau et Matrot qui sont chargés d'assurer la commercialisation des cinq modèles au catalogue. Notons que le reste des gammes (ex : pulvérisateurs automoteurs Matrot et Agrifac) reste séparé de cette organisation. Responsable du pôle betteravier au sein du groupe Exel, Daniel Tragus se félicitait sur le salon d'une « *très bonne perception* » de la part de clients qui « *demandaient une gamme cohérente* ». Il annonce la présentation prochaine d'une intégrale 12 rangs à trémie de plus de 20 tonnes.

Après avoir été un acteur majeur de la récolte betteravière, **Franquet** se veut acteur majeur dans le travail du sol. L'entreprise qui a créé une mascotte dénommée Robustix pour afficher ses valeurs, n'a pas pour autant délaissé ce domaine, et présente une nouvelle arracheuse chargeuse TE 7 Cargo. Son circuit de déterrage, d'une longueur de 15 m, débouche sur une trémie d'attente de 5 m³ suffisante pour récolter 120 à 150 m.

Les matériels de travail du sol et semis feront l'objet d'un deuxième reportage dans le prochain numéro. Ils y seront accompagnés des matériels de pulvérisation, qui ont eux aussi profité des dernières réglementations pour évoluer. Réglementations qui constituaient finalement, cette année, le principal de moteur de l'innovation. Sur le salon, le visiteur aura aussi pu remarquer la multiplication des offres de financement avantageuses (crédit à 0 % chez Merlo, John Deere…). Mais que l'on ne s'y méprenne : l'année 2013 s'accompagnera bien d'une nouvelle hausse des commandes pour les constructeurs. Certains auront ainsi enregistré un niveau record de commandes sur le salon, relativement riche en nouveautés à défaut d'innovations.

Guillaume Le Gonidec

Une vigilance de tous les instants

Coléoptères, lépidoptères ou autres champignons occupent naturellement la forêt. Cet écosystème sensible, déréglé par des tempêtes, aléas climatiques ou activités humaines, voit croître des parasites impactant diverses essences d'arbres. Les entrepreneurs y sont confrontés à plusieurs niveaux.

Après la tempête de 1999, ou encore plus après Klaus en 2009, le scolyte, un insecte, envahit la forêt landaise, décimant les pins maritimes. Aujourd'hui, la vigilance est de mise sur un ver microscopique, le nématode du pin. Il n'est pas arrivé en France, mais a déjà ravagé la forêt portugaise. En voisin, le massif des Landes de Gascogne serait le premier impacté ; une catastrophe sur 1,166 million d'ha, dont 897 000 ha de pins maritimes. *« Cela fait partie des risques »*, souligne Guy Duport, un entrepreneur de travaux forestier landais, qui espère bien le voir enrayé dès sa détection. Cette gestion des risques quels qu'ils soient, les entrepreneurs y participent chaque jour sur les parcelles de leurs clients, tenant compte des plans sanitaires en place.

États des lieux

Les conséquences de Klaus en 2009 (40 millions de m³ de bois à terre) se font encore sentir au travers de divers problèmes sanitaires. La forêt landaise est la plus touchée, en particulier le pin maritime, principale essence du massif. Le scolyte, un insecte xylophage, s'y est massivement développé sur 2010-2011. En se nourrissant de la couche tendre sous l'écorce, il se reproduit et colonise l'arbre provoquant généralement sa mort. Fin septembre 2010, près de 4 millions de m³ de pins étaient scolytés. *« On savait qu'il apparaîtrait car le problème s'est déjà produit en 1999, mais les dégâts ont été doublés avec Klaus et sa propagation très rapide a surpris tout le monde »*, rappelle Jean-Raymond Liarçou au Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) d'Aquitaine. Aujourd'hui le scolyte est régulé (exploitation, traitement des piles de bois bord de route, présence de prédateurs).

Mais d'autres gros soucis demeurent, comme le champignon fomès (*Heterobasidion annosum*). *« Il est une cause de mortalité des pins maritimes et de pourriture des cœurs de douglas et épicéas »*, précise Emmanuel Kersaudy, au Pôle Sud-Ouest du Département de la Santé des Forêts (DSF). *« L'arrivée de Klaus a compromis un dispositif de prévention qui était prévu et favorisé la dissémination des spores »*, ajoute Jean-Raymond Liarçou. Quant à l'hylobe, un charançon, il grignote l'écorce des jeunes plants de pins et les fait mourir. Si tous ces parasites sont surveillés de près, la préoccupation actuelle majeure,

L'insecte Monochamus galloprovincialis vecteur du nématode du pin. En France on espère éviter ce ver microscopique. Un plan d'urgence est prévu.

c'est le nématode du pin, un ver microscopique capable d'asphyxier un arbre. La filière du pin maritime portugais a été décimée et plusieurs foyers décou-

Quelles conséquences économiques pour les prestataires ?

Ce tronc de pin avec trous et sciure est typique d'une attaque de scolytes. Ce type d'arbre doit être exploité en priorité. « Les attaques de scolytes ont généré un surcroît d'activité d'exploitation, mais il ne faut pas oublier que cela engendre une perte pour nos activités de sylviculture : les peuplements diminuent dans les années à suivre, sachant que les arbres touchés avaient ici entre 15 et 30 ans », rapporte l'entrepreneur Guy Duport.

© E.Kersaudy (Draaf Aquitaine)

Une gestion rigoureuse des chantiers participe à limiter le développement de parasites.

verts en Espagne (éradiqués). Autant de signes alarmants, pour qu'un plan d'urgence soit élaboré en France cette année.

Que font les entrepreneurs ?

« Nous avons un rôle préventif, d'abord par le conseil auprès de nos clients propriétaires en les sensibilisant sur l'état des ravageurs et les risques, car même s'ils sont censés être informés, ils ne savent pas toujours les diagnostiquer, explique l'entrepreneur Guy Duport. *Sur le nématode, on n'a pas encore tous les éléments, quant au scolyte il est rentré dans son cycle normal de production. »* Observateurs, les entrepreneurs le sont naturellement. « *Sur le scolyte nous avons plusieurs types d'interventions, l'observation, l'exploitation des bois touchés et le broyage des rémanents »*, ajoute-t-il. Lui-même propriétaire, 1/3 de ses bois ont été scolytés il y a deux ans. *« Nous devions signaler au DSF les piles de bois entreposées en bord de route, afin qu'elles soient traitées par une entreprise spécialisée »*, ajoute Michel Bazin. Ce prestataire du sud-Gironde à également son bureau de gestion forestière (Argefo), par lequel il a participé à une campagne de repérage aérien des dégâts causés par le scolyte. *« Notre vigilance est toujours de mise sur les problèmes sanitaires,* assure-t-il. *Nous signalons tout signe dépérissant aux propriétaires, broyons systématiquement les rémanents après l'exploitation pour éviter la présence de parasites et vidangeons les bois au plus vite ».*

Les conseils du DSF

« Les entreprises de travaux forestiers doivent pouvoir mettre en place un minimum d'hygiène par rapport aux risques de transport de tout agent pathogène, souligne Emmanuel Kersaudy. *Dans l'idéal, il faudrait limiter la présence de terre, de branchages et de racines sur le matériel en déplacement, en particulier en cas de risques avérés. Ce sont des contraintes mais qui peuvent s'avérer utile. Par exemple, le phytophthora se propage facilement avec les roues des engins, ou une autre espèce fongique, le rhizomorphe d'armillaire, qui, s'il dégrade le bois mort, peut aussi entraîner la mort de pins ».* L'entrepreneur Michel Bazin connaît ces contraintes. *« J'utilise un rouleau landais et c'est parfois compliqué de laver les outils d'un chantier à un autre ; je rappelle aussi que les spores se déplacent par le vent »*, estime-t-il. Enfin, la gestion elle-même d'un chantier peut avoir des incidences sanitaires. *« 50 % des problèmes sont d'origine humaine, parfois dus à des mauvais choix d'essences, de plants ou de préparations des sols »*, précise Emmanuel Kersaudy. La compaction est un risque. *« Mieux vaut éviter de rentrer dans des parcelles en cas de fortes pluies, limiter l'accès du tracteur en forêt par une organisation de chantier rigoureuse en faisant passer les engins à des endroits déterminés »*, rappelle-t-il. Si un foyer à risque de fomès ou d'armillaire a été repéré sur une parcelle, il est préférable de terminer le chantier par ce foyer. Pour le scolyte, c'est l'inverse. L'objectif est d'éviter l'étalement de zones infectées.

À visiter

ww.agriculture.gouv.fr/departement-de-la-sante-des-forets
www.crpfaquitaine.fr
www.etf-aquitaine.org

De nouvelles mesures

« Le fomès cause des pertes commerciales sur les premiers mètres de billes de pieds des épicéas et douglas exploités, mais aussi parce que le champignon reste dans les souches, se répand sur les chablis et sur les arbres voisins par contact racinaire,

Fomes sur pin maritime.

contaminant de fait les futurs peuplements de la parcelle pour de longues années », explique Emmanuel Kersaudy ; d'où l'importance de mesures préventives. Jusqu'alors, le fomes a pu être traité avec des solutions à base d'engrais. Une lutte biologique prévaut désormais. *« On a recours à un champignon antagoniste, le Phlébiopsis gigantea, pulvérisé sur les souches après la coupe »*, précise le technicien. L'objectif est de l'installer avant la contamination par les spores du fomes. Cette pratique doit être effective mi-mars, période de disponibilité du produit correspondant, le Rotstop. *« Beaucoup d'abatteuses sont équipées de pulvérisateurs, mais dans le cas d'abattage manuel il faut le faire très vite après la coupe »*, souligne le spécialiste. Un agrément d'entreprise sera cependant nécessaire à cette activité de prestations d'application de produits phytosanitaires.

Quant au nématode du pin, passera-t-il la frontière ? S'il est attendu un jour ou l'autre, tout doit être fait pour que ça n'arrive pas. *« L'anticipation est le meilleur moyen d'y faire face »*, assure Emmanuel Kersaudy. La surveillance est renforcée en France sur plusieurs milliers de sites, et en particulier en Aquitaine. Un plan d'urgence français est en cours d'élaboration en concertation avec les professionnels, suite à une décision européenne du 26 septembre 2012. *« On peut déjà dire qu'un rayon d'éradication de 500 m autour d'une zone touchée serait défini »*, précise le représentant du DSF. Dans ce périmètre tous les arbres devraient être abattus et transformés très rapidement. Le transport sera réglementé dans un périmètre de 20 km autour d'un foyer de nématodes. *« C'est très lourd pour un massif comme l'Aquitaine mais il faut se mettre en ordre de marche, il y a là un enjeu de filière pour gérer au mieux ce pathogène »*, ajoute-t-il. Transporté par les insectes de type monochamus (voir photo), le ver n'est pas visible à l'œil nu. Seul le dépérissement rapide d'un arbre peut être un signe. *« Dès qu'une situation anormale est observée, il faut nous prévenir pour que des analyses soient faites »*, rappelle le technicien. Les importations des pays touchés sont des risques d'introduction (bois non traités, écorce, palette). Si les professionnels y sont assez bien sensibilisés, la perméabilité peut venir du tourisme. *« Énormément de pathogènes sont introduits en France de cette manière »*, conclue Emmanuel Kersaudy.

Observer et prévenir

Faire remonter des situations suspectes vers les services compétents sert la gestion des risques. Des correspondants observateurs pour le DSF, issus de diverses structures (ONF, CRPF, chambres d'Agriculture), sont à l'écoute du terrain.

Frédéric Ripoche

Dendroctone : alerte sur la Bretagne

Il apprécie l'épicéa de Sitka (*Picea sitchensis*) breton depuis au moins 5 ans. Malgré les inquiétudes des professionnels sur l'avenir de cette filière, les espoirs sont permis. Le rhizophagus, prédateur du dendroctone, pourrait bien lui couper l'appétit.

Xavier Grenié en connaît un rayon sur le dendroctone, petit xylophage de la famille des scolytes. Ce technicien du CRPF Bretagne le suit à la trace depuis sa découverte sur le sol breton, précisément à Saint-Hernin (29). C'était en 2007, même si, d'après lui, *« il est probable qu'il soit là depuis plus longtemps »*. Découvert en Sibérie vers 1850, cinquante ans plus tard dans le sud-est de la France, en Normandie dans les années 1990, l'insecte a circulé, notamment via le transport de bois. La Bretagne serait la région française la plus touchée car la principale essence de résineux produite ici pour sa bonne adaptation au climat océanique est l'épicéa de Sitka, la plus sensible au dendroctone. La parade est connue pour le réguler. En 2007, Xavier Grenié a effectué le premier lâché de rhizophagus, son prédateur coléoptère, qui, adulte se régale de ses larves. Les effets commencent à se faire sentir.

Ici, des épicéas de Sitka touchés par le dendroctone. Ce résineux constitue 20 000 ha des 378 000 ha du massif breton (source CRPF Bretagne).

Contexte tendu

20 000 ha, 7 % de la surface forestière, c'est l'épicéa de Sitka en Bretagne. Décrié pour ses piètres qualités mécaniques, les évolutions techniques ont permis de l'employer désormais pour la construction bois. Un atout pour la région qui mise sur un développement local. Mais le dendroctone est là. *« Il devrait bientôt coloniser toute la région »*, précise Xavier Grenié. Ce qui ne veut pas dire que tous les épicéas sont touchés. Pour Abibois, interprofession régionale, qui souhaite une cohésion de filière, il y aurait des coupes rases abusives sous couvert de dendroctone par l'attrait du marché chinois. Les avis sont partagés. *« Un processus s'applique, considérant qu'un peuplement est perdu lorsqu'il est touché à plus de 30 %, mais il est évident que le dendroctone ne doit pas être un prétexte »*, précise Xavier Grenié.

Contrer le problème

Pour André Allanic, propriétaire de près de 500 ha de forêt, président de l'Union des forestiers de Bretagne, très investi sur le sujet dendroctone, *« l'encadrement est performant et exemplaire et il faut apprécier les efforts qui sont faits »*. Les entrepreneurs de travaux forestiers y participent. *« Actuellement je fais peu de coupes liées au dendroctone, c'est la saison qui veut ça, mais c'est loin d'être terminé, je vois toujours des parcelles touchées »*, relate Stéphane Puil. Cet entrepreneur finistérien a maintenant deux salariés. Il pratique l'abattage mécanisé, manuel, la mise en andain, nettoie pistes et parcelles. Mais hormis l'exploitation rapide des bois, la solution de long terme, c'est le rhizophagus.

Des élevages en Bretagne

« Un dispositif important de lutte est en place et l'implication de la filière est forte ; on a retrouvé des larves de rhizophagus, l'introduction est réussie », se réjouit un expert forestier finistérien (cabinet Vessier-Leblond). *« Il est bien implanté dans les premiers foyers de dendroctones, mais nous manquons de rhizophagus adultes »*, précise Xavier Grenié. Ils naissent à Bruxelles, chez un chercheur universitaire, Jean-Claude Grégoire, expert des questions autour du dendroctone. Une quantité importante est annoncée pour 2013, mais l'idée est d'en produire en Bretagne. Xavier Grenié, avec un collègue biologiste, a formé une vingtaine de propriétaires à cet effet et les premiers adultes sont là. La Bretagne en a besoin. *« C'est un prédateur hyperspécifique, s'il n'y a pas de dendroctone, il n'y a pas de rhizophagus »*, assure-t-il. Il en faudra beaucoup pour parvenir à l'équilibre.

Frédéric Ripoche ■

Pralines, écoulement de sève et chute de feuilles vertes indiquent la présence du dendroctone. Il se nourrit du phloème, partie interne et inférieure de l'écorce. Ses galeries perturbent la diffusion de la sève pouvant tuer l'arbre.

CONTRÔLE À 100%

La nouvelle **SÉRIE M400** est équipée de la **SKYLINE CAB**, totalement innovante tant dans le domaine du confort (Cabine très silencieuse proposant **une position de conduite parfaite** et un champ de vision optimal) que dans sa technologie grâce à l'adoption d'un système de gestion de pointe, au design ergonomique, concentré dans un ensemble accoudoir/terminal/monolevier. L'accoudoir, en dehors de sa fonction d'appui, est un véritable centre de commandes, tandis que le levier **POWERGRIP** rassemble les principales fonctions de récolte contrôlées efficacement grâce au seul mouvement du poignet. Les informations sont clairement visibles sur le nouveau **TechTouch Terminal** qui, grâce à un large écran tactile de 10,4 pouces, permet également la programmation avec un seul doigt de toutes les fonctions gérées électroniquement.

LE CONFORT DE LA NOUVELLE **SKYLINE CAB**
LES FONCTIONNALITES DU NOUVEAU LEVIER **POWERGRIP**
LA PRODUCTIVITÉ DE LA **SÉRIE M400**

LAVERDA
NOTRE FIABILITE, VOTRE PRODUCTIVITE

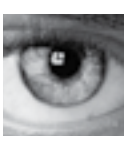

NEW LOOK
Visitez notre nouveau site
www.laverdaworld.com

5485 - 03 - 13 - EDT adpress.it

AGCO Your Agriculture Company **LAVERDA** est une marque déposée d'AGCO Corportation

Gros plan : quand le Strip-till montre les dents

Actisol / Strip Sol

La conduite culturale Strip-till fait partie des techniques de conservation des sols. Il faut en avoir pratiqué les fondamentaux pour que l'outil soit en adéquation avec le sol. Afin d'éviter tout bouleversement du sol, même superficiel, un disque trancheur ouvre le sol et coupe la végétation dans l'axe de la dent. La dent Actisol, fine et fluide, pénètre le sol en profondeur et assure la fissuration par ondes de chocs sur la verticalité ainsi que sur l'horizontalité. En option, un sabot à ergot décalé permet d'accroître cet ameublissement. Le ré-appui est bien sûr systématique, comme après toute pratique du travail du sol, pour réaliser une surface d'accueil au semis. Pour cela, des roues pneumatiques peuvent rasseoir le sol avant toute autre intervention. Simples d'utilisation, ces Strip Sol peuvent s'adapter sur un bâti Actisol bipoutre existant, ou sur un bâti 3ème point. L'utilisation est alors d'une extrême polyvalence, ce qui permet de s'adapter aux besoins et exigences de chacun pour une rentabilité optimale.

Contact : M. Delahaye. Actisol SAS, Parc d'activité du Cormier, 4 rue de la Gâtine, 49300 Cholet. Tél. 02 41 62 60 00. Fax 02 41 62 08 06. Email : info@actisol-agri.fr
Web : www.actisol-agri.fr

Blu-Jet / StripTill NT

Figurant depuis 10 ans parmi les leaders sur le marché des équipements Strip-till en Amérique du Nord, Blu-Jet vient de lancer une machine conforme aux normes européennes. Le Blu-Jet StripTill NT est un appareil porté 3 points présentant une largeur de transport étroite, équipé des éléments Blu-Jet utilisés en Amérique du Nord. Alors que les éléments de Strip-till ont souvent une fonctionnalité limitée par le système à parallélogramme, les différents organes des éléments uniques Blu-Jet fonctionnent indépendamment les uns des autres. Chaque élément du système peut ainsi optimiser ses performances pour donner un sol de meilleure qualité, gérer les résidus et les obstacles dans le champ. De plus, ces éléments nécessitent un entretien moins important qu'un élément de Strip-till typique. Ils offrent une grande modularité permettant d'obtenir une fonctionnalité améliorée et de traiter un plus vaste éventail de conditions de travail. Depuis plus de 40 ans, Blu-Jet approvisionne l'Amérique du Nord en équipements à coûts de maintenance réduits, construits pour les grandes exploitations professionnelles et les grandes superficies.

Distributeur français : Laurent Lorre. Tel. 06 63 07 03 66. Email : airelles1@aol.com
Web : www.blu-jet.com

Duro / Intégral

La conception du Strip-till Duro Intégral est issue d'une réflexion basée sur l'agronomie avant tout. Le développement de la méthode venant du Dakota et d'Amérique du Sud montrait une carence concernant la fissuration du sol, sachant qu'un des objectifs premier est de faire entrer de l'oxygène dans le sol. Il est apparu comme évident d'utiliser une réduction à 60 % de la dent du décompacteur Duro, équipée du soc Jallu reconnu pour ses qualités de fissuration. Celle-ci est aujourd'hui en amont du travail, équipée d'un disque ouvreur et de chasse-débris rotatifs, permettant de trancher et d'écarter les débris afin de préparer une ligne de semis propre. Derrière la dent, des disques butteurs ramènent sur la ligne de semis les éléments de la couche supérieure du sol écartés par le passage de la dent. Ensuite, le rappui est assuré avec un rouleau barre asymétrique ou deux roues squelettes. La réussite du travail est conditionnée par une bonne profondeur (au moins 20 cm) et une vitesse de travail adaptée (6 km/h). Pour les utilisations en décomposé (exemple : Strip-till d'hiver) des disques gaufrés asymétriques viendront se substituer à la dent pour la reprise de printemps. Pour une utilisation en combiné de semis, l'appareil peut recevoir un portacourt hydraulique ou des bras d'attelage. Conçu et fabriqué en France, le Strip-till Intégral existe de 4 à 12 rangs, avec des bâtis

fixes, rétractables ou repliables, et avec un châssis semi-porté pour les grandes largeurs en combiné.

Contact : Duro France, 28 rue de la Conie, 28150 Viabon. Tel. 02 37 99 96 80. Fax 02 37 99 10 81. Email contact@duro-france.com

Kuhn / Striger

Développé depuis 2007 avec des agriculteurs et pour des agriculteurs, le Striger Kuhn répond parfaitement à la technique du Strip-till telle qu'elle est conçue aux États-Unis. Le Striger permet de préparer à moindre frais, en 1 ou 2 passages, un lit de semence idéal pour toutes les cultures en ligne : colza, maïs, tournesol, sorgho, betteraves... Avec le Striger, il est possible de profiter des avantages du semis direct en préservant la vie du sol, en améliorant la portance et en économisant également du temps et du carburant. Sur la ligne travaillée, entre 3 et 30 cm de profondeur, on retrouve un travail du sol minimum nécessaire au bon développement racinaire et foliaire des diverses cultures. Disponible en diverses versions, fixe ou repliable, de 4 à 12 rangs avec des écartements de 45 à 80 cm, le Striger apporte un appareil supplémentaire pour répondre aux diverses demandes des professionnels. Tous les éléments du module Striger sont montés individuellement sur sécurité non-stop. Économe en entretien, le Striger permet de valoriser au mieux le temps de travail. Le dis-

positif de fertilisation clé en main du Striger permet également d'augmenter l'efficience du travail tout en respectant les futures normes environnementales en termes de fertilisation. Dans le cadre d'une démarche agro-écologique, le Striger permet de tirer le meilleur profit de vos cultures. Les conseils d'un expert en travail du sol et semis de précision accompagnent le Striger Kuhn.

Contact : Geoffrey De Wever (support produit Striger) Kuhn Huard SA, ZI Rue du Québec, 44110 Châteaubriant. Tel. 02 40 55 77 00. Web : www.kuhn.com

Franquet / Eco Till

L'Eco Till est un Strip-till adaptable dans tous types de sols et dans toutes conditions. Cette machine se

StripTill NT™ *Transport étroit*

StripTill porte 3 points versions Europe

- ***Faites vos plantations dans un sillon fertilisé et préparé***
- ***Proven flux de résidus élevés, même sur des lignes étroites***
- ***Les éléments de rangs fonctionnent indépendamment les uns des autres pour donner un sol de meilleur qualité et gérer les résidus***

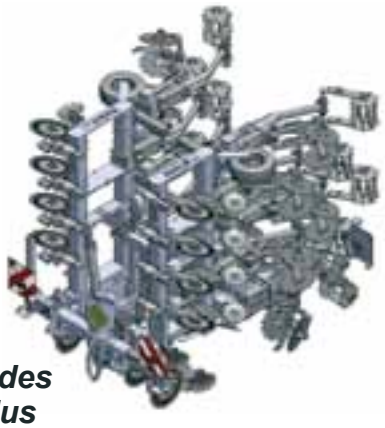

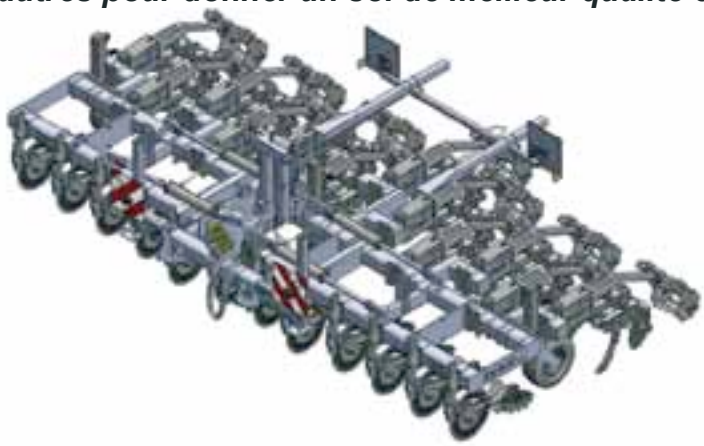

BLU-JET

Laurent Lorré
Tél *+33 (0)6 63 07 03 66* • ***Email:*** *eusales@blu-jet.com*

veut simple avec des réglages judicieux et pointus pour répondre aux plus fines exigences. Les roues de maintien, premier élément de l'Eco Till, gardent l'outil stable au sol. Le disque ouvreur prépare le passage de la dent. Monté sur ressort, il est escamotable. Le chasse-débris nettoie la ligne de semis, facilite le réchauffement du sol et réduit les risques pathogènes. Les résidus sont placés entre les rangs et protègent le sol. La hauteur et l'angle d'attaque du chasse-débris sont réglables. La dent centrale, montée avec une sécurité à boulon de cisaillement, est escamotable en cas d'obstacle. Disponible en plusieurs versions, elle se compose d'un soc étroit ou à ailettes. Le coutre peut être fissureur ou défonceur, selon le travail recherché. La dent fissure à la profondeur souhaitée, elle favorise le développement racinaire, aère le sol et permet une fertilisation dans la ligne de semis. Un fertiliseur d'engrais localisé peut être installé en option. Les deux disques recouvreurs réglables dans les trois dimensions referment superficiellement la terre sur la ligne travaillée. Disponible selon plusieurs profils, la roue brise, émiette et resserre le sol pour des conditions de levée optimales. Les techniciens Franquet vous accompagnent dans la mise en place du Strip-till sur votre exploitation en dessinant avec vous l'Eco Till adapté à vos besoins.

Contact : Ets Franquet, 02190 Guignicourt. Tel. 03 23 79 74 66. Email : info@franquet.com

Great Plains / Sub Soiler

Avec le Sub Soiler, Great Plains propose un outil de travail vertical du sol qui peut être utilisé dans les systèmes de préparation classique ou simplifiée, pour préparer les sols et/ou éliminer les zones de compaction. Le coutre circulaire placé devant chaque dent permet de commencer la fissuration verticale du sol afin de préparer le passage de la dent et de couper les débris végétaux. Great Plains propose différents types de dents, à sécurité boulons ou ressorts, toutes deux équipées de la pointe « no-till ». Cette pointe permet de soulever verticalement le sol sans bouleverser sa structure et avec une perturbation minimale en surface. Chaque dent peut être suivie d'un rouleau cage individuel pour un travail de surface en bande. L'écartement et le nombre de dents du Sub Soiler, travaillant sur une largeur de 3 m, peuvent varier de 54 à 75 cm d'espacement. Le Sub Soiler peut donc être utilisé en technique de « strip-tilling » mais également comme un ameublisseur capable de fragmenter le sol sur toute la largeur de l'outil en soulevant et en remettant en place la totalité du profil du sol. En maintenant une structure de sol uniforme, l'ameublissement en bande ou total permet de conserver les organismes vivants dans le sol et de réduire le compactage de surface et de profondeur, souvent signe de perte de rendement.

Contact : Pierre-Arnaud Noiret (responsable commercial France) Tél. 06 03 01 37 94. Email : pa.noiret@greatplainsmfg.com

OpTill Diffusion / Orthman 1tRIPr et Oekosem

Le Strip-till Orthman 1tRIPr (prononcer « once ripper ») est le fruit de 25 années d'expérience du constructeur américain situé au Nebraska. Chaque élément est composé d'une roue de jauge et d'un parallélogramme pour assurer un suivi optimal du terrain malgré ses irrégularités. Les chasse-débris à disques nettoient la ligne de semis même en présence de résidus importants, puis une dent -3 modèles au choix- décompacte la ligne de semis jusqu'à 30 cm de profondeur. Derrière celle-ci, deux tubes permettent de localiser l'engrais solide et/ou liquide à une profondeur ajustable indépendamment de la dent. Deux disques ondulés referment le passage de la dent et foisonnent le sol pour créer le lit de semence. Enfin un rouleau cage affine et rappuie la ligne de semis. Les Strip-till Orthman sont équipés de série de sécurités boulon, en option de sécurités non-stop à ressort. Pour des reprises au printemps ou un travail superficiel, la dent peut être remplacée par deux disques ondulés. Les Strip-till Orthman sont disponible de 4 à 16 rangs, fixes ou repliables.

Le Strip-till Oekosem est une fraise qui travaille une bande de 35 cm de large sur chaque ligne de semis. Construit autour d'un boîtier de transmission de 250 ch (1 000 tr/min) l'Oekosem permet de préparer le lit de semence, de fertiliser voire de semer en un seul passage. Contrairement aux Strip-till non-animés par prise de force, l'outil Oekosem est capable d'implanter un maïs en toute sécurité derrière des précédents difficiles comme le ray-grass ou une prairie. Le travail du rotor est précédé par une dent à ailette de fissuration permettant de faciliter l'enracinement. Un rouleau packer assure le contrôle de la profondeur de travail de l'outil et le rappui uniquement sur la ligne de semis. En option, le Strip-till Oekosem peut être équipé de deux caisses de distribution d'engrais et d'un porte-à-court hydraulique pour atteler un semoir monograine, ou encore une rampe de semis semant deux rangs de colza par bande. Le Strip-till Oekosem est disponible en version 4 et 8 rangs fixe ou repliable (écartement 75 cm) et en version 6 rangs (50 cm).

Contact : OpTill Diffusion, 126 route du Patis Chéreau, 49630 Corné. Email : optill.diffusion@gmail.com Arnaud Grosbois. Tél. 06 73 00 23 21

Sly France / Stripcat

Née en 2011 de l'importation des Strip-till américains StripCat, l'entreprise Sly France possède depuis juin 2012 les droits de fabrication du StripCat qui est dorénavant fabriqué à 100 % dans l'hexagone. Tout en gardant la même cinématique au niveau des pièces travaillantes, il a été entièrement remodelé à cette occasion dans le bureau d'études pour mieux s'adapter aux conditions françaises. Des aciers HLE sont désormais utilisés, alors que l'entretien journalier a été supprimé par l'utilisation de roulements étanches et de moyeux bagués montés sur des axes chromés. Les modifications concernent le contrôle du terrage sur parallélogramme, du rappui et des chasses-débris flottants pneumatiques depuis la cabine, les disques butteurs (réglables sans outil en angle, longueur et largeur) l'emploi de sécurités non-stop hydraulique, le choix des disques ouvreurs et dents, ou encore le kit Minivibro destiné aux reprises de printemps. Le StripCat est disponible de 4 à 16 rangs avec interrangs de 45 à 80 cm, sur châssis fixe ou repliable. Sly veille par ailleurs à accompagner chaque utilisateur avec les conditions qui lui sont propres en lui apportant un conseil technique. Lors de l'investissement, ce n'est pas seulement une nouvelle machine qui intervient dans les fermes, c'est une technique à part entière. La polyvalence et l'adaptabilité du StripCat lui permettent de s'adapter à chaque agriculteur, et non l'inverse.

Contact : Sly France SAS, La Madeleine, 47210 Bournel. Tél. 05 53 40 32 95. Fax : 05 53 40 61 36. Email : sly.france@slyagri.com
Web : www.slyfrance.com

Thierart / Fox Till

Thierart propose depuis peu le Fox Till, un Strip-till semi-porté qui affiche sa modularité. Conçu par ses soins, cet appareil adopte 12 éléments disposés sur deux rangées : l'écartement est alors variable de 25 à 90 cm. Le passage de 6 rangs écartés de 80 cm à 12 rangs écartés de 45 cm peut s'effectuer en moins d'une heure. Les éléments font intervenir successivement un disque ouvreur de 350 mm puis des chasse-débris rotatifs, une dent de fissuration entourée de deux disques crénelés orientables (460 mm) pour canaliser le flux de terre, et deux roues de tassement de 300 mm de diamètre qui travailleront entre ou sur le rang. Mais une autre particularité caractérise le Strip-till Thierart : une roue en tôle à bandage caoutchouc est placée entre la dent et les roues tasseuses. Le Fox Till est prédisposé pour recevoir des trémies à engrais et couverts végétaux, de même que les dents reçoivent systématiquement la prédisposition pour le tube de descente. En option, le constructeur propose donc la trémie avec distributeur d'engrais, mais également des traceurs latéraux, un attelage arrière, ou encore une roue traceuse centrale pour le futur guidage du semoir. Repliable hydrauliquement, le Fox Till présente une largeur de transport inférieure à 3 mètres.

Contact : Thierart Sarl, 08300 Le Chatelet-Sur-Retourne. Tél. 03 24 38 92 40. Fax 03 24 38 93 03. Email : thierartsa@wanadoo.fr
Web : www.thierart.com

STRIGER KUHN

La nouvelle référence sur le rang

STRIGER, la réponse KUHN au Strip Till

- **Polyvalence :** de 3 à 6 m, de 4 à 12 rangs, de 45 à 80 cm d'écartement, en colza, maïs, betteraves ou encore tournesol, il y a toujours un STRIGER répondant à votre demande.
- **Sécurité NSH de 400 à 600 kg de résistance à la pointe :** tous les éléments du module STRIGER sont montés sur sécurité Non Stop vous permettant ainsi un travail dans toutes les conditions.

Le STRIGER répond parfaitement à la technique du Strip Till en augmentant l'efficacité et la productivité du travail, en améliorant la structure des sols tout en conservant un revenu répondant aux objectifs de l'agriculteur. Le STRIGER bénéficie de tout le savoir-faire d'un spécialiste du travail du sol et du semis. C'est aussi le résultat de la connaissance agronomique des hommes de terrain KUHN spécialisés dans les techniques d'agriculture de conservation. Avec le STRIGER KUHN, profitez d'un réseau de professionnels à votre service.

www.kuhn.fr

Flashez ce code avec votre smartphone pour voir la vidéo

élevages I cultures I paysages

be strong, be **KUHN***

*soyez fort, soyez KUHN

hickory 01890-PROD-QR-CI-STRIGER-EDT0313-FR

La presse à balles rondes en quelques points

Dans le domaine du pressage en balles rondes, les innovations se comptent sur les doigts de la main. L'accroissement des débits de chantier passe par une optimisation de chacun des points névralgiques (ramassage, liage, éjection...) et la réduction des temps morts, un point sur lequel les fabricants de ficelles et filets peuvent agir. Enfin, le développement de l'électronique permettra d'apporter un maximum d'informations relatives à la prestation au client.

G. le Gonidec ■

Bilan : *Quand l'Isobus s'intègre sur les presses Lely, le prestataire peut délivrer un maximum d'informations*

L'été dernier, Lely a présenté son nouveau roundballer RP 545. Treize ans après le modèle 520 qui a fait de ce constructeur un acteur majeur du pressage, le RP 545 constitue une troisième génération marquée par l'apparition de l'Isobus. Cette technologie, qui fera à l'avenir son apparition sur d'autres matériels de fenaison de la marque, permet à l'entrepreneur d'exporter des données sur un ordinateur via le port USB intégré au boîtier E-Link Pro. Au-delà du contrôle du remplissage de la chambre et des réglages courants, on note surtout la possibilité d'établir un « guide pratique » rassemblant l'ensemble des données relatives à la parcelle ou au client. Au-delà des statistiques utilisables à des fins de gestion, l'Isobus permettra de délivrer un rapport détaillé de la prestation au client, avec toute la valeur ajoutée qu'il comporte pour les deux parties.

Améliorations : *Les presses Vicon de dernière génération subissent de nombreuses évolutions*

La génération 2013 est complétée par les FlexiWrap, trois modèles de presses enrubanneuses à chambre variable, qui avaient été présentées à l'automne dernier après la reprise de Ravenne (ex-site Gallignani) par le groupe Kverneland. Kverneland signifie aujourd'hui la présence de nombreuses évolutions pour accroître les performances : changement des cinématiques du pick-up et de la chambre, automatisation des armements, nouveaux bras d'éjection, nouvelles motorisations des lieurs, révision des programmes électroniques de commande, etc. Ces modifications s'accompagnent d'un renforcement de la structure et d'une montée en gamme générale des composants. Enfin, des accessoires tels que tasse andain et déflecteurs de pick-up seront désormais proposés. Disponibles en versions 14 et 25 couteaux, les FlexiWrap bénéficient de chambres fixe ou variable pour des diamètres maxi de 1,65 à 2,00 m. Le groupe Kverneland adopte un châssis spécifique fabriqué par Göweil, pour permettre aux utilisateurs intensifs de renouveler séparément la presse en fin de vie, et bénéficier de l'essieu tandem relativement peu présent sur cette catégorie de machines.

Longueur : *Le fer de lance des fabricants de ficelles a ses limites : la résistance en question*

La course à la longueur a ses limites : tous les fabricants de ficelles et particulièrement de filets tra-

vaillent actuellement sur la résistance après avoir longtemps privilégié la longueur. « *S'il faut alléger le produit pour atteindre 4 000 à 4 500 mètres, et ensuite effectuer 4 tours au lieu de 2,5, le professionnel ne gagne finalement rien* », illustre Joël Sutter de la société Sac Indus. Les fabricants de ficelles et de filets vendent donc à nouveau plus de filets lourds que quelques années auparavant. Les utilisateurs apprécient alors de ne pas assurer des réglages d'une extrême précision pour éviter les ruptures.

Liage : *La nouvelle RB 544 Case IH intègre un liage qui permet d'appliquer filet ou film étirable*

Dans la foulée de son homologue New Holland, Case IH dévoile la presse à balles rondes RB 544, caractérisée par son nouveau système de compression CRS à 18 rouleaux et par un système d'enrubannage intégré à la chambre. Les 18 rouleaux de 200 mm du CRS font appel à un processus de production de précision, et sont montés sur roulements étanches. Mais la véritable « innovation » réside dans la possibilité d'appliquer dans la chambre de compression un film rétractable au lieu du filet, réduisant selon le constructeur les frais liés à ce poste. Plusieurs versions sont proposées : standard avec pack ensilage pour un diamètre maximal de 125 cm, ou encore pack ensilage HD spécialement destiné aux entrepreneurs. Ce dernier propose un diamètre maximal de 135 cm et se caractérise par l'adoption d'un essieu tandem et une surveillance « active » de la chambre. Les presses Case IH 544 adoptent alors des pick-up à cinq rangées de dents, d'une largeur de 2,10 et 2,20 m respectivement. Elles se caractérisent également par un centre de gravité bas et l'adoption de pneumatiques larges pour évoluer dans les terrains pentus, et sont commandées par un terminal à écran tactile qui permet l'établissement de rapports pour le client.

Eco-contribution : *Adivalor : la collecte des ficelles et filets est lancée*

20000 tonnes de ficelles en polypropylène et 8 000 tonnes de filets en polyéthylène sont utilisées chaque année. Le 8 janvier dernier, le Comité des Plastiques en Agriculture (CPA) et Adivalor ont officialisé par un accord le lancement du programme national de collecte et de valorisation des ficelles et filets agricoles usagés. 12 entreprises, fabricants et importateurs représentant 90 % du marché, sont engagées auprès du CPA pour financer ce programme. Le financement de cette initiative volontaire, donc saluée, est basé sur une éco-contribution prélevée lors de la vente ; celle-ci s'établit à 40 euros/tonne pour les ficelles et 110 euros/tonne pour les filets. La collecte sera mise en place sur l'ensemble du territoire par les distributeurs, coopératives ou concessionnaires associés aux chambres d'Agriculture. Adivalor doit encore engager un programme de recherche pour mettre au point un procédé de recyclage des filets.

Record : *149 balles de 1,25 m à l'heure pour la Krone Comprima*

En fin de saison dernière, Ewald Vehring, professeur de machinisme en Allemagne, a établi un nouveau record de pressage validé par la presse agricole (magazines DLZ et Agrarheute). Établi le 21 août dans une parcelle de blé de 35 ha, ce record a été effectué au moyen d'une presse Krone Comprima respectant les consignes suivantes : diamètre des balles de 1,25 m, pression maximale, liage via trois tours de filet. En 60 minutes, le conducteur a pu presser 149 balles, soit un débit de 28 tonnes de paille par heure.

Väderstad : le Sima en avant-première

Quelques semaines avant le salon français, la firme suédoise Väderstad dévoilait ses derniers développements. Ils concernent majoritairement les grandes largeurs, et répondent à la volonté d'élargir les aptitudes d'outils.

Impliqué dans les techniques de diminution du travail du sol, acteur majeur des itinéraires d'implantation culturale Simplifiées, Väderstad fait évoluer sa gamme de déchaumeurs pour répondre à une nouvelle donne : la hausse des quantités de résidus restantes après récolte. Le Carrier XL en est le témoin, lui qui gagne au passage en polyvalence.

Carrier XL ou la polyvalence des disques

Que l'on ne s'y méprenne pas, le Carrier XL constitue une nouvelle famille d'outils. Avec ses disques de 610 mm (contre 450 mm auparavant) et son angle d'attaque réglable, il se veut encore plus polyvalent. La profondeur de travail pourrait alors atteindre plus de 15 cm selon le constructeur. Apte à incorporer de grandes quantités de résidus, « *laissés par une culture de maïs par exemple* » selon Väderstad, l'outil symbolise parfaitement la nouvelle donne en matière d'agronomie. Via un dispositif breveté, Väderstad propose de régler l'angle d'attaque entre 10° et 18° ; la forme conique des disques garantissant par ailleurs la constance de cet angle durant toute leur vie. Les deux rangées de disques sont disposées en X (montage « X-Shape » déjà adopté sur Carrier X et Spirit) afin de limiter les efforts transversaux et garantir la stabilité dans les pentes. Disponible pour l'heure en largeurs de 9,25 et 12,25 m, le Carrier XL retient le rouleau à billes d'acier, et affiche une largeur de 3 m au transport.

Le montage en X garantit la stabilité transversale de l'appareil, un point stratégique avec l'adoption des systèmes de guidage.

Un Rapid A 600C avec trains en X lors de notre visite en mai 2012.

Les disques de 610 mm procurent au Carrier XL davantage de polyvalence.

Rechercher un travail intensif

Le travail intensif est aussi recherché avec le nouveau Système Disc Aggressive qui équipe désormais les semoirs Rapid A 600 et 800 S, utilisables sur labour comme en travail simplifié. Provenant du Carrier, donc capables de mélanger d'importantes quantités de résidus, les deux

La garantie étendue à 2 ans

Fort des tests préventifs qui émaillent chaque étape du développement d'un nouveau produit, le constructeur suédois étend la garantie de ses matériels à deux années. Établissant selon ses dires « un nouveau standard dans la profession », la garantie 2 ans concrétise l'élaboration d'une « assurance qualité » obtenue au moyen de tests grandeur nature en carrière, et plus récemment avec le recours de robots et programmes informatiques qui permettent d'emmagasiner de nombreuses données en un temps limité, (lire à ce sujet EDT n° 67).

rangées de disques de ce Rapid AS sont elles aussi montées en X, une nouvelle façon de garantir la précision lors du travail avec un guidage par satellite. Elles sont associées à une barre de lames Crossboard Light.

De nouveaux semoirs Spirit C et Seed Hawk

Issue du rachat du spécialiste américain, la gamme Seed Hawk évolue. Les deux modèles de la série 30 (6 et 8 m de largeur) sont désormais disponibles avec un interrang de 250 et 300 mm. Leur châssis redessiné améliore l'aptitude à passer dans les couverts végétaux. Les coutres fertiliseurs et semeurs sont composés de trois parties : dent, tube de descente, et pointe désormais renforcée au carbure de tungstène. Chacune peut donc être changée indépendamment des autres. Les Seed Hawk série 30 bénéficient en outre d'un nouveau circuit hydraulique, l'entraînement de la turbine étant désormais indépendant de l'actionnement des vérins de pression d'où une meilleure réactivité en bout de champ. Enfin, l'adoption d'un train de roues pivotantes à l'avant facilitera les manœuvres en plus d'améliorer le suivi des contours du champ.

Concept récent, le Spirit C « Strip Drill » est une évolution de la version « Combi », qui pourra être livrée courant 2013. Sécurisant les rendements par l'assurance d'un milieu favorable au développement du système racinaire, notamment grâce à l'apport ciblé d'une fertilisation et au drainage provoqué par le travail de la dent, le Strip Drill permet aussi de semer en un seul passage (sans recours au GPS). Väderstad a lancé, de concert avec plusieurs instituts de recherche européens, des essais destinés à affirmer le niveau plus élevé et la stabilité des rendements obtenus en ayant recours au Strip Drill. Des essais incluant un itinéraire cultural complet (avec Carrier puis Strip Drill) font état d'une consommation en carburant inférieure à 20 l/ha.

Le Spirit C se veut « Strip Drill » : un semoir polyvalent qui ameublit la zone de semis et dépose une fertilisation minérale.

Le GPS pour soulager le conducteur et réduire les intrants

Dans la quête de précision qui caractérise tous les matériels de semis, les utilisateurs de Rapid et Spirit ont désormais un nouvel allié : un logiciel incluant le contrôle par le système Trimble GPS. La gestion de la distribution (semence comme fertilisants) intègre une fonction « Start and Stop » automatique qui limite les recroisements en fourrière. Une économie de 5 à 10 % des intrants est alors envisageable selon le constructeur, notamment grâce à un débrayage demi-largeur. De même, le semoir peut prendre en charge des cartes de préconisation pour moduler les doses d'intrants. L'aire de semis est matérialisée sur l'écran de contrôle Trimble.

Il conviendra enfin, puisque nous abordons la précision de semis, de ne pas oublier la gamme de semoirs monograine Tempo, qui s'élargira bientôt pour offrir une solution à tous les professionnels.

Guillaume Le Gonidec

Les semoirs Seed Hawk de 6 et 8 mètres disposent d'un dégagement accru et d'un circuit hydraulique revisité pour davantage de réactivité.

Kramp : un entrepôt logistique à la mesure du marché

Installée en France depuis 2003, l'entreprise Kramp est un interlocuteur privilégié pour les concessionnaires grâce à son important stock de pièces détachées et la multitude de services qu'elle développe. Un rôle qui a parfois été abandonné par les constructeurs.

Le nouveau siège de Poitiers répond aux ambitions de développement de Kramp en France.

[Poitiers, 22 novembre] À l'occasion des 3 journées de portes ouvertes, plus de 1 000 concessionnaires français ont visité les nouveaux locaux de l'entreprise Kramp à Poitiers. Avec ce nouvel investissement, le leader européen des pièces pour l'agriculture et les espaces verts compte développer son activité sur le marché français.

Pour les professionnels

Parmi les visiteurs, toutes les couleurs sont représentées. Même si l'entreprise a noué des partenariats avec les marques des groupes Agco et Same Deutz-Fahr, elle peut assurer la logistique des pièces et fournitures pour l'ensemble des concessionnaires des secteurs agricole et espaces verts dans l'Hexagone. Des secteurs qui se marient bien par des saisonnalités différentes « *et qui se mélangent de plus en plus* », remarque François Richard, directeur général de Kramp pour la France et la péninsule ibérique. Dans d'autres pays, Kramp couvre également les besoins des concessionnaires de matériels de travaux publics, ou de l'industrie.

Le nouveau site accueille actuellement 102 des 130 employés de la filiale française. Le bâtiment d'une surface de 12 000 m² a permis de multiplier par quatre la capacité de stockage : 22 kilomètres d'étagères, 10 000 emplacements de palettes, soit 37 000 produits différents. Un nombre qui pourrait encore augmenter rapidement.

Un multispécialiste

L'entreprise commercialise aujourd'hui 250 000 références en France (pièces d'usure, vérins, jouets…) dont une partie des pièces adaptables sous deux marques caractérisées par un positionnement différent. Elle distribue 500 marques, dont Facom, Waltersheid,

Kramp assure la fourniture de pièces d'origine et adaptables. Ici, des pièces badgées Valtra et Fendt.

Lemken ou Grégoire Besson. « *Les constructeurs se rendent compte, 30 ans après leurs concessionnaires, qu'il y a du potentiel dans la vente de pièces concurrentes* » constate le directeur. Le département OEM

Le marché de la pièce détachée

Kramp réalise un chiffre d'affaires de près de 400 millions d'euros grâce à 1 100 collaborateurs et 10 filiales. En France, son chiffre d'affaires est actuellement de 34 millions d'euros. Mais la société nourrit de fortes ambitions, légitimement. Dans l'Hexagone, le marché de la pièce détachée et de rechange représente en effet un volume de 1,1 milliard d'euros sur les 6 milliards de chiffre d'affaires dégagés par le secteur de la distribution.

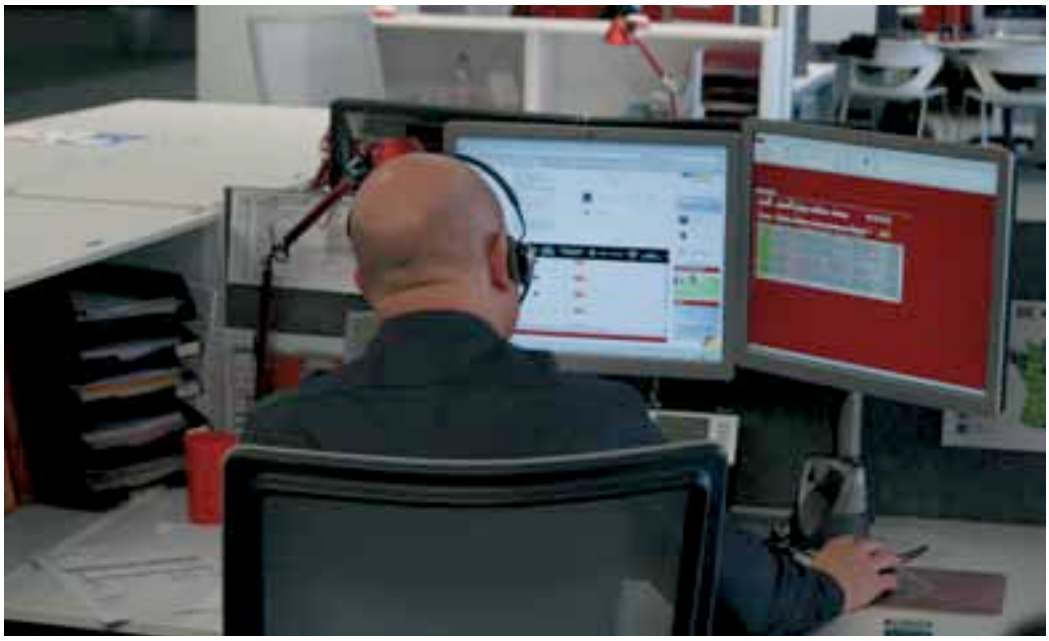

Une assistance téléphonique fait intervenir les spécialistes produits pour fournir tous les renseignements aux différents clients.

(pour « Original Equipment Manufacturer ») se met donc en place. La première monte représente actuellement 15 % du marché, une activité que les dirigeants souhaitent également développer. L'entreprise propose aussi de l'assemblage hydraulique, de transmissions, ou encore un service pulvérisation. Elle va jusqu'à aider les concessionnaires dans l'organisation de leurs magasins.

Incontournables services

Des spécialistes « produits » sont donc aptes à répondre aux interrogations des concessionnaires. « *Une assistance d'autant plus importante que le marché français est caractérisé par des petites structures (...) Nous devons obligatoirement investir dans l'humain* » justifie, exemple à l'appui, le directeur général. Mais pour l'heure la société fait face, comme de nombreuses entreprises du secteur agricole, à des difficultés de recrutement. Les 15 embauches prévues cette année doivent porter l'effectif du site à 125 personnes, dont 2 équipes qui assurent le fonctionnement en 2 x 8 heures. Parce que leurs clients n'attendent pas, Kramp affiche une organisation sans faille pour expédier chaque jour 5 000 produits aux concessionnaires français.

Guillaume Le Gonidec

BIGAB
SYSTÈME DE REMORQUE - DÉCHARGEUR
LEADER EUROPEEN DE REMORQUES POLYBENNE
Bigab c'est l'original- déja 30 ans sur le marché
BIGAB 22–27
BIGAB Z 12–15
BIGAB 10–14
Nous nous réservons le droit de changer les prix et de faire des modifications sans avertissements préalables.
Important : les photos utilisées dans cette publicité peuvent présenter des remorques sur mesure ou avec des spécificités liées à certains pays et de fabrication non standard.
BIGAB nouvelle page d'accueil en français! www.forsmw.com
Recherche de nouveaux distributeurs
BIGAB IL N'EXISTE QU'UN SEUL DEPUIS L'ORIGINE
FORS MW
We make it easy
Usine:
E-mail: info@forsmw.com
www.forsmw.com
AGENT/ IMPORTATEUR - FRANCE:
New Solagri Tél: (+33) 03 21 06 17 15 · new-solagri@wanadoo.fr
SARL MARSALEIX René et fils Tél: 05 55 73 72 05 · nicolas.sargnac@orange.fr
Ets Roche Tél: 06.08.42.30.97 · patrice@remorques-roche.com
Ets Giraud et Fils Tél: 04.77.24.91.66 · Agriforest42@yahoo.fr
E.S.D Tél: +33 06 70 07 17 38 · contact@esd-dauphine.com
European Union Regional Development Fund
Investing in your future

Le meilleur des 2 mondes

“DirectDrive”

La toute nouvelle transmission John Deere “DirectDrive” place l’efficacité et le confort en pôle position.

Innovation signée John Deere, elle n’a pas d’égale dans le domaine agricole. Avec son double embrayage et son transfert de puissance entièrement mécanique, elle n’a rien à envier aux transmissions de haut de gamme de l’industrie automobile. Ses embrayages électromagnétiques empruntés à la Formule 1 garantissent des passages de rapports rapides et souples.

Cette transmission à 3 gammes de 8 rapports associe le confort d’utilisation d’une transmission à variation continue à l’efficacité d’une transmission mécanique.

“DirectDrive” – Une combinaison gagnante ! Nouveau 6R : 50 % évolution, 50 % révolution, 100 % John Deere !

Pour plus d’informations, contactez dès aujourd’hui votre concessionnaire.

JOHN DEERE

JohnDeere.com

AS 1528.1 FRE

Ropa : la Panther ouvre la voie au Tiger

Si Ropa s'est résolu à produire une « petite » arracheuse, le constructeur bavarois en profite pour voir l'avenir en grand et introduire les évolutions qui préfigurent les standards des chantiers de l'avenir.

[Golancourt, Oise] Pour une fois, Hermann Paintner, fondateur de Ropa et précurseur des arracheuses intégrales de betteraves aura fait une entorse à sa règle. La nouvelle machine qui sort de l'usine de Sittelsdorf, n'est pas directement issue de ses convictions mais des envies de ses clients. « *Les 6 essieux font parfois peur à certains* », remarque Julien Carrière, gérant de Ropa France à Golancourt. Les commerciaux avaient beau expliquer que la pression des 28 tonnes d'une trémie de 40 m³ répartie sur 6 roues est moins forte que celle exercée par 20 tonnes d'une trémie 28 m³ réparties sur 4 roues, rien n'y faisait. « *Il existe une demande inextinguible pour les machines 2 essieux* », confirme-t-il.

Ropa aura donc fini par ranger sa calculette pour sortir de sa manche une nouvelle machine qui répond aux attentes d'une partie de la clientèle. Les premiers coups de crayons ont été donnés en janvier 2012. Il n'aura donc pas fallu plus de 10 mois pour que le prototype de l'Euro-Panther fasse son apparition lors des démonstrations hivernales. En 2013, une présérie viendra se faire les griffes sur un segment de marché où les grands fauves jaunes laissaient jusque-là la place libre aux différentes espèces rouges.

Julien Carrière, gérant de Ropa France, donne la mesure des grandes roues de l'Euro-Panther.

L'Euro-Panther, beaucoup plus qu'un essieu en moins.

Une nouvelle cinématique

La Panther n'est pas une petite « Tigresse ». « *C'est une machine totalement nouvelle, sur laquelle nous avons appliqué tous les nouveaux concepts que notre bureau d'étude avait en réserve* », explique Julien Carrière. En effet à l'exception de la partie arrachage qui reprend le bâti PRh 6 rangs (entraînement hydraulique et socs oscillants alternés avec sécurité sans entretien), presque tout a changé. L'Euro-Panther bénéficie d'une nouvelle architecture et est nettement plus haute sur pattes que l'Euro-Tiger. La machine est dotée de pneumatiques de 2,05 mètres de diamètre gonflés à 2 bars. À l'avant, ce sont des 800/70 R38 et à l'arrière 900/60 R38, tous de technologie Ultraflex CHO Michelin. Des passages de roues ont été aménagés dans le fond de la trémie pour accueillir les grands pneus. « *Ce surdimensionnement nous permet de limiter les tassements du sol. Même avec une machine à 4 roues, la préservation du sol reste une préoccupation fondamentale de Ropa* », explique Julien Carrière.

Les ponts et les réducteurs des roues ont été renforcés. Le système d'articulation a également évolué pour libérer de l'espace aux grandes roues. Le rayon de braquage est ainsi de seulement 6,50 m. La caisse dispose d'un système de correction de dévers à 4 vérins hydrauliques qui permet des corrections de 5° aussi bien à

droite qu'à gauche de façon à éviter les surtassements des sols.

Optimisation de la maintenance

L'Euro-Panther dispose d'un moteur Mercedes Benz OM471LA 6 cylindres de 530 ch avec système SCR (AdBlue). L'encombrement de ce nouveau moteur a poussé les ingénieurs à placer les radiateurs en haut. « *Au final, il n'y a que des avantages, en terme de limitation de l'encrassement et d'accessibilité* », indique Julien Carrière. La puissance du moteur et les améliorations cinématiques du nouvel engin permettent d'afficher des performances impressionnantes : une vitesse de travail poussée à 15 km/h et jusqu'à 32 km/h sur route.

Pour des chantiers plus fluides

L'autre point que Ropa met en avant est l'élévateur de déchargement des betteraves disposé entre les deux essieux, à proximité de la cabine afin de faciliter son déploiement et la vidange de la trémie en roulant. « *Nous insistons sur la polyvalence de la machine pour répondre à la variété de besoins de nos clients* », explique Julien Carrière. Le bras est assez long pour décharger directement dans des bennes ou pour confectionner des tas de 10 m de largeur. Il se replie en trois éléments.

Une articulation redessinée pour une plus grande maniabilité.

La nouvelle cabine qui équipe également la nouvelle version de l'Euro-Tiger ainsi que le chargeur de silo Euro-Maus, bénéficie de nombreuses améliorations de confort pour les opérateurs : insonorisation, climatisation, amortissement, siège, visibilité. Julien Carrière préfère toutefois insister sur la nouvelle informatique embarquée qui a été développé avec la société Reichhardt. « *Elle permet déjà l'exportation des données de chantier sur clé USB. Ce n'est qu'un début. Nous pensons que les principales voies d'amélioration se situent dans l'optimisation des organisations de chantiers et de synchronisation de la logistique. C'est dans cette direction que nos ingénieurs de recherche et développement travaillent* », explique Julien Carrière en précisant que les nouveautés de l'Euro-Panther ouvrent la voie à la future génération de l'Euro-Tiger.

François Delaunay

Encore une fois COLAERT ESSIEUX innove, en proposant une **nouvelle suspension hydraulique brevetée** qui vous assure une parfaite tenue de route en toute situation et une flexibilité de travail accrue.

"... stabilité record... sur terrain escarpé"

La nouvelle suspension STT est conçue pour une utilisation sur terrain difficile.

Cette nouvelle suspension hydraulique ultime est adaptable sur tout type de matériel roulant. Suivant la configuration et la capacité de charge du véhicule, l'ensemble suspension peut être composé d'un, de deux, de trois (ou plus encore) d'essieux fixes, suiveurs ou autodirecteurs. La conception de la suspension STT permet une **parfaite répartition de la charge et du freinage** sur l'ensemble des roues. Elle permet également la suppression des contraintes de torsion sur les liaisons avec le châssis lors des débattements.

Pourquoi choisir la nouvelle suspension hydraulique STT ?
- Une aptitude exemplaire en tout-terrain
- Une maniabilité optimale
- Une stabilité maximale

STT

COLAERT ESSIEUX
Route nationale 11/bis 59189 Steenbecque
Tel. +33 (0)328438550 - Fax +33 (0)328436863
commercial@colaertessieux.fr - www.colaertessieux.fr

COLAERT ESSIEUX

© STT COLAERT ESSIEUX - ADR GROUP | JANVIER 2013

Holmer passe à la taille supérieure

La betterave aiguise les appétits des constructeurs qui, pour espérer maintenir leur part de marché, élargissent leur gamme de matériel afin de couvrir tous les segments. Ainsi quand les jaunes étoffent leur gamme avec une machine deux essieux, les rouges de chez Holmer passent à la vitesse supérieure en proposant une nouvelle arracheuse 3 essieux : la Terra Dos T4-40 qui dispose d'une trémie de 40 m³.

[Rosières-en-Santerre, 80] « *Elle peut fonctionner avec une tête d'arrachage de 9 rangs* », explique Rafal Zakrzewski, le gérant de la filiale France basée dans la Somme. Si le mastodonte a eu les honneurs de la démonstration que la marque a organisée cet hiver, les centaines de clients présents ont dû se satisfaire d'une présentation vidéo de la grande rouge. Le prototype a fait ses premiers pas dans les plaines allemandes et anglaises. Le modèle définitif sera présenté à Hanovre (Allemagne) lors du salon Agritechnica en novembre 2013.

© François Delaunay, dfi-presse

Quel horizon pour la betterave : sombre ou éclaircie ?

Toujours plus de performances

La nouvelle machine embarque de nombreux équipements encore jamais utilisés par Holmer. Un palpeur électrique agissant sur le sens de rotation de la vis sans fin est placé au cœur du volume de stockage pour en optimiser le chargement. Trois fonds mouvants à lattes alimentent l'élévateur de vidange qui est placé en position centrale. Cette conception doit limiter, le temps de décharge à 50 secondes. Le troisième essieu dispose d'un système de direction autorisant la marche en crabe afin de limiter le tassement des sols lors de l'arrachage. L'engin, est équipé d'un six cylindres Mercedes de 600 ch doté d'un système de dépollution SCR par adjonction d'AdBlue répondant à la norme Stage IIIB. Avec sa nouvelle cabine la Terra Dos T4-40 offre aussi plus d'espace, de confort et une meilleure visibilité au chauffeur.

La polyvalence en avant

Au niveau de l'arrachage, le fabricant met en avant la précision du travail apporté par la gestion de la profondeur des socs vibrants VHR et des réglages indépendants rang par rang qui garanti un scalpage de la racine encore plus précis notamment dans les champs en dévers. La modification de largeur d'inter rang (45 ou 50 cm) est assurée depuis la cabine en actionnant un système de vérins hydrauliques. Pour le reste, Holmer reprend les solutions éprouvées par la Terra Dos T3, à savoir l'effeuilleuse Kos I qui réparti les feuilles broyées entre les rangs ou la variante combinée Kos KO qui éjecte les feuilles sur le côté. Holmer a amélioré l'approvisionnement en élargissant le tapis de tamisage à 900 mm. Un second module, à trois turbines, finalise le nettoyage des betteraves. La hauteur de leurs grilles à barreaux lisses ou à queue-de-cochon se choisit en dynamique depuis le poste de conduite.

Holmer insiste particulièrement sur les possibilités de réglage de ses nouvelles machines. « *La Terra Dos 3 et la Terra Dos 4 disposent de nouvelles conceptions d'informatique embarquée qui permettent de régler automatiquement les réglages pour*

Terra Dos T3 en action. Holmer mise sur l'adaptabilité et la polyvalence pour faire la différence.

s'adapter aux conditions de récoltes de chaque champs », insiste Rafal Zakrzewski. La polyvalence est également un argument fort développé par le constructeur. « *Nos arracheuses de betterave sucrière peuvent facilement être adaptées pour récolter de la chicorée, des betteraves rouges ou des navets par exemple. Il suffit de quelques adaptations pour passer d'une culture à l'autre. La polyvalence est notre force* », insiste le nouveau gérant d'Holmer France.

Au plus près des clients

Depuis son arrivée, Rafal Zakrzewski insiste sur le renforcement des relations avec la clientèle. « *Nous avons totalement réorganisé notre service technique. Aujourd'hui nous disposons d'une capacité d'intervention renforcée composée de 6 techniciens dotés de fourgon atelier qui sont capables d'aller porter assistance à tous nos clients immédiatement* », indique-t-il. « *Il y a toujours un technicien en astreinte pour assurer un service disponible 24 heures sur 24 heures et 7 jours sur 7 durant les 3 à 4 mois que dure la saison de récolte* », prévient Nicolas Tournier, technicien SAV chez Holmer depuis 2008. « *Nous pouvons intervenir partout dans les régions de culture en fonction de notre disponibilité et des distances. C'est la règle du plus vite arrivé qui prévaut* », indique le technicien qui apprécie l'esprit de challenge du métier de l'intervention rapide agricole.

Autant dire qu'Holmer mise autant sur ses mécaniques et sa technologie que sur les hommes pour assurer l'avenir de la firme dans la compétition toujours plus exacerbée qui existe entre les constructeurs de la chaîne de récolte de la betterave. Reste qu'entre les marques, la différentiation reste ténue. Il est vrai que ce ne sont pas les constructeurs qui tiennent le volant de l'avenir de la betterave, qui dépend tout autant des cours mondiaux du sucre que des perspectives de développement de la production de carburant agricole, éthanol ou biogaz pour remplacer le diesel. Malgré leur course à l'innovation technique, les industriels du secteur restent suiveurs...

Nicolas Tournier, technicien SAV. Holmer renforce son service d'intervention.

François Delaunay

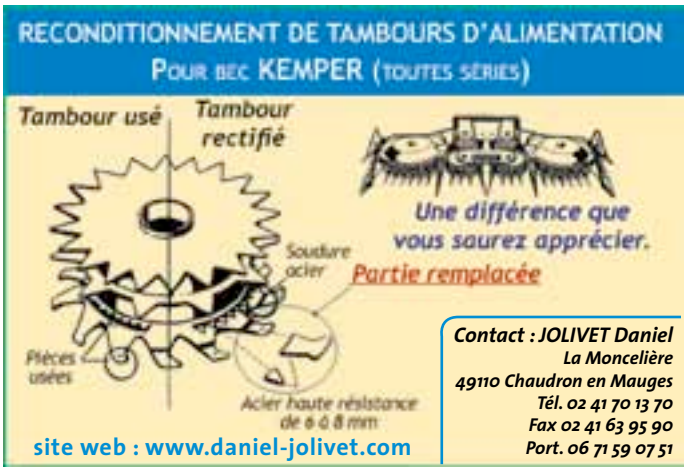

Trelleborg a reçu de la part d'Agco Fendt la meilleure note, à savoir « A », lors de l'évaluation 2012 des fournisseurs. Elle traduisait ici les performances globales en termes de qualité, service, logistique et engagement environnemental. Décidément, la notation conquiert tous les pans de l'économie !

Le chiffre d'affaires 2012 de **Kuhn** s'établirait à 1,014 milliard d'euros, soit une croissance de 22 % par rapport à l'année précédente. Les marchés d'Amérique du Nord et d'Asie notamment, ont contribué à cette forte croissance. Kuhn aura doublé son chiffre d'affaires entre 2006 (494 Mi) et 2012.

Lors du salon Eima (Bologne du 7 au 11 novembre) **Laverda** a dévoilé un nouveau logo en présence de miss Italie. Le constructeur propriété d'Agco exposait également pour la première fois sa nouvelle série M 400 sur le sol italien.

New Holland est récompensé par le prix 2012 Good Design, suite aux efforts conduits durant la conception des presses BigBaler afin d'allier l'esthétique à la sécurité des opérateurs. Ce prix, qui fait suite à une médaille d'argent aux « Sima Innovation Awards » et a la distinction AE50 reçue en Amérique du nord, est décerné par le Chicago Athenaeum et le Centre européen d'Architecture.

Le dernier **baromètre du CEMA** (Comité Européen des groupements de constructeurs du Machinisme Agricole) fait état d'une demande accrue en agro-équipements au sein de l'Europe (+5 en chiffre d'affaires) et des exportations (+5 %) sur janvier. Les prévisions à six mois font état d'une possible reprise - modérée toutefois - en Italie et Espagne ; la France conservant un niveau d'activité élevé.

L'entreprise **Fella** fête cette année son 95ème anniversaire avec l'acquisition d'un terrain destiné à agrandir les surfaces de production. La hausse de 30 % du chiffre d'affaires est attribuée au rachat par Agco, groupe qui a fait du site proche de Nuremberg son centre de compétences en fenaison pour l'Europe depuis l'acquisition au printemps 2011.

La liste des matériels éligibles aux subventions **PVE** (Plan Végétal pour l'Environnement) voit trois produits retirés : les volucompteurs à arrêt programmable, dispositifs anti-gouttes et cuves de rinçage.

Case IH

Les Quadtrac enfin sur la route

Quelques mois après les Steiger (modèles articulés à roues) Case IH signale l'homologation des Quadtrac en tant que MAGA (Machine AGricole Automotrice), leur ouvrant le droit de circuler sur le réseau routier en toute légalité. Cette homologation autorise la circulation à une vitesse maximale de 25 km/h. Les deux modèles concernés, Quadtrac 450 et 500, présentent une largeur de 2,99 ou 3,15 m (chenilles de 30'' ou 36''). Case IH précise également que les sept modèles articulés commercialisés en France répondent aux exigences du code du travail. Développant 355 à 608 ch, ils sont dotés de moteurs retenant la technologie SCR, d'une cabine suspendue, ou encore de blocages de différentiel électrohydrauliques.

Pellenc

L'écimeuse Panorama

Nouvelle écimeuse hydraulique pour vignes larges ou étroites, la Pellenc Panorama bénéficie d'un châssis modulaire lui permettant d'offrir deux systèmes de coupe : couteaux légers pour une vitesse d'avancement élevée, ou barres de coupe alternatives pour un usage intensif dans les végétations fortement développées. Grâce à un besoin hydraulique limité (25 l/min), elle autorise la combinaison avec d'autres travaux. Les réglages hydrauliques des hauteur, largeur et dévers s'effectuent au moyen du joystick Pellenc à commande électrique. Un réglage de l'inclinaison des barres de coupe est par ailleurs intégré selon les besoins. Le constructeur insiste sur la modularité de ce nouveau matériel, et annonce des déplacements sur route sécurisés et simplifiés par le repliage rapide (1 sec.) et une visibilité avantageuse.

Treebox, un pack pour les pros

Pellenc propose à destination des arboriculteurs la Treebox, un pack composé d'une batterie lithium-Ion et de deux outils : le sécateur électrique Treelion caractérisé par sa polyvalence, et l'élagueuse Selion M12 qui affiche une puissance de coupe comparable à un moteur de 30 cm^3 alors que les émissions passent respectivement de 5 tonnes à 40 kg de CO_2 annuels. La technologie retenue par Pellenc présente des bénéfices nombreux : suppression des nuisances sonores et olfactives, facilité d'utilisation, autonomie, économie d'énergie et baisse de la pollution.

L'entreprise vient par ailleurs de livrer le 1000ème exemplaire de son Selectiv' Process, concept d'égrenage et de tri au chai lancé en 2008. L'entreprise qui a récemment repensé son site internet a, par ailleurs, recruté deux nouveaux directeurs pour ses divisions « Green & City technology » et « Communication et Marketing », Bruno Bouault et Philippe Loubière.

ARGO

@Tractor pour la ferme digitale

Présenté à l'Eima, @tractor a gagné le prix Nouveauté Technique Édition 2012. Fruit de la collaboration entre 7 entreprises de la région de Reggio Emilia (dont Argo Tractors et Comer Industries) et des chercheurs du département d'Ingénierie de l'Université de Modena, @Tractor est configuré pour les tablettes numériques et à l'avenir pour les smartphones. Le projet implique la recherche en nanotechnologies pour doter le tracteur des dernières innovations : électricité, contrôle à distance, capteurs auto-alimentés par récupération de l'énergie issue des vibrations, diagnostics prédictifs pour évaluer l'état réel d'usure des composants (qui eux-mêmes communiquent à distance) ou encore reconnaissance des outils par transmission RFID.

Claas

Sélection Premium, l'occasion haut de gamme

Lancé par Claas France, le service Claas Selection Premium propose aux professionnels des occasions récentes contrôlées par des experts du réseau et garanties par le constructeur. Claas cherche ainsi à valoriser des machines récentes, de retour de location. Selon le constructeur qui développe la location depuis 10 ans, c'est un nouveau segment qui voit ici le jour. Les machines sélectionnées ont généralement effectué moins de 300 heures, et bénéficieront après contrôle par un expert extérieur agréé (ex : 222 points pour une moissonneuse) d'un service après-vente comparable au matériel neuf. Elles sont présentées sur un site dédié qui propose 18 photographies d'intérêt, et permet la mise en relation entre

l'acheteur et le concessionnaire local qui effectuera la vente. L'offre comprend dans un premier temps des moissonneuses Lexion, Tucano, et tracteur Xerion. Elle s'élargira prochainement aux ensileuses Jaguar et presses Quadrant.

Agco

Des housses pour le transport hivernal des moissonneuses

Depuis cet hiver, le centre européen Agco de Breganze utilise des housses de protection étanches pour assurer le transport hivernal des moissonneuses-batteuses. Après avoir étudié divers procédés de protection, le groupe a retenu cette solution afin de se prémunir des dommages causés par le sel de voirie lors du transport vers la concession. Les machines ne subiront donc plus le processus de lavage de la cire de protection avant d'être livrées. Le corps des machines sera enfermé dans ces housses spécifiques jusqu'à ce que les conditions climatiques s'améliorent réellement, probablement au printemps.

Trimble

Le RTK sans balise de correction

Le signal Trimble CenterPoint VRS TEC (Trimble Extended Coverage) offre une correction différentielle RTK sans nécessiter l'acquisition dans une balise de correction. Utilisable avec les consoles FmX et CF-X750, la correction VRS se caractérise par un signal robuste, même en zone obstruée ou à faible couverture, et offre une précision répétable inférieure à 5 cm en moins d'une minute. CenterPoint VRS TEC utilise les corrections Glonass, récupérées via le réseau de téléphonie mobile (opérateur au choix) par un modem DCM-300. Ce modem Trimble est par ailleurs utilisé dans l'échange de données sans fil avec l'exploitation ou d'autres véhicules. Trimble annonce une couverture totale de la France dès 2013. Mais le signal qui se caractérise par un abonnement plus accessible est déjà disponible sur la majeure partie du territoire.

Rolland

La table d'épandage TCE modernisée

Rolland a modernisé sa célèbre table d'épandage TCE. Les disques de 6 mm adoptent désormais trois pâles en acier. Fabriquées en acier hautement résistant à l'abrasion, ces pâles réversibles sont ajustables. La version EDT (pour « Entrepreneur Des Territoires » !) est disponible en option avec des disques de 12 mm dotés de quatre pâles. Autre évolution sur le système TCE : des cornières traversantes procurent à l'utilisateur un meilleur accès lors de l'enlèvement des ficelles enroulées.

Les RollSpeed en version semi-élévatrice

Les bennes monocoques RollSpeed pourront désormais bénéficier de l'option « semi-élévatrice » procurant une hauteur d'élévation comprise entre 2,45 et 2,70 m selon les modèles. L'élévation s'effectue grâce à deux vérins (dotés de clapets parachutes) qui prennent appui sur un faux châssis relié au balancier. Cette solution limite l'impact sur le poids à vide des bennes, et facilite la vidange du fait d'un déplacement du balancier vers l'avant lors de l'élévation. En plus de la trappe à crémaillère disponible en standard, une seconde trappe est proposée en option. Toutes deux peuvent recevoir une goulotte.

Lely

La Tigo à son aise

Cette année, de nombreux entrepreneurs ont pu essayer l'autochargeuse Tigo XR Combi dans des conditions variables. Les premières retombées positives incitent Lely à entamer une phase de commercialisation pour la prochaine saison. La Tigo XR se caractérise par un pick-up sans cames de 2,0 m ainsi que par sa paroi frontale mobile. Celle-ci a permis de gagner

ENTREPRENEURS des Territoires MAGAZINE

ABONNEZ-VOUS

MES COORDONNÉES

Société :
Nom : Prénom :
Adresse :
CP : Ville :
Tél. : Fax :
E-mail :

MON ACTIVITÉ

❍ Entrepreneurs de travaux agricoles ❍ Entrepreneurs de travaux forestiers
❍ Entrepreneurs de travaux ruraux ❍ Entrepreneurs de travaux publics
❍ Concessionnaires ❍ Constructeurs de matériel
❍ Centre de formation ❍ Autres : (préciser)

❍ JE SUIS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne au tarif « spécial adhérents » pour 1 an (soit 8 numéros), **au prix de 27 €**

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

❍ Je souhaite recevoir une facture acquittée

À retourner à Entrepreneurs des Territoires - 44 rue d'Alésia 75014 Paris - Pour tout renseignement : Tél. 01 53 91 44 98

❍ JE NE SUIS PAS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires
Je m'abonne pour 1 an (soit 8 numéros) **au prix de 49 €**

Je joins mon règlement :
Chèque à l'ordre des Éditions Fitamant
Carte bancaire N°
Date de validité
Cryptogramme (3 derniers chiffres au dos de votre carte)

Date et signature indispensables :

❍ Je souhaite recevoir une facture acquittée

À retourner à Éditions Fitamant CS 62020 - 29018 Quimper Cedex
Pour tout renseignement : Tél. 02 98 98 01 40

EDT71

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant

un mètre de longueur utile, et facilite le déchargement dans les pentes. Lely précise que le fond mouvant, composé de quatre chaînes plates à grandes mailles, offre deux régimes et s'avère particulièrement robuste en ensilage de maïs.

Lair

Plateau surbaissé

La société Lair (50) fabrique depuis plus de 10 ans un plateau de conception unique. Doté d'un avant train de type tandem, il bénéficie ainsi d'une stabilité remarquable. Pour limiter la hauteur de chargement, le constructeur propose désormais de le doter de roues jumelées. Celles-ci procurent alors un bon compromis entre charge utile et hauteur de chargement. Les deux modèles (10 et 12 m) peuvent bénéficier d'un système de freinage hydraulique, pneumatique, ou mixte.

Kuhn

La coupure des rangs sur les monograine

Kuhn introduit une coupure automatisée des rangs sur l'ensemble de ses semoirs monograine. Baptisé Switchplant, le système intègre les données de positionnement GPS pour débrayer électriquement chaque rang en zone de recroisement. À la clé, l'économie d'intrants dont la semence pour des semoirs de plus en plus larges, mais aussi une moindre concurrence entre les plantes. Compatible avec les consoles Trimble (modèles FM 750 et 1000, CFX 750 et FMX) et Topcon (modèles X30 et GX45), Switchplant émet un signal vers le contrôleur de semis Kuhn et vers le système de débrayage. Le système peut équiper l'ensemble des châssis (jusqu'à 12 rangs) dotés des éléments Planter3 ou Maxima2.

Warn

Le treuil Zeon

La société du groupe DLD lance un nouveau treuil Warn : le Zeon. De conception symétrique, celui-ci adopte une connectique à barrettes (plus de fils apparents) qui implique une efficacité 20 % supérieure du boîtier relais, éventuellement peut-être placé à distance. Le nouveau treuil bénéficie de l'indice de protection le plus élevé (IP68) contre les infiltrations d'eau et poussière et est garanti 3 ans. Les Zeon 8, 10 et 12 (capacité de tirage de 3,6, 4,5 et 5,4 tonnes) sont livrés avec câble acier, guide câble à rouleaux et télécommande. Les variantes 8-S et 10-S sont livrées avec corde synthétique, guide câble écubier en aluminium poli et télécommande.

FSI

Des kits de pièces de rechange

Pour ses déchiqueteuses de la gamme TP, FSI met en place des kits de pièces de rechange. Cette formule rend la fourniture à un prix attractif et facilite l'envoi par un seul colis. Le constructeur cite également l'optimisation de l'entretien régulier et la prévention du risque d'immobilisations par la disponibilité et le réapprovisionnement facilité. À titre d'exemple, le kit TP 160 Mobil comprenant l'ensemble des filtres (à air, huile, gasoil, hydraulique) 10 racleurs réversibles, 4 couteaux et contre-couteaux, courroies, vis et écrous, procure un gain de 15 % hors frais d'expédition (820 contre 957,87 euros).

Bernard Picard

Bernard Picard s'est éteint au mois de janvier à l'âge de 77 ans. Après avoir travaillé pour ETAI puis avoir développé la collection Technique Verte, il a participé à la rédaction de la revue ETAtech de 1998 à 2003. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et ses proches.

www.airelles-agro.com

équipements pour l'agriculture durable, amélioration de semoirs de semis direct et tcs, Martin-till, Needham ag technologies, strip tills BLU-JET, rénovation de semoir de semis direct

Mars 2013

20-24 : Salons Bois Énergie & Biogaz Europe au Parc des expositions de Nantes (44). 375 exposants et sociétés représentées attendues pour le salon Bois Énergie et 75 pour Biogaz Europe, sur une surface totale de 25 000 m² (13 000 m² en intérieur et 12 000 m² en extérieur) et accueillant de 15 000 à 20 000 visiteurs. Programme de conférences internationales avec traduction. Journées réservées aux professionnels du 20 au 22 mars, journées grand public du 21 au 24 mars. Connectez-vous sur le site web pour demander votre badge d'accès gratuitement. *www.boisenergie.com*

Mai 2013

23-25 : Congrès national EDT au Capitole à Châlons-en-Champagne (51). Lieu de rencontre, le Congrès national permet aux entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux de débattre sur les sujets d'actualité. Chaque année, le Congrès national est organisé dans une région différente par les syndicats départementaux de la région. L'organisation de cet événement offre ainsi aux entrepreneurs de la région, l'occasion mettre en avant les spécificités de leurs activités professionnelles et de leurs entreprises. Le Congrès national est également une occasion de mieux faire connaître le secteur après des partenaires économiques et institutionnels locaux. Le 81ème Congrès national EDT est organisé par l'Union régionale EDT Champagne-Ardenne. Le Grand témoin invité cette année est Michel Soufflet.
Contact organisateurs : M. Christian Lemery, EDT Champagne-Ardenne, tel. 03 26 60 26 56, mobile 06 07 99 73 77, lemery.christian@wanadoo.fr

29-30 : Salon de l'Herbe à Villefranche-d'Allier (03). Démonstrations dynamiques, parcelles d'essais, collections fourragères, le salon de l'Herbe est un salon réservé exclusivement aux professionnels de l'herbe : éleveurs, entrepreneurs, distributeurs et prescripteurs. Il a lieu en extérieur, sur un champ de 40 hectares. Les visiteurs peuvent ainsi voir tous les matériels en action, en conditions réelles d'utilisation. Des informations concrètes, directement exploitables, cet événement rassemble les spécialistes nationaux à la fois des fournisseurs et des organismes officiels liés à cette culture. Les exposants et les espaces de démonstration et d'essais sont tous situés le long d'une allée unique circulaire. En l'empruntant, vous êtes certain de ne rien manquer du salon. *www.salonherbe.com*

Juin 2013

5-6 : Les Culturales organisées par Arvalis à Boutervilliers (91). Un salon de plein champ qui a lieu tous les 2 ans, et qui propose des vitrines végétales (des centaines de parcelles), des conférences sur des thèmes d'actualité, 10 hectares de visite, une centaine d'experts des instituts techniques, du développement et de la distribution et 150 exposants : coopératives, négoces, machinisme, agrofourniture, services, etc. Plus de 10 000 visiteurs sont attendus. L'édition 2013 favorisera les échanges entre producteurs et techniciens des instituts, du développement, de la distribution et de l'agrofourniture. Elle mettra l'accent d'une part sur les solutions qui améliorent l'efficience technique et économique des intrants, la protection intégrée des cultures et tous les progrès utiles à l'acte de production au quotidien. D'autre part, une place significative sera dédiée à la prospective : analyses économiques et impacts attendus des mesures de la PAC 2014, agronomie, exploration des systèmes de production innovants, nouvelles voies d'économie d'énergie, agriculture de précision.
www.lesculturales.com

5-8 : Elmia Wood à Jönköping (Suède). Tous les quatre ans, depuis 1975, Elmia Wood donne rendez-vous aux forestiers du monde entier dans une forêt à 30 km au sud de Jönköping, ville du sud de la Suède. Les dernières évolutions en matière de matériel et d'outils forestiers sont présentées, les experts mondiaux en matière de production forestière, de travaux de sylviculture ou d'exploitation, de production de bois énergie sont présents. De nombreuses démonstrations sont organisées tout au long d'un parcours dans la forêt, on y trouvera toute sorte de machine, allant des plus sophistiquées aux nouvelles machines pour quads. Tous les domaines sont représentés : transport, bois énergie, abattage débardage, sylviculture, etc. De nombreux exposants présentent également leurs activités de services : achat de bois, abattage, gestion des forêts ou logiciels et systèmes de pointe pour la sylviculture et la gestion forestière. Sont attendus 50 000 visiteurs et 500 exposants. *www.elmia.se/en/wood*

Juillet 2013

26-29 : Foire de Libramont en Belgique, suivie des démonstrations forestières les 30 et 31 juillet. 200 000 visiteurs et 1 500 exposants pour cette foire agricole, forestière et agroalimentaire en plein air, sur un site de 300 000 m². *www.foiredelibramont.be*

Août 2013

30-9 septembre : Equip'Agro au Capitole de Châlons-en-Champagne (51). Le salon de l'agroéquipement, au cœur de la foire de Châlons, 180 exposants sur 50 000 m². Equip'Agro a vu le jour avec la création du pôle de compétitivité industrie et agro-ressources Champagne-Ardenne-Picardie. *www.foiredechalons.com*

Septembre 2013

4-5 : Innov-Agri Grand Sud-Ouest à Ondes (31)
http://iagso.innovagri.com

BOIS ÉNERGIE Salon Nantes

20-22 → **SPÉCIAL**
Collectivités et Industrie

Une ressource incontournable

2013 en parallèle avec Biogaz Europe

20-22 mars
Industrie et Collectivités

21-24 mars
Chauffage Domestique
et Exploitation Forestière

E-badge gratuit en ligne

www.boisenergie.com

Conférence Internationale 20-21 mars sur le biogaz et bois-énergie

450 sociétés exposants de **25** pays

L'événement leader

Biogaz Europe

en parallèle au Salon BOIS ÉNERGIE

le biogaz...
en pleine ébullition

20-22 mars 2013
Salon – **Nantes**

www.biogaz-europe.com

VALTRA
Individuellement Vôtre

Réalisation : Possanto

Facile, d'une simple impulsion sur le bouton en cabine le conducteur choisit entre le travail au couple (810 Nm) ou à la puissance (185 Ch) : c'est 2 tracteurs en 1 !

Découvrez la Série T de 141 à 224 chevaux
Valtra.fr/seriet

AGCO Your Agriculture Company

Valtra est une marque déposée d'Agco Corporation

www.valtra.fr